# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 18 FEVRIER 1965 PRIX 10c





**Le drapeau unifolié a été arboré au Canada, officiellement, lundi de cette semaine. Des cérémonies impressionnantes se sont déroulées à Ottawa, dans les villes capitales des provinces et dans les établissements canadiens, soit militaires, soit diplomatiques, outre-mer. Règle générale, on a hissé d'abord le Red Ensign, pour le descendre ensuite et l'emporter dans un endroit de repos honorable. Orateurs et éditorialistes, avec une unanimité rare, se sont évertués à présenter le drapeau unifolié comme un symbole de ce que l'avenir peut réserver au pays. (On trouvera dans cette première page du journal le texte de la proclamation manitobaine; en page éditoriale, quelques notes techniques et le texte de la proclamation royale; et ailleurs des rapports de cérémonies qui ont eu lieu dans les villes et villages.)**

## La commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme siègera le premier mars

OTTAWA — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme réapparaîtra sur la scène de l'actualité dans un mois avec l'ouverture de ses audiences publiques et la publication de son rapport préliminaire.

Un porte-parole de la commission a fait connaître les dates des trois premières audiences publiques au cours desquelles plus de 90 des 300 mémoires soumis par des groupes ou des particuliers seront discutés. Voici ces dates:

— Du 1er au 3 mars à Ottawa.

— Du 15 au 17 mars à Montréal.

— Du 29 au 31 mars à Toronto.

Les membres de la commission songent à faire relâche à l'occasion de la période pascale et à poursuivre leurs travaux au cours du printemps et de l'automne dans toutes les capitales provinciales ainsi que dans certaines grandes villes du Québec et de l'Ontario, où de nombreuses organisations sont en train de rédiger des mémoires.

Vers la fin de ce mois ou au début de mars, le gouvernement serait prêt, semble-t-il à déposer en Chambre le rapport préliminaire de la commission.

Selon certaines sources d'information, le rapport ne contiendrait aucune recommandation, mais il ferait plutôt état du fait que les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais ont atteint un point de crise et que les Canadiens devront abandonner certains mythes et corriger certaines conceptions fausses qu'ils entretiennent les uns envers les autres.

Le rapport contiendrait une analyse des perspectives culturelles et des problèmes des immigrants, ainsi que des Canadiens de souche appartenant à un groupe ethnique autre que français et anglais soit les Indiens et les Esquimaux.

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a déjà donné à entendre que le rapport préliminaire pourrait être l'objet d'un débat animé au Parlement.

Adressant la parole lors d'une réunion politique tenue dans sa circonscription de Prince-Albert le 21 janvier, il a déclaré que cette commission avait "semé une grande division au sein de la nation". Cette enquête, avait-il ajouté, a déjà coûté $1 million et "a causé des dégâts de plusieurs millions".

"Si elle avait été instituée pour détruire le Canada, elle n'aurait pas agi autrement", avait-il affirmé, rappelant qu'il avait refusé d'instituer une telle commission en 1962-63 alors qu'il était premier ministre.

Depuis, M. Diefenbaker a été vivement critiqué par quelques députés québécois et membres de la jeunesse conservatrice, qui lui reprochent sa façon de représenter la révolution sociale présentement en cours au Québec.

La commission de 10 membres, qui est présidée conjointement par MM. André Laurendeau, journaliste et Davidson Dunton, président d'université, est demeurée dans l'ombre depuis huit mois.

### Une lettre du Pape aux évêques

ROME (CCC) — Paul VI a envoyé, il y a quelques semaines, une lettre à chacun des évêque du monde entier. Ce document n'a pas encore été rendu public.

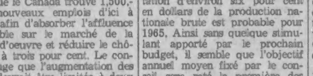
ROME (CCC) — Un "Livre blanc" sur les relations entre le Saint-Siège et le troisième Reich sera prochainement publié au Vatican. Il s'étendra sur la période allant de 1933 à 1945. Ce même thème fera également l'objet d'une série d'articles de "La Civiltà Cattolica".

## Le rapport du C.E.C. laisserait prévoir une réduction d'impôts

OTTAWA — La Canadian Tax Foundation croit que le récent rapport du Conseil économique du Canada sur les objectifs du pays pour 1970 porte à croire qu'il est bien probable que les impôts devront être diminués cette année.

Le "Canadian Tax Journal", organe bi-mensuel de la fondation, publie que si le prochain budget n'active pas notre économie le Canada ne pourra atteindre, la première année du plan quinquennal, l'objectif fixé par le conseil.

Celui-ci, dont le président est M. John J. Deutsch, énonçait dans sa première récapitulation annuelle publiée le mois dernier, que le produit national brut du pays devrait croître au rythme de 5.5 pour cent par année pour atteindre l'objectif déterminé pour 1970.



Ce facteur fait pendant à la prévision du conseil qu'il faudra que le Canada trouve 1,500,000 nouveaux emplois d'ici à 1970 afin d'absorber l'affluence probable sur le marché de la main-d'oeuvre et réduire le chômage à trois pour cent. Le conseil juge que l'augmentation des prix devrait être limitée à deux pour cent par année.

**Impérieux**

"Si l'on tient compte de cette augmentation des prix, estime la Tax Foundation, cela veut dire que la croissance de la production nationale brute de 7.5 pour cent en dollars en cours s'impose si l'on veut atteindre ce potentiel. Manquer d'atteindre cette cadence donnerait lieu à un chômage considérable d'ici à 1970 . . ."

"L'opinion générale présentement considère qu'une augmentation d'environ six pour cent en dollars de la production nationale brute est probable pour 1965. Ainsi sans quelque stimulant apporté par le prochain budget, il semble que l'objectif annuel moyen fixé par le conseil sera raté la première des cinq années antérieures à 1970.

"Attendu qu'il faut du temps pour dresser un budget de dépenses et le mettre à exécution, les chances de réductions d'impôts dans le budget fédéral de 1965 peuvent s'être accrues substantiellement en raison du rapport."

## L'Episcopat canadien crée une Commission nationale de liturgie

OTTAWA (CCC) — La Commission épiscopale de liturgie de l'Episcopat canadien, secteur français, vient de créer une Commission nationale de liturgie. Elle l'a fait en vertu d'un mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée plénière de l'Episcopat canadien et pour mettre en application les directives de l'Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites du 26 septembre 1964.

Cette Commission nationale, qui remplace la Commission Sacedotale de Pastorale liturgique, comprend des membres, des membres adjoints et des consulteurs.

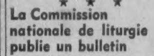
Les membres sont les trois évêques de la Commission épiscopale de liturgie: NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, président; Joseph-Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston; Albertus Martin, évêque de Nicolet, secrétaire.

Les membres adjoints sont des experts en liturgie ou en musique sacrée qui participeront régulièrement aux travaux de la Commission. Ce sont: M. l'abbé Clément Farly, de Nicolet; Mgr Elzéar Fortier, P.D., de Québec; Mgr Pierre Lafortune, c.s., de Montréal; M. l'abbé Claude Paradis, de Sherbrooke; M. le chanoine François Rioux, de Rimouski; le R. P. Martin Chamberlain, o.s.b.; le R. P. Marcel Dubois, c.ss.r.; le R. P. Gaston Fontaine, c.r.i.c.; le R. P. Louis-André Gignac, o.p.; le R. P. Jules Martel, o.m.i., ainsi que M. Claude Tessier, directeur de l'Action musicale liturgique, de Saint-Hyacinthe.

Les consulteurs sont des experts en liturgie, en pastorale, en musique ou en art sacrés, dont la Commission sollicitera la collaboration suivant les besoins. Ce sont: M. l'abbé Jean-Camille Bélanger, de Chicoutimi; Mgr Jean-Denis Cadieux, c.s., de Valleyfield; M. l'abbé Gérard Dionne, de Saint-Basile, N.-B.; Mgr Ernest Lemieux, P.D., de Beauport; le R. P. Marie-Albert Baril, o.f.m.; le R. P. Claude Côté, o.s.b.; le R. P. Germain Hudon, o.m.i.; M. Germain Lalande, p.s.s.; le R. P. Philippe Lemay, o.m.i.; le R. P. Georges Mercure, o.s.b.; M. Robert Robidoux, et M. Jean-Baptiste Soucy, de l'Ecole des Beaux-Arts, de Québec.

Le Secrétariat national de Pastorale liturgique, créé par l'Episcopat canadien en 1962 comme un organisme officiel de la Conférence Catholique Canadienne, sera l'organe permanent de la Commission nationale de liturgie. Il se mettra volontiers au service des Commissions diocésaines de liturgie auxquelles il peut apporter l'aide de sa documentation. Le R. P. Gaston Fontaine, c.r.i.c., en est le directeur, et M. l'abbé Clément Farley, le directeur adjoint.

★ ★ ★



### La Commission nationale de liturgie publie un bulletin

OTTAWA (CCC) — La Commission nationale de liturgie vient de commencer la publication d'un "Bulletin" par lequel elle fera connaître à l'avenir toutes ses décisions et dont elle se servira pour promouvoir et orienter la réforme liturgique au Canada.

Le premier numéro du bulletin vient de paraître et a été adressé à tous les évêques, à tous les prêtres et à toutes les maisons religieuses du Canada. Des précisions sur la périodicité du bulletin et le prix de l'abonnement seront données plus tard.

Il est toutefois souligné que le contenu du bulletin ne pourra être reproduit qu'avec l'autorisation expresse de la Commission nationale de liturgie.

L'administration de ce bulletin, préparé en collaboration par des membres de la Commission nationale de liturgie, est confiée au Secrétariat de pastorale liturgique, auquel on voudra bien s'adresser pour obtenir des renseignements: 1260 A est, boulevard Saint-Joseph, Montréal 34.

## Approbation provisoire donnée à des chants liturgiques français

OTTAWA (CCC) — Le Secrétaire de la Commission nationale de liturgie, Son Exc. Mgr A. Martin, évêque de Nicolet, écrit dans le premier numéro du "Bulletin" publié par la Commission que celle-ci avait approuvé pour deux ans, à titre d'essai, certains chants français de l'ordinaire de la messe.

Il est précisé que cette approbation ne veut juger que de l'utilité pastorale des mélodies et ne constitue pas une recommandation de leur valeur esthétique. Si, après expérimentation, les mélodies sont approuvées définitivement, elles seront insérées dans les éditions liturgiques, mais sous le couvert de l'anonymat. Elles deviendront alors propriété de la Commission nationale, qui traitera avec les auteurs pour l'achat de leurs droits.

Mgr Martin souligne, d'autre part, que la Commission nationale de liturgie encourage vivement la création de mélodies pour les chants du propre en français et invite les musiciens compétents à mettre leurs talents au service de la liturgie.

La Commission recommande particulièrement une "messe de l'assemblée" qui sera publiée prochainement en feuillet, ainsi que les réponses et les acclamations. On prévoit également un disque, qui sortira de presse à la fin de février.

Dès que les textes complets de l'Office et du Rituel seront publiés, les musiciens seront invités à composer des mélodies pour le chant des différentes parties du Bréviaire et pour la célébration des sacrements et des sacramentaux.

**M. Réal Caouette, M.P., chef du Ralliement Créditiste au Parlement, adressera la parole lors d'un grand ralliement public, le mardi 23 février, à 8 h. du soir, en la salle des Fils Natifs, 230, avenue Provencher, St-Boniface.**

**M. Caouette est l'invité de l'Association du Crédit Social de St-Boniface, et dans ses remarques, fera connaître son point de vue sur la situation du Crédit Social au Canada. L'invitation faite à M. Caouette est en vue de forger l'union du parti Créditiste d'un bout à l'autre du Canada.**

**Choisi l'homme de l'année 1962 au Canada, un personnage controversé, M. Caouette, adressera la parole en d'autres occasions durant son séjour au Manitoba.**

**Le chef du Ralliement Créditiste aura certainement quelque chose à dire au sujet des problèmes politiques tant à Ottawa qu'à Québec.**

### M. Charles de Koninck est décédé à Rome

(CCC) — M. Charles de Koninck, doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval, est décédé subitement à l'Hôtel Columbus, à Rome, à l'âge de 58 ans. Il était depuis deux semaines à Rome où il participait aux travaux d'une sous-commission du Concile, et devait rentrer à Québec cette semaine.

Le défunt était né à Thorout, en Belgique, le 29 juillet 1906. Avec sa famille il vint vivre à Détroit, au Michigan, mais retourna faire ses études en Belgique. Il obtint un doctorat en philosophie à l'Université de Louvain, en 1934. Il enseignait depuis cette date à l'Université Laval. Il laisse dans le deuil sa femme, née Zoé de Cruydt, et 12 enfants.









**Avec l'adhésion de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba au Plan de Sécurité Familiale, celui-ci existe maintenant dans les quatre provinces de l'Ouest. Nos photos sont celles des quatre propagandistes du Plan de Sécurité Familiale de nos Associations d'Education des quatre provinces de l'Ouest. De gauche à droite, M. Roméo Paquette, propagandiste, à temps partiel cependant, pour l'Association Canadienne-française de la Colombie-Britannique; M. Eugène Trottier, propagandiste pour l'Association Canadienne-française de l'Alberta, qui fut la première de nos associations-soeurs à mettre ce plan en vigueur, en 1959; M. Cléas Duperreault, propagandiste de l'Association Canadienne-française Catholique (Saskatchewan), et M. Gabriel Dufault, propagandiste pour l'A.E.C.F.M.**

## Un Québécois dirige une mission touristique du Canada au Japon

QUEBEC — L'Office du Tourisme du Gouvernement canadien, relevant du ministère du Commerce, déléguera une mission touristique en Extrême-Orient, et l'on a confié à M. Robert Prévost, sous-ministre adjoint du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, le soin de la diriger.

L'Office mentionné plus haut, qui s'était surtout employé depuis sa fondation à accroître le nombre de touristes américains au Canada, a étendu le champ de sa propagande, depuis un an, à d'autres parties du monde. C'est ainsi qu'une première mission touristique a visité la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne en février et mars 1964, dans le but principal non seulement de mieux faire connaître notre pays à l'étranger, mais aussi de recueillir sur place des données précises sur les meilleures façons de stimuler le tourisme. Au cours de ce voyage de trois semaines, les délégués canadiens ont eu l'occasion de s'entretenir avec quelque 1,500 agents de voyages à Londres, Manchester, Birmingham, Glasgow, Paris, Hambourg, Francfort, Dusseldorf et Cologne. M. Prévost faisait partie de la mission et il y a joué un rôle particulièrement actif en France. Par la suite, il devenait membre de la Commission des missions touristiques de l'Office.

"Lorsqu'on m'a fait part de l'intention de confier la responsabilité de cette mission à mon sous-ministre adjoint chargé de la Direction générale du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, j'ai accepté avec empressement. J'y vois un témoignage d'intérêt de la part des autorités fédérales à l'égard de l'essor que le Québec a donné au cours des récentes années à ses efforts pour accroître l'industrie du tourisme."

La mission touristique en Extême-Orient est composée de représentants des divers organismes de tourisme des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ainsi que des principales sociétés de transport public, des associations d'hôtels et des agences de voyage.

Ce sont: MM. Allan Field, directeur de l'Office du tourisme du gouvernement canadien; John Fisher, commissaire à la Commission du Centenaire du Canada; R.-L Colby, Hugh-B. Main et J. Merilees de la Colombie-Britannique; George V. Fraser de l'Ile du Prince-Edouard; John Harrison d'Ottawa; W.-R. Robinson de Toronto; Bert Fraser de Winnipeg; Hugh-C. Craig de Fort Macleod en Alberta; J.-E Nickson, Pierre Delegrave et André Mercier de Montréal.

---

PROVINCE DU MANITOBA

## PROCLAMATION

**Le Canada a un nouveau drapeau. Son adoption a été décrétée par le Parlement, notre législateur suprême, et proclamée par Sa Majesté la Reine du Canada.**

**Selon la loi il est maintenant l'emblème le plus important de la nationalité canadienne.**

**Canadiens fidèles qui respectons les traditions et les institutions de notre pays, nous Manitobains serons constants à faire honneur à ce nouveau symbole de l'unité canadienne. Qu'il représente la continuation de notre histoire et l'espoir de notre avenir.**

**L'Enseigne Canadien qu'il remplace demeurera dans nos coeurs un souvenir précieux. L'affection, la révérence que nous avons pour cet emblème séculaire est profondément enracinée. Sous lui, des Canadiens ont combattu et versé leur sang. Sous lui, la nation et ses institutions se sont développées et sont devenues prospères. L'histoire l'a ennobli.**

**Le nouveau drapeau représente lui aussi l'héritage de notre nation. L'histoire dira qu'autour de cet emblème le peuple s'est rallié plus uni et plus fort.**

**Puisse le Manitoba — la première Province à se joindre à la Confédération originelle — chérir et respecter ce nouveau symbole de notre nationalité.**

**Soyons fervents et dévoués à son service. Qu'il survole avec honneur et dignité une terre fière et libre.**

**Duff Roblin,**
**Premier Ministre.**

---

## Premières réunions dans l'Ouest canadien du conseil de la Commission du Centenaire

OTTAWA — Le Conseil d'administration de la Commission du Centenaire, Ottawa, doit se réunir cette semaine à Victoria en Colombie-Britannique. C'est la première fois qu'une réunion du Conseil a lieu dans l'Ouest canadien. Cette réunion sera suivie d'une série de rencontres entre les officiers de la Commission du Centenaire, avec à leur tête le Commissaire John Fisher, et les autorités provinciales des quatres provinces de l'Ouest aux fins de discuter et d'étudier les différents champs d'action se rapportant aux programmes des célébrations du Centenaire au niveau national.

Les premières rencontres se sont tenues à Victoria les 16 et 17 février. De là, les délégués fédéraux se rendront à Régina où ils s'entretiendront les 18 et 19 février avec les autorités provinciales. Les rencontres avec les autorités de l'Alberta auront lieu à Edmonton les 22 et 23 février. Les dernières réunions prévues auront lieu à Winnipeg, au Manitoba, les 24 et 25 février.

Les discussions porteront surtout sur l'itinéraire et le tableau de marche du Train de la Confédération et des Caravanes (camions et remorques). Le Train et les Caravanes visiteront les centres les plus populeux des différentes régions du Canada durant 1967 et sont une des grandes réalisations de la Commission du Centenaire. On étudiera aussi d'autres projets d'intérêt national nécessitant la participation conjointe du fédéral et des provinces, tels que le programme des voyages-échanges d'étudiants, le programme des arts d'interprétation et le programme d'embellissement des centres urbains et des régions rurales.

Des représentants des chemins de fer canadiens, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Croix-Rouge et de l'Ambulance Saint-Jean, ainsi que des délégués provinciaux du service des incendies assisteront à ces réunions. Afin de mettre au point les nombreuses questions se rapportant au Train de la Confédération et des Caravanes, on organisera des visites aux écoles et on étudiera la préparation des sites, le contrôle des foules et les mesures sanitaires et de sécurité.

La mise au point des exhibits du Train et des Caravanes n'est pas encore terminée. La trame historique comprendra des exhibits qui feront valoir l'histoire de notre pays, à partir des premières formations géologiques, le Canada d'avant la colonisation, les premières explorations, les débuts de l'agriculture et du commerce, le développement social et culturel, les réalisations de l'industrie et de la science modernes, et une projection technologique des années futures.

Des conférences de presse seront tenues dans chaque province à la fin des réunions.

Les délégués fédéraux seront de retour à Ottawa le 26 février.

Ces deux semaines de discussion seront sans aucun doute très avantageuses aux deux parties, la Commission du Centenaire et les autorités provinciales, et leur permettra d'établir une liaison étroite dans l'exécution des projets conjoints prévus pour les célébrations des fêtes du Centenaire.

### Le Pape Paul VI se dit "bon ami" de la presse

CITE DU VATICAN — "L'Eglise ne veut ni ne peut se désintéresser de la presse, parce qu'elle comprend que la presse est un instrument de diffusion de sa doctrine, un moyen d'éducation populaire, une arme pour la défense de ses droits", a déclaré le pape en recevant un groupe de journalistes de l'Amérique latine qui viennent d'assister à Bonn au premier congrès de la presse internationale des mouvements chrétiens du monde entier.

Paul VI a affirmé qu'il a toujours été un "bon ami" de la presse, ajoutant: "Nous l'avons dit lorsque nous avons reçu les correspondants de la presse quelques jours après notre élévation au pontificat. Au cours du récent voyage à Bombay nous estimons avoir réservé aux journalistes une préférence particulière".



**Le Carnaval d'Hiver de Ste-Anne-des-Chênes, qui se déroulera les 19, 20 et 21 février, offre un programme très attrayant, dont un concours de Reine du Carnaval. Quatre groupes ont présenté des candidates, et la concurrence pour gagner la Couronne est intense. Sur cette photo l'on voit les aspirantes à la royauté: Mlles Noëlline Arbez, Lucille Fiola, Léonie Lansard et Rachel Hébert. Mlle Arbez, élève de la 12e année à l'Institut Collégial, porte les couleurs de la Légion Canadienne. Mlle Fiola, élève de la 12e année, représente l'Institut Collégial. Mlle Lansard, garde-malade, est la candidate de l'hôpital et des Chevaliers de Colomb. Enfin, Mlle Hébert, institutrice, est appuyée par ses collègues de l'école élémentaire. Les profits du Carnaval sont destinés aux oeuvres récréatives de la jeunesse. (Voir les 8e et 9e pages de ce journal pour d'autres informations.)**

---

# ★ GRAND CARNAVAL DE STE-ANNE ★

(Voir programme en page 8)

*Bienvenue à tous!*

# 19-20-21 FÉVRIER

**La Liberté et le Patriote**
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 18 mois, $3.00; 2 ans, $4.00, à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Editorial

## La "Semaine" de tout le monde

Chaque semaine, les rédacteurs de journaux reçoivent dans le courrier des avis se rapportant à une "semaine" ou l'autre. Car, il y a parfois deux ou trois thèmes à mettre en évidence pendant une seule semaine. L'idée d'une concentration d'attention sur un sujet pendant une semaine est devenue tellement populaire, que les humoristes ont suggéré la nécessité d'une semaine, purement semaine, sans pommes, sans fromage, sans canne blanche, sans ceci et sans cela.

Mais, du 21 au 28 février cette année, il y a une "semaine" qui n'est pas comme les autres. C'est la semaine de la fraternité. Thème dont le monde a grand besoin, comme toujours. Sujet que le Canada peut méditer avec fruit, comme toujours.

Le catholicisme, comme cela arrive souvent, n'a pas été mêlé directement à l'organisation de ce mouvement qui devient international. Mais ce n'est pas par manque d'intérêt de la part des chefs spirituels de l'Eglise. On se souvient, par exemple, que la première encyclique du pape Pie XII, "Summi Pontificatus" ,en 1939, traitait justement de l'Unité du genre humain. Son prédécesseur avait dénoncé les terribles erreurs du communisme, du racisme, du nationalisme, qui nient la fraternité des hommes en érigeant en valeur absolue les distinctions de classe économique, du sang et de citoyenneté. Pie XII a repris douloureusement le même travail, mais en insistant davantage sur les raisons profondes qui doivent porter les hommes à la fraternité, dans l'unité d'origine et de fin, l'unité dans la vérité et dans la justice. Tous ses discours sur la paix reprenaient ces idées, qu'il n'a pas manqué de transformer sur un plan plus élevé dans un document mémorable sur le Corps mystique du Christ.

Jean XXIII a donné une autre dimension à ces principes, dans ses encycliques lumineuses "Pacem in Terris" et "Mater et Magistra" qui sont ni plus ni moins que des leçons sublimes sur l'ordre entre les hommes, dans la vérité, la justice, la charité et la liberté, le tout étant transposé par le Saint-Père, dans le deuxième document, sur le plan économique. Mais c'est surtout par son exemple et son attitude de bienveillance à toute épreuve que ce cher Pontife a atteint le coeur de tous les hommes, soucieux de paix et d'harmonie. On peut dire que le Concile Vatican II est un fruit sublime de cette recherche de la fraternité, car il en résultera une plus grande intimité familiale entre catholiques et un esprit nouveau dans les rapports entre chrétiens et le monde.

Les leçons que ne cesse de donner Paul VI sur ce point sont connues de tous. Voyages à la fois chrétiens et humains. Et, récemment, son premier discours solennel de Noël, où, rêvant de son encyclique "Ecclesiam Suam", il écrit cette phrase:

"Cette année, ce message et nos voeux prennent pour thème la fraternité. A vous tous, hommes qui nous écoutez, nous voulons annoncer une fraternité plus authentique, plus active, plus universelle que celle qui déjà unit les hommes entre eux. Pour vous tous, nous formons des voeux de fraternité. Fraternité d'estime, d'affection, de solidarité qui s'étend en autant de rayonnements concentriques vers les chrétiens, les croyants, les athées mêmes, pour les unir tous dans le Frère, Jésus."

Au Canada, pour des raisons bien connues, les causes de discorde et de haine ne manquent pas. Le ghettoïsme, le racisme, le nationalisme outré n'y sont pas étrangers, même parmi les catholiques. Fraternité ne veut pas dire uniformité, pas plus que, dans une famille, les enfants doivent se ressembler sans aucune distinction. Ce serait infiniment monotone et contraire à la volonté du Créateur qui a doté chaque homme d'une âme unique, et qui a voulu les structures familiales et nationales. Mais la fraternité véritable demande que dans l'évolution de ces vocations distinctes, dans l'exercice de ces droits, il y ait de l'ordre, de l'harmonie, de la beauté, de la sérénité. En dépit de toutes les diversités d'opinion, même parmi les politiciens, il faut que tous s'accordent sur une base immuable: la dignité de chaque homme, le lien naturel et providentiel qui fait de chaque homme un membre de la famille humaine.

Dans l'évangile on lit que, si quiconque s'approche de l'autel avec son don et se souvient alors que quelqu'un a quelque chose contre lui, il est mieux de se réconcilier d'abord avec son frère. Et dans la prière dominicale il est dit: pardonnez-nous, comme nous pardonnons.

Comme toutes les semaines qui en valent la peine, le sujet de la semaine de la fraternité devrait tenir la vedette toute l'année. Mais au moins, on peut et on doit y porter une attention spéciale pendant ces sept jours. L'Eglise en a souvent parlé. Ses sujets n'en ont pas toujours été, comme il se doit, des modèles.

## A propos du nouveau drapeau canadien

**Les couleurs du drapeau**

Le rouge et le blanc sont les couleurs du Canada, déclarées et décrétées par le roi Georges V le 21 novembre 1921 dans une proclamation concernant les armoiries du Canada recommandées à Sa Majesté par le gouvernement canadien.

(REMARQUE: L'autorisation précise des couleurs se trouve, selon les experts en science héraldique, dans le tortil sur l'écu des armoiries et dans le mantelet surmontant ledit écu. Naturellement, le blanc et le rouge sont également les couleurs du fond ainsi que des trois feuilles d'érable qui se trouvent dans la troisième partie de l'écu et constituent l'emblème canadien véritablement distinctif dans l'écu. Le dessin des armes a été recommandé par un groupe de personnages canadiens de marque nommés en 1919 par sir Robert Borden.)

**L'emblème de la feuille d'érable**

La feuille d'érable est depuis longtemps l'emblème du Canada. A la suite de recherches, un ancien président de la Société royale du Canada a pu conclure que "la feuille d'érable était considérée comme un emblème approprié pour les Canadiens dès 1700, si ce n'est auparavant". Les Canadiens ont utilisé largement les feuilles d'érable dans leurs décorations à Toronto et ailleurs lorsque le prince de Galles a visité le Canada en 1860. Huit ans plus tard, on a vu ces mêmes feuilles d'érable dans les armoiries attribuées par la reine Victoria à l'Ontario et au Québec et, en 1921, on a utilisé une semblable tige de feuille d'érable comme emblème canadien distinctif dans les nouvelles armoiries du Canada attribuées par Georges V.

On ne peut donner de véritable signification aux onze pointes de la feuille dans le modèle du drapeau. Il s'agit d'une forme stylisée ou conventionnelle comme cela se fait communément lorsque les objets que l'on trouve dans la nature sont incorporés dans les drapeaux, bannières ou armoiries.

Elizabeth R

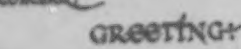
ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.



ELISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres Royaumes et Territoires, Chef du Commonwealth et Défenseur de la Foi.

To All To Whom these Presents shall come or whom the same may in anywise concern,

A Tous Ceux A Qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront de quelque manière concerner,



GREETING: SALUT:

A PROCLAMATION — PROCLAMATION

Attorney General of Canada — Procureur général du Canada

WHEREAS the Senate of Canada, by resolution dated the 17th day of December, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four, has recommended that there be designated, as the National Flag of Canada, the flag hereinafter described;

AND WHEREAS the House of Commons of Canada, on the 15th day of December, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four, did concur in the recommendation, made on the twenty-ninth day of October, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four by a Special Committee thereof, that the flag, hereinafter described, be designated as the National Flag of Canada;

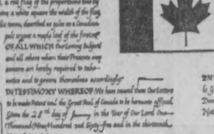
NOW KNOW YE that by and with the advice of Our Privy Council for Canada, We do by this Our Royal Proclamation appoint and declare as the National Flag of Canada, upon, from and after the fifteenth day of February, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-five, a red flag of the proportions two by length and one by width, containing in its centre a white square the width of the flag, bearing a single red maple leaf, or, in heraldic terms, described as gules on a Canadian pale argent a maple leaf of the first.

OF ALL WHICH Our Loving Subjects and all others whom these Presents may concern are hereby required to take notice and to govern themselves accordingly.

IN TESTIMONY WHEREOF We have caused these Our Letters to be made Patent and the Great Seal of Canada to be hereunto affixed. Given the 28th day of January in the Year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and Sixty-five and in the thirteenth Year of Our Reign.

CONSIDÉRANT que le Sénat du Canada, par une résolution datée du 17e jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, a recommandé que soit désigné, comme Drapeau national du Canada, le drapeau ci-après décrit;

ET CONSIDÉRANT que la Chambre des communes du Canada, le 15e jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, a approuvé la recommandation formulée le vingt-neuvième jour d'octobre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, par un Comité spécial d'icelle et portant que le drapeau ci-après décrit soit désigné comme Drapeau national du Canada;



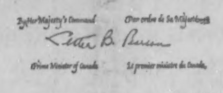
SACHEZ DONC MAINTENANT que, de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous désignons et déclarons comme Drapeau national du Canada, à compter du quinzième jour de février, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-cinq, un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, haut de la largeur accollée à la hampe et portant une seule feuille d'érable rouge ou, en termes d'héraldique, de gueules, au pal canadien d'argent, chargé d'une feuille d'érable du premier.

DE CE QUI PRÉCÈDE, Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

Donné ce 28e jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent soixante-cinq, la treizième de Notre Règne.

By Her Majesty's Command — Par ordre de Sa Majesté



Prime Minister of Canada — Le premier ministre du Canada

GOD SAVE THE QUEEN — DIEU SAUVE LA REINE

La proclamation royale du drapeau national

# Le nouvel ordre de la messe

**(Afin d'aider clergé et fidèles à se préparer aux changements qui entrent en vigueur le 7 mars dans la célébration de la messe, le R. P. Annibale Bugnini a publié dans l'"Osservatore Romano" une vue d'ensemble du nouvel "ordre". Il nous semble utile de reproduire cet article en trois tranches assez courtes, d'après l'édition française de l'O.P. en date du 5 février. Nous avons laissé certaines expressions latines du texte, en y ajoutant le sens en français, entre parenthèses. Le Père Bugnini, de la Congrégation de la Mission (Pères Lazaristes), vient d'être nommé sous-secrétaire de la section liturgique de la Congrégation des Rites.)**

**Voici la première tranche de cet article:**

**— I —**

L'imprimerie "Polyglotte du Vatican" vient de publier le nouvel "Ordo Missae" (Ordre de la messe) en même temps que le "Ritus servandus" (Rite à suivre) et le "De defectibus" (Des défauts), trois brochures qui règlent les cérémonies de la célébration de la sainte Messe. Est publié simultanément l'"editio typica" (Edition type) du "Kyriale simplex", un recueil de mélodies grégoriennes extrêmement simples pour la Messe chantée et les "Cantus, qui in Missali romano desiderantur" (Chants qui sont réclamés dans le Missel Romain); petite collection de mélodies demandées par l'Instruction du 26 septembre dernier et par le "Ritus concelebrationis", ou encore de mélodies pour le Canon de la Messe, le "Pater" "quando ab omnibus decantatur" et l'"Oratio fidelium" (Prière des fidèles).

Du même groupe fait partie un petit volume réservé aux Commissions liturgiques, qui ont, dans chaque nation, la charge de préparer les schémas de l'"Oratio fidelium". Il ne s'agit pas d'un recueil de schémas préparés, ce qui irait à l'encontre d'une des lois fondamentales de l'"Oratio fidelium", mais d'un "guide" pour la préparation de ces schémas. C'est pourquoi les sept ou huit exemples proposés après le "directoire pratique" ne sont pas des formulaires "prêts pour l'usage", mais plutôt des "types" sur lesquels doivent être modelés les schémas, que les Conférences nationales des Evêques devront ensuite approuver.

Nous reviendrons sur ces différentes publications à mesure que l'occasion s'en présentera. Il est bon cependant de noter qu'elles rentrent dans le programme de travail pour l'application graduelle de la Constitution liturgique conciliaire et sont le fruit de la collaboration harmonieuse et autorisée du "Consilium ad exsequendam Constitutionem de sacra liturgia" (Concile pour la mise en vigueur de la Constitution sur la liturge) et de la S. Congrégation des Rites.

Arrêtons-nous aujourd'hui sur la publication fondamentale, tant attendue, de l'"Ordo Missae" qui, le premier, voit la lumière.

Le titre de cet article comporte le terme: "nouvel". C'est faux. On devrait dire: "renouvelé, mais à jour", parce qu'en dépit des retouches, des adaptations, des corrections et adjonctions, l'"Ordo Missae" n'a pas changé d'aspect. Le latin lui-même, simple et débonnaire, est demeuré celui des braves cérémoniaires romains qui, au début du XVIe siècle, établirent une grande partie de ces règles pratiques extrêmement sages.

Mais alors en quoi consiste donc le renouvellement de l'"Ordo Missae"?

Dans l'adaptation aux exigences créées par la Constitution conciliaire et de l'"Instructio", exigences que l'on pourrait résumer ainsi: 1) distinction claire et naturelle, même en ce qui concerne le lieu de la célébration, des deux parties qui composent idéalement la Messe: liturgie de la parole et liturgie eucharistique. Distinction de lieu: par conséquent la première partie se déroulera de préférence au siège ou à l'ambon, la seconde à l'autel, lieu du sacrifice, table du Banquet eucharistique; 2) participation pieuse, active, consciente des fidèles au rite sacré, but de toute la restauration liturgique.

On s'est inspiré de ces deux principes et des normes déjà fixées par l'"Instructio" pour la révision de l'"Ordo" et du "Ritus". On sait que les deux ouvrages ne se contredisent pas, mais se complètent: l'"Ordo" est une synthèse du "Ritus"; dans l'"Ordo" les cérémonies ne sont qu'ébauchées; dans le "Ritus", au contraire, on entre davantage dans les détails. Certains étaient excessifs parfois, et ont été supprimés comme superflus. Quelle nécessité par exemple y avait-il de dire que pour endosser l'aube le célébrant devait "baisser la tête, enfiler la manche droite d'abord, puis la manche gauche"? D'autres ont été maintenus. Ils seront encore utiles, comme par exemple la façon d'encenser l'autel.

**DETAILS**

**Et voici quelques détails:**

Pour indiquer le ton de voix du célébrant, lorsqu'il chante seul ou qu'il est accompagné de l'assemblée, on utilise une unique formule: "congrua voce" (voix appropriée) afin que, suivant les circonstances, le célébrant, avec tact et bon sens, modère et règle sa diction pour la mettre en harmonie avec la voix ou le chant de l'assemblée et de la "schola". ...... ...... ......

....Les côtés de l'autel, désignés primitivement dans le langage biblique, par l'expression "cornua altaris" (coin de l'autel) et depuis 1960 par "latus Epistolae" et "latus Evangelii", sont désormais appelés simplement "latus dexterum" (côté droite) et "latus sinistrum" (côté gauche), parce que, du fait de l'usage habituel de l'ambon, de l'orientation de l'autel vers le peuple, la vieille formule aurait été inexacte ou aurait prêté à confusion.

Sur l'autel, le Missel, à partir de l'Offertoire jusqu'à la fin de la Messe, restera toujours à gauche, même pour la Communion et la Post-communion, que le célébrant lira en demeurant au centre, comme pour les "Orationes solemnes" du Vendredi saint. Cela aura pour avantage d'éviter un déplacement parfaitement inutile du Missel et de faciliter la disposition des microphones stables sur l'autel et par conséquent une audition plus parfaite de la part de l'assemblée.

(à suivre)

# M. MARCEL CHAPUT CHERCHE UN EMPLOI

**"Le Devoir" de Montréal a publié en Tribune Libre, le vendredi 12 février, une lettre de M. Marcel Chaput, séparatiste bien connu, de Ville St-Laurent. Sous le titre "Est-ce là le sort des séparatistes?", M. Chaput décrit les difficultés qu'il a éprouvées pour se trouver du travail, soit comme vendeur, comme instituteur ou comme chimiste. Nous croyons devoir reproduire ce texte, à titre documentaire, car ce récit pénible en dit long sur le climat d'opinion dans la belle province. Voici ce texte:**

Il y a un an, soit le 21 janvier 1964, je rentrais chez moi après avoir jeûné durant 63 jours pour la cause de l'indépendance. Ayant démissionné de la direction du Parti républicain, je tentai alors de me trouver une situation pour faire vivre ma famille.

— Le gérant de district d'une compagnie canadienne-française d'assurances vint m'inviter à devenir agent dans son équipe mais le président de la compagnie ayant appris la chose ordonna à ce gérant de ne pas engager Chaput.

— Je me présentai à une autre compagnie, également canadienne-française, pour m'entendre dire que j'avais le vilain défaut de m'appeler Marcel Chaput et que la compagnie avait des clients anglais.

— Je pensai alors aux fonds mutuels. Je passai quatre jours dans le bureau régional d'une grosse compagnie, toujours canadienne-française, mais certains personnages de la compagnie n'aimait pas l'idée que je devienne leur confrère et menacèrent de "faire sauter" le gérant de district qui était prêt à m'accepter dans son groupe. Ceci se passait avant Pâques 1964.

— Etant docteur en chimie, je crus pouvoir faire de l'enseignement. En mars 1964, je déposai une demande à la Fédération des collèges classiques qui groupe 98 collèges affiliés. Devant la pénurie de professeurs de sciences au Québec, j'aurais pu, n'eût été de mon nom, recevoir au moins une dizaine d'offres d'emploi. Le résultat fut tout autre: aucun de ces collèges ne m'invita à enseigner chez lui.

— Plusieurs bonnes âmes me suggérèrent de retourner dans les laboratoires d'Ottawa d'où je démissionnais il y a trois ans. On voulait sans doute rire. D'autres proposèrent le fonctionnarisme provincial. Excellente façon de faire taire les gêneurs puisqu'un fonctionnaire n'a pas le droit de parler de politique. On m'a dit aussi: "Allez dans l'industrie, les chimistes sont en demande". Je le sais. Mais l'industrie qui peut se payer des chimistes est anglaise et moi j'avais cru pouvoir gagner ma vie chez les miens.

En désespoir de cause, j'allai, vers la mi-avril 1964, voir le président du Conseil d'expansion économique, un homme qui dans le passé m'avait marqué de la considération. De concert avec le directeur du temps, le président imagina une façon discrète mais honnête de me donner du travail. Je restais chez moi à faire des études économiques pour le Conseil et on me faisait parvenir mon traitement par personne interposée. Je devais porter un nom d'emprunt. Désormais je m'appelais GILLES COTE. On peut lire dans l'organe du CEE, LE LAISSEZ-PASSER de juin et juillet-août 1964, deux études signées GILLES COTE, démontrant les progrès (grâce à qui?) des compagnies canadiennes-françaises d'assurances générales depuis les trois dernières années.

— Pour m'assurer un supplément essentiel de salaire, j'allai durant l'été voir M. José Leroux, directeur du Collège Valéry, rue Papineau, pour lui demander quelques heures d'enseignement. Mon travail (secret) au CEE prenant presque tout mon temps, je ne pouvais accepter davantage. M. Leroux, dont le collège n'est pas affilié à la Fédération, m'offrit, à ma satisfaction, six heures de cours par semaine à compter du 14 septembre 1964.

Mais voilà que le Conseil d'expansion économique ne semble plus en mesure de me donner du travail. Groupement à but non lucratif et à moyens financiers limités, le CEE se voit dans l'obligation de se départir de mes services chaque fois que se produit une difficulté budgétaire. Depuis le début de novembre dernier, j'ai été sans travail durant près de deux mois. Et voilà que je le suis de nouveau— et définitivement, semble-t-il.

Est-ce là le sort réservé aux Canadiens français qui ont le courage de prêcher l'indépendance?

Il y a trois ans, lors de ma démission d'Ottawa, j'avais une maison, une voiture, une sécurité, des économies, un avenir. Aujourd'hui, je n'ai plus rien. J'ai tout donné à la cause des Canadiens français et je ne regrette rien. Mais si les entreprises mêmes qui ont réalisé des millions de dollars de bénéfices, grâce à l'éveil nationaliste, traitent ainsi les séparatistes (qui sont un peu responsables de cet éveil), je me demande bien ce qu'il me reste à faire pour subsister: aller travailler pour une compagnie anglaise? m'exiler aux Etats-Unis peut-être? ou bien, dans trois semaines, quand j'aurai épuisé mes dernières économies, aller m'inscrire au Bien-Etre Social?

A moins que j'aille vendre des crayons sur la rue Ste-Catherine, une carte explicative au cou, comme tous les Quasimodos de Montréal auxquels désormais j'appartiens.

Marcel CHAPUT,
Ville St-Laurent.

En feuilletant le journal

## Je me souviens...

par J.-R. Doiron

### Il y a 10 ans (1955)

La grande manchette de La Liberté et le Patriote dans son numéro du 19 février 1955 annonçait que les Canadiens français du Manitoba dépensaient, en moyenne par année, plus de $1,500,000 pour la bière. L'étude donnait même un tableau où toutes les paroisses franco-manitobaines paraissaient ayant en regard la valeur de la bière vendue dans chaque localité. (Il aurait été intéressant de savoir quelle quantité de cette bière avait été consommée par des non-Franco-manitobains qui habitaient aux environs de nos villages et qui n'avaient pas les facilités voulues chez eux.)

En 1954, 5,104,662 enfants répartis sur 2,176,130 familles au Canada recevaient les allocations familiales. Pour le mois de décembre seul, une somme de $30,842,458 était versée par le gouvernement à cette fin. Québec en recevait $9,750,617; Ontario $9,332,516; Colombie-Britannique $2,313,645; Alberta, $2,140,142; Saskatchewan, $1,750,369; le Manitoba $1,569,047; Nouvelle-Ecosse $1,436,921; Nouveau-Brunswick $1,264,840; Terre-Neuve, $1,006,112; Ile-du-Prince-Edouard $216,310; Yukon et Territoires du Nord-Ouest $61,939.

Le réseau du Canadien National inaugurait son service "Super-Continental". Ce nouveau service permettait aux voyageurs d'aller de Montréal à Vancouver en 73 heures et 20 minutes. Le trajet de Montréal à Winnipeg demandait 30 heures et 55 minutes; celui de Toronto à Winnipeg était de 28 heures et 30 minutes.

Le compte rendu d'une soirée du Cercle français de la Maison St-Joseph d'Otterburne commençait par ces mots: "Une soirée du Cercle français signifie maintenant pour nous de l'impévu, des efforts intellectuels de compréhension et de mémoire, des exercices d'articulation et le souci d'un progrès constant dans la façon de parler et d'écrire le français". (Quel beau programme pour des jeunes Canadiens français. Espérons qu'il se poursuit toujours à Otterburne et que beaucoup d'autres institutions l'adoptent.)

### Il y a 20 ans (1945)

M. l'abbé Louis-H. Hogue mourait à l'âge de 68 ans. Le défunt était curé d'Elie, Man. Prêtre depuis 1903, M l'abbé Hogue avait été le curé-fondateur de la paroisse d'Inwood, Man. Lors de la division du diocèse de St-Boniface en 1915, M. l'abbé Hogue passa au diocèse de Winnipeg où il consacra le reste de sa vie sacerdotale.

La Caisse populaire de St-Hubert, Sask., présentait un rapport annuel qui, pour le moins, était étonnant. Au cours de l'année 1944, les actions passaient de $5,090.41 à $12,828.66; les dépôts, de $1,064.00 à $6,586.41; les membres de 79 à 123. Au cours de ses 18 mois d'opérations, la Caisse de St-Hubert avait prêté à ses membres la somme de $24,396.31.

### Il y a 30 ans (1935)

La dépression qui sévissait au cours des années '30 faisait sentir ses effets partout, mais c'est dans les villes que les ravages étaient les plus grands. Malgré les peines et les privations, la jeunesse canadienne-française de Winnipeg ne se laissa pas abattre. Loin de là, elle semblait avoir réagi avec un surcroît d'énergie et, sous la direction d'hommes compétents, elle a entrepris la construction du Club du Sacré-Coeur. Il s'agissait de creuser un sous-sol à la salle paroissiale et d'aménager ainsi un local où les jeunes Canadiens français pourraient se réunir et participer à des événements sportifs dans une atmosphère saine et amicale. Le travail s'était poursuivi avec une ardeur étonnante. Chaque pelletée de terre était un effort bénévole pour la cause de la jeunesse. (Aujourd'hui, le lecteur n'a qu'à se rendre au numéro 80 de la rue Lydia pour voir un excellent club, dirigé par les jeunes, avec la même ardeur que leurs devanciers d'il y a trente ans.)

Le fondateur du monastère de Notre-Dame des Prairies à St-Norbert, Man., Dom Marie-Louis de Bourmont, mourait à l'âge de 81 ans. Il avait été envoyé de France pour fonder ce monastère des Pères Trappistes en 1893. Dom de Bourmont était de la noblesse française, et il naquit le 8 décembre 1854, le jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Qui se rappelle la ligue de hockey "Pee-Wee" de M. l'abbé Emilien Lévêque, de St-Boniface? Quelle ligue intéressante! Les joueurs âgés de 11 à 14 ans portaient les noms authentiques des joueurs des Canadiens et des Maple Leafs de la ligue Nationale. L'ardeur de ces jeunes athlètes attirait des foules considérables à chacune de leurs parties.

M. l'abbé M. Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste, Man., mourait à St-Boniface à l'âge de 62 ans. Il était venu au Manitoba en 1903 et il avait occupé la cure de St-Jean-Baptiste pendant seize ans.

### Il y a 40 ans (1925)

A l'école indienne de Kenora, Ont., un employé, pris d'un accès de folie, tira à bout portant sur un confrère et le blessa au visage. Le blessé, surpris par cet attentat, s'éloigna en courant et en lançant des cris. Le R. F. Apollinaire D'Amour, O.M.I., assistant-directeur de l'école, sortit pour s'enquérir de ce qui se passait lorsque le maniaque le visa et le frappa en plein coeur. Le Frère mourut instantanément. Le meurtrier s'éloigna alors et, à quelques verges de l'école, il se suicida.

La Saskatchewan venait d'adopter sa régie de la vente des boissons alcooliques dans cette province. On annonçait que le premier envoi de liqueurs en provenance de l'Ecosse avait été expédié.

Au concours de beurre tenu à Vancouver, le Manitoba obtenait le premier rang de toutes les provinces du Canada avec 96.54 points.

M. Mac Burton, de Lucky Lake, Sask., avait jeté par mégarde de l'essence dans son poêle. Une explosion s'était produite et le malheureux avait eu presque tous ses habits brûlés sur lui. Il avait cependant réussi à éteindre le feu en se roulant dans la neige. On croyait qu'il se remettrait de ses blessures.

Le départ de M. O. Charbonneau, commissaire d'école, de Ste-Rose-du-Lac, nécessitait une élection pour le remplacer. Les candidats en lice étaient le Dr Henri Gosselin et M. Joseph Valcourt.

### Il y a 50 ans (1915)

**Il y a 50 ans (1915)**

Le gouvernement canadien imposait à la population du Canada de nouvelles taxes évaluées à $30,000,000 dans le but de combler le déficit occasionné par les dépenses de guerre. Parmi ces nouvelles taxes, il est intéressant de noter celles qui se rapportaient aux billets de voyageurs. Si on se déplaçait au Canada par chemin de fer, la taxe sur le billet était de 5 cents pour le premier $5.00 et de 5 cents pour chaque autre $5.00 ou partie de $5.00. Le voyage en mer était taxé de $1.00 pour un billet de plus de $10.00, $3.00 pour un billet de plus de $30.00 et $5.00 pour un billet de $60.00.

# Les inventions du langage publicitaire

Lès "publicitaires" ont-ils le droit de gagner de l'argent (et d'en faire gagner à ceux qui les emploient) en maltraitant la langue française?

Car il faut le reconnaitre, écrit M. André Rigaud dans la revue mensuelle VIE ET LANGAGE (Larousse, éditeur): "la publicité fait un redoutable usage de notre langue. Quand elle embouche sa trompette, elle se soucie moins de jouer juste que de jouer fort. Elle recherche avant tout la formule qui frappe, précisément par son caractère insolite. Et le plus funeste, c'est que l'une de ses principales armes est l'obsession. A force de répéter à satiété une même chose, on parvient à pénétrer par effraction dans l'oreille de l'auditeur le plus distrait. Et quand ce leitmotiv renferme une faute, celle-ci, même si elle choque au premier abord, s'insinue à la longue dans l'esprit du patient qui finit par la trouver licite."

De toute part, des lecteurs de VIE ET LANGAGE écrivent pour signaler certains excès de la publicité:

— La bière Untel est **spirituelle**;

— La maison Z . . . , spécialiste en layettes, se recommande par ses prix **jeunes**;

— Buvez l'apéritif Machin: il **dynamise**, il **optimise**;

— Au menu d'un restaurant du cap Ferrat, un **chiken à la king**;

— Tel **supermarché** vente ses prix **superbas**;

— Ici, c'est un détergent **supernettoyant**, une poudre à laver **superblanchissante**;

— Là, c'est un casse-croute **supergéant**, une biscotte **légérissime** et un aliment **ultranourrissant** . . .

Eh! oui. De tous côtés on passe les bornes raisonnables. Du langage publicitaire, **l'inflation verbale** gagne la langue courante. On ne dit plus **extrêmement**, mais **excessivement**; un spectacle est maintenant de **tout** premier ordre; une nouvelle nous parvient toujours à la **toute** dernière minute . . . et l'on ne dit pas "à bientôt", mais à "très bientôt"!

**Les belles illusions des grands découvreurs**

L'histoire de la découverte de la Terre abonde en chimères, mais il se trouve que ces chimères sont presque toujours fécondes.

Chimère, pour Colomb, que d'atteindre l'Inde et la Chine par l'ouest, mais qui lui donna l'Amérique. Chimère que de chercher les trésors de Salomon en océan Indien, mais qui fit rencontrer à Mendâna les îles aux épices. Chimère, pour le Français Champlain que de promettre à Henri IV que, par le Saint-Laurent, on accédait à la Californie, de fleuve en lac, et que là était la fameuse "faille" du continent américain . . .

De cette dernière illusion, le Canada est né. Champlain ne dépasse point les rives du Saint-Laurent, "un pays beau et plaisant avec toutes sortes de grains et de graines à maturité, et toutes les espèces d'arbres que nous avons en nos forêts". Peut-être trouva-t-il les navets et carottes que Cartier y avait semés soixante ans plus tôt?

Dans un étranglement du fleuve, là où Jacques Cartier avait hiverné, Champlain créa un "établissement". On le nomma Québec, ce qui signifie "étranglement" en langue huronne. (Extrait de l'ouvrage "La Découverte de la Terre", une coédition Larousse-Paris-Match.)

BONN — L'Allemagne fédérale va chercher à partager le contrôle de l'arme nucléaire française, déclare le Dr Heinrich Krone, ministre d'Etat et président du conseil de défense fédéral, dans un article publié par la revue "Politische — Sociale Korrespondenz".

# Les Intrépides se préparent →

## Perception de l'Oeuvre des Bourses du Collège

Malheureusement, il nous a été impossible de compiler toutes les statistiques que nous nous proposions d'établir pour cette chronique. Nous avons quand même quelques détails nouveaux à vous offrir, pour vous aider à comprendre l'importance de l'Oeuvre des Bourses.

La semaine dernière, nous vous disions que l'Oeuvre des Bourses a distribué plus de $210,000 depuis l'année scolaire 1939-40 pour venir en aide à des jeunes Franco-manitobains bien doués mais ne possédant pas les moyens de payer leurs cours entier. Les plus conservateurs estiment qu'environ 1,000 bourses ont été décernées au cours du quart de siècle depuis 1939.

Les renseignements qui suivent ont l'avantage d'être plus exacts, et le comité de publicité remercie de son dévouement celui qui a préparé ces statistiques. Pour l'année 1960-61, le comité des bourses octroyait 40 bourses d'une valeur de $4,480; en 1961-62, le nombre de boursiers était de 59 et la somme totale de $9,400 était octroyée; en 1962-63, la somme de $9,235 était distribuée parmi 46 élèves; en 1963-64, 53 élèves recevaient des bourses pour la somme de $9,495; et en 1964-65, l'année en cours, c'est la somme de $10,365 répartie parmi 53 élèves.

Voyez plutôt, depuis cinq ans, 251 jeunes gens jugés aptes aux hautes études ont été aidés par des bourses au total de $43,343. Quel beau geste ont posé tous les généreux souscripteurs à l'Oeuvre des Bourses!

Nous aimerions faire plus, mais nous n'en avons pas les moyens. C'est pourquoi nous tendons la main aux amis du Collège, aux Anciens du Collège, aux personnes intéressées à la formation catholique et française du Collège, pour obtenir les sommes requises et continuer cette oeuvre éminemment utile et nécessaire.

Nous sommes convaincus que la population franco-manitobaine saura se montrer aussi généreuse que par le passé . . . et même plus généreuse que par le passé.

N'oublions pas que c'est le DIMANCHE, 21 FEVRIER que la perception se fera dans les paroisses de la campagne. DIMANCHE PROCHAIN, répondez généreusement au percepteur qui passera chez vous. Merci, mille fois!

Le comité de publicité

Je suis heureux de prendre cette occasion pour inviter les gens de St-Boniface et tous nos amis de l'extérieur à venir se joindre à nous lors de notre prochain concert qui aura lieu le dimanche 28 février.

Pour tous ceux qui ne sont pas trop familiers avec La Chorale des Intrépides, j'aimerais vous donner un aperçu de notre raison d'être.

D'abord, notre chorale est un groupe social de jeunes gens d'expression française qui aiment se rencontrer régulièrement pour se délasser et s'amuser ensemble. Nous avons de nombreuses soirées qui brillent d'un éclat tout particulier et dont l'agrément serait très difficile à égaler.

Mais ce qui nous lie le plus c'est notre amour de la musique, surtout dans sa forme vocale. Il arrive souvent que le groupe atteigne un point culminant d'excitation en donnant la finale d'une des oeuvres qui le tient en haleine. Sous la direction d'un virtuose de la trempe de Marcien Ferland, la musique sort du néant, s'élève, se forme, et devient une création exquise. Excusez-moi si je m'emballe: ce sont mes sentiments qui prennent le dessus.

A ce moment, je voudrais remercier les nouveaux membres de la chorale qui sont venus raffermir nos rangs, l'automne dernier, lorsque le départ de plusieurs de nos membres nous avait acculés au mur de la déroute. Nous avons remonté la côte et sommes de nouveau une chorale de soixante membres.

En plus de s'amuser et de faire de la musique, notre chorale désire répandre de la joie autour d'elle. Elle veut communiquer aux gens son enthousiasme pour ce qui est beau et grand dans le domaine musical. A cet effet, elle va présenter un concert de haute qualité pour tous les gens qui voudront bien se donner la peine d'y assister. L'entrée sera gratuite et les meilleures places seront données aux premiers venus.

Le programme sera exécuté en collaboration avec la Sinfonietta de St-Boniface, sous la direction de notre très dévoué et talentueux Marius Benoist. Il aura, assemblés sous son bâton, une trentaine de musiciens qui font aussi partie de la Symphonie de Winnipeg.

Cette année, nous sommes tout particulièrement heureux d'annoncer le concours de quatre grandes vedettes manitobaines: Mmes Nona Mari et Rolande Garnier; MM. Paul Fredette et Georges Paquin. Ils nous présenteront des numéros en solo et aussi avec le choeur.

Voici quelques-unes des oeuvres d'où proviennent les pièces qui seront à l'affiche:

La Messe en Do Mineur de Mozart; Samson et Dalilah de Saint-Saëns; Mireille de Gounod; La Rencontre dans l'Escalier de Marius Benoist; Rigoletto de Verdi.

Notre chorale ne se limitera pas à ce concert. Elle va aussi faire un enregistrement pour Radio-Canada au mois de mars. Elle espère que vous serez à l'écoute et que vous jouirez aussi de ce programme.

De toute façon, nous vous donnons rendez-vous au Gymnase Notre-Dame, le dimanche 28 février, à 8 h. 30 du soir. L'entrée est gratuite. Emmenez vos amis et amusez-vous bien.

Alphonse Tétrault, président.

## M. l'abbé Marcel Dugal, L.Th., V.F., est décédé à Dryden, Ontario

C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort subite de M. l'abbé Marcel Dugal, L.Th., V.F., curé de Dryden, Ontario, le 12 février dernier.

Né à St-Boniface le 29 octobre 1908, il fit ses études primaires à l'Institut Collégial Provencher, après quoi il entra au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts en 1928. Il continua ses études au Grand Séminaire de Québec où il conquit sa licence en théologie en 1935. Ordonné prêtre en la cathédrale de St-Boniface par Son Exc. Mgr Emile Yelle en 1935, il desservit successivement les paroisses de St-Jean-Baptiste et de Woodridge. En 1942, il était nommé curé de la paroisse St-Joseph de Dryden, Ont., qui devait par la suite faire partie du diocèse de Fort William.

Trois soeurs lui survivent: la Rév. Sr Céline-de-Jésus (Marthe), de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, Mme J.-A. Painchaud (Claire), de St-Boniface, et Mme R. Vinet (Madeleine), de Montréal; un frère, Paul, de Montréal, ainsi que trois nièces et cinq neveux. Sa mère, Mme Mary Dugal, le précéda dans la tombe en juin 1964.

Un premier service funèbre eut lieu le 15 février en l'église St-Joseph de Dryden alors que Son Exc. Mgr E. Q. Jennings, évêque de Fort William, fit l'eulogie. La messe fut célébrée par Mgr Eugène Hébert, D.T., V.G., de Keewatin. Les Chevaliers de Colomb, dont M. l'abbé Dugal était membre au 4e degré, étaient fortement représentés. Une nombreuse délégation du clergé du diocèse de Fort William occupait le choeur.

La dépouille mortelle fut par la suite transportée à St-Boniface où un second service funèbre eut lieu le 16 février à la basilique. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux officiait. Le clergé diocésain et religieux était bien représenté.

L'inhumation eut lieu dans le terrain familial de la basilique. La Maison funéraire Moffat, de Dryden, et le Salon funéraire Desjardins, de St-Boniface, dirigeaient les funérailles.

## A l'Hôtel de Ville
# La Veillée
## du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 15 février était une journée mémorable dans les annales de l'histoire du Canada, et, la ville de St-Boniface a bien voulu marquer l'adoption du nouveau drapeau canadien par une cérémonie à l'Hôtel de ville. M. le Maire, entouré de son conseil et d'une garde d'honneur des corps de police et de feu et devant un bon groupe de citoyens de tous âges, depuis M. Auguste Pichette qui vient de fêter ses 80 ans, et une belle représentation de collégiens et collégiennes, entonnait fièrement l'O Canada à midi, pendant qu'on hissait le nouveau drapeau sur l'Hôtel de Ville.

Puis, s'exprimant en anglais et en français il lut le texte que voici: "Permettez-moi de remercier tous ceux qui ont aujourd'hui assisté, avec les membres du Conseil de Ville et le personnel de l'administration municipale, à cette cérémonie d'inauguration du nouveau drapeau canadien. C'est une occasion unique dans l'histoire de notre pays. Le Canada a maintenant son drapeau distinctif.

"Il est vrai que les délibérations sur le choix du drapeau ont été longues, mais ce choix a été déterminé par des spécialistes, approuvé par le gouvernement et sanctionné par Sa Majesté la Reine.

"Il était donc de mise que notre pays eut un drapeau à la veille de son centenaire; qu'il soit donc le symbole d'unité qui devra rallier toutes les nations du pays. Nous sommes tous Canadiens.

"Il est donc de notre devoir comme Canadiens d'accepter ce nouveau drapeau, sans hésitation et sans arrière-pensée, comme l'emblème officiel de notre beau et vaste pays. Qu'il soit donc un objet de fierté et de satisfaction; qu'il commande tout le respect que nous lui devons; et qu'il occupe la place d'honneur, tant dans nos coeurs que dans nos cérémonies.

"C'est donc avec légitime fierté que notre ville a décidé d'honorer le drapeau national dans une cérémonie si courte fut-elle mais remplie de sens national et de vénération. Je vous demanderais de clore cette inauguration par la prière à sa majesté la Reine".

M. le Maire invitait ensuite tous ceux qui étaient présents à prendre une légère collation dans la salle du Conseil.

### Assemblée du Conseil

C'est à 7 h. 30 p.m. qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. M. Roland Marcoux se présentait devant le comité de finance pour demander à la Ville d'acheter une annonce dans l'édition spéciale de la Winnipeg Tribune, qui paraîtra le 30 mars et qui aura plus de 150 pages pour marquer le 75e anniversaire de ce journal. M. Marcoux souligne qu'il y aura plusieurs articles sur St-Boniface, tant au point de vue historique et culturel qu'industriel; le comité recommande d'approuver en principe la dépense de $184 pour un quart de page d'annonce.

### Achat de terrain

Un représentant d'une compagnie manufacturière de produits chimiques à base de soufre voudrait acheter un terrain près de la rue Mission, et offre $1,500 pour le terrain. Il s'engage aussi à payer $5 du pied de devanture pour y amener une prise d'eau.

Un représentant de la cie Shopost se présentait ensuite devant le comité et offrait lui aussi $1,500 pour le même terrain; cette compagnie, qui est actuellement établie à St-Boniface, rue Taché, emploierait un personnel plus nombreux que l'autre compagnie, mais les échevins recommandèrent de demander un rapport de l'ingénieur sur le coût de la pose d'une conduite d'eau reliée au système de l'aqueduc, et quel montant pourrait être récupéré.

Tous les comités se réunissaient ensuite en session spéciale pour entendre M. le Ministre Steinkoff et sa délégation expliquer le projet provincial du centre des Arts pour le centenaire de la Confédération. M. le Ministre était accompagné du Ministre Smellie, de l'honorable juge A. Monnin, de M. René Préfontaine, et d'un groupe imposant de membres de la corporation du Centenaire.

### Centre culturel

Mme Mary Elizabeth Bayer, agent de liaison et directrice des relations extérieures de la corporation, montrait un film et faisait le commentaire indiquant les activités sportives et culturelles qui se développent dans notre province et qui bénéficieraient d'un grand centre culturel à Winnipeg; l'on voyait tour à tour des maquettes de la salle de concert, du musée et du planétarium; M. H. S. Moody, architecte, expliquait les détails de construction des divers édifices; on expliqua l'intérêt que pouvait avoir le planétarium, surtout pour les jeunes qui rêvent d'explorations spatiales.

Le Dr Matheson expliqua le rôle du musée et dit qu'il ne serait pas en compétition avec le nôtre, mais qu'il pourra le compléter et qu'il donnera sa place aux pages historiques du régime français et qu'il pourrait aussi aider notre musée par les services techniques dont il disposera.

Le ministre Smellie parla de la législation spéciale qui permet aux municipalités de prélever un millième sur les taxes de 1963 à 1970, ou bien d'emprunter la somme équivalente pour être répayée sur une longue période.

M. Steinkoff expliqua qu'avec le milieu et les octrois de $1 par capita du fédéral et du provincial, la Ville pouvait compter sur une somme de $579,488.00 et demandait que St-Boniface contribue la somme de $226,359.00 au projet du Centre des Arts et qu'il nous resterait une somme d'environ $350,000 pour nos projets.

### Questions posées

M. le Maire demanda aux échevins de poser toutes les questions qu'ils désirent, à cette délégation. Plusieurs demandèrent si les municipalités rurales seraient sollicitées pour des contributions à ce centre provincial. MM. les ministres étaient d'accord pour dire que les résidants des municipalités rurales étaient généralement trop éloignés de la ville pour bénéficier des avantages de ce Centre, et que s'ils faisaient le voyage à la Capitale il leur en coûterait déjà pas mal cher pour déplacement, hôtels, etc. Toutefois elles seront invités à contribuer, sans fixer de montant définitif.

M. le Maire, après avoir souhaité la bienvenue dans le plus vieux centre du Manitoba, leur dit qu'ils auraient pu avoir du terrain gratuitement s'ils avaient voulu placer le centre à St-Boniface et qu'avec un pont projeté pour le nord de la Ville, l'accès en aurait été facile; il se dit d'accord pour environ 99 pour cent de la nécessité d'un tel projet provincial, mais avise la délégation que St-Boniface a aussi des projets ambitieux pour fêter le Centenaire et que, s'il faut contribuer au projet provincial, aux joutes pan-américaines et à nos projets, il craint fort qu'il sera impossible de tout faire.

Il suggère que si le projet des joutes pan-américaines tombe à l'eau, la province devrait ajouter au projet du Centenaire la somme qu'elle affecterait aux joutes et aussi alléger le fardeau des municipalités. Il attire l'attention de la délégation sur le fait que la ville de Brandon bénéficiera d'un octroi spécial, et se demande pourquoi St-Boniface n'obtiendrait pas un tel octroi, à cause de son ancienneté et de son passé historique? M. le maire remercie enfin les ministres et félicite la délégation sur la manière dont ils ont présenté leur projet, et les assure que le Conseil étudiera avec beaucoup d'intérêt leur requête.

### Centre d'achat

La Cie Safeway, qui projette un des plus grands centres d'achat du Manitoba, demande à la ville de fermer une partie de la ruelle Marion-Goulet, près de la rue Braemar; l'ingénieur explique au comité certaines conditions auxquelles la compagnie devra se soumettre, avant que la ville puisse fermer cette partie de la ruelle; la fermeture de la ruelle sera formellement annoncée en temps et lieu.

### Aide aux prisonniers

La John Howard Society, qui s'occupe de l'aide aux prisonniers, demande un octroi de $600.00; ceci fut remis aux prévisions budgétaires.

Le trésorier annonce qu'il a vendu pour $168,000 de certificats de paiement de taxes, comparativement à $132,000 l'année dernière.

Le Comité de finances recommande de refuser la requête de la ville de Winnipeg pour une contribution aux joutes pan-américaines.

Un colporteur de bibles demande une réduction de la licence ($100.00), vu que sa marchandise sert à la diffusion et la connaissance de la religion; le comité cependant croit que ses intentions sont plus vénales et recommande de refuser la réduction demandée.

A la semaine prochaine.



PERCEPTION Dimanche 21 février à la campagne

Depuis 25 ans, $210,221.00 octroyés à environ 1,000 élèves

# L'OEUVRE DES BOURSES DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

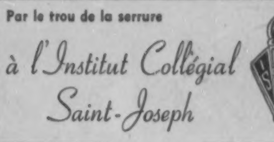
Depuis 5 ans, $43,343.00 octroyés à 251 élèves

PERCEPTION Dimanche 21 février à la campagne








**Le semaine étudiante**

Pour les filles de 9e année à l'Académie St-Joseph, la semaine étudiante fut révélatrice, ouvrit de nouveaux horizons. Dès le début, notre grande responsable, Diane Olivier, nous donna en quelques mots le thème de la semaine étudiante.

Le lundi 8 février, il y eut d'abord une discussion générale sur le rôle des jeunes dans la société. Nous avons conclu que les filles de notre âge peuvent apporter quelque chose à la société: leur joie, leur enthousiasme et leur bon exemple. Mardi, nous discutions les cours donnés en classe. Nous conclûmes que nos cours pourraient être rendus plus intéressants par des films, des recherches et des discussions.

Pour nous toutes, la journée idéale fut celle du mercredi. Toutes les filles, sans exception, ont contribué au succès de notre fête. Grâce à notre interprétation de l' "Ed Sullivan Show", admirablement dirigée par Gloria Piédalue, nous avons découvert des talents remarquables parmi nos compagnes. Ce programme fut suivi par la charade "It's Your Move". Il fallait voir nos expertes, Louise Daneault et Diane Jeanson, à l'oeuvre! Nos heureuses gagnantes furent Cheryl Van Raes et Juanita Higgins. Ensuite, on se rendit au gymnase Notre-Dame pour des jeux divers et très amusants. Quel fourmillement dans la salle pendant le "Scavenger Hunt"! Cette fois-ci les gagnantes, Louise Daneault, Annette Seguin et Germaine Gauthier, reçurent de beaux prix. Vers 5 h. 30, nous revînmes dans nos classes pour souper ensemble. Le tout se termina par un film comique intitulé "Absent-Minded Professor".

Durant les journées du jeudi et du vendredi, quelques filles donnèrent des cours en classe. Jeudi après l'école, toutes les filles assistèrent à une messe communautaire au gymnase de l'école Marion. Le célébrant était notre dévoué aumônier, M. l'abbé L. Roy.

Lucille CENERINI.

**Remarques sur la semaine étudiante**

La semaine étudiante a créé dans l'école une atmosphère de joie, d'enthousiasme, de bonne entente et surtout d'unité.

Gloria PIEDALUE.

Les jeux qui ont eu lieu après l' "Ed Sullivan Show" nous ont rapprochées les unes des autres. Nous connaissant mieux, nous nous aimons mieux.

Louise VADEBONCOEUR.

Les discussions que nous avons tenues cette semaine nous ont appris ce que nous pouvons faire pour notre société étudiante et pour rendre nos années à l'école plus intéressantes.

Charlotte DEROCHE.

La semaine étudiante a atteint son objectif — coopération, amour, entente entre maîtresses et élèves dans le Christ pour faire de notre école une société rayonnante de gaieté et pleine de bonne volonté.

Lucille CENERINI.

La semaine étudiante fut un grand succès en 9e année. Les discussions sur la société et sur nos talents développèrent notre sens de responsabilité. La preuve en est que toutes les filles ont travaillé ensemble pour le succès de notre journée idéale.

Diane OLIVIER.

Je crois que la semaine étudiante a appris aux filles de notre école à travailler ensemble pour le bien de toutes, comme dans une société.

Louise CHABALIER.

La semaine étudiante est en marche et toute l'école a pris un aspect nouveau. La routine de chaque jour est devenue plus endurable, presque agréable. Les filles se mettent à leur travail avec plus d'enthousiasme et avec beaucoup de joie. La semaine étudiante a vraiment ouvert la porte à une école plus dynamique.

Jeannine FAUCHER.

Lundi, jour de discussion, élèves et maîtresses ont fondu leurs idées et ont exprimé leurs opinions sur différentes activités de classe. Les sujets dominants ont été le Concours de Timbres, la Conférence de Madame Frank Woodley et la présentation du film "Longest Day" lors de l'ouverture de notre nouvel écran cinémascope. Ceci donna aux filles la chance de sonder le terrain pour le semaine étudiante et lui donna son goût d'unité et de fierté.

Mardi, jour de préparation, chaque classe a entrepris d'organiser les activités de chaque élève pour la journée de mercredi. Ce travail d'équipe inspira des sentiments d'amitié entre filles et institutrices. Quel meilleur moyen d'atteindre le but de la semaine étudiante!

Gisèle PIEDALUE.

Mercredi fut une journée idéale pendant la semaine étudiante. Des élèves en collaboration avec les institutrices préparerent des cours dans lesquels les filles prendraient une part active.

Les maîtresses eurent l'occasion de s'asseoir avec les élèves et de redevenir écolières pendant que quelques élèves assumèrent les obligations et les responsabilités d'une institutrice.

Il y eut des cours, aussi, où nous avons bien ri: maîtresses et élèves ensemble. En chimie, par exemple, deux filles donnaient une démonstration très intéressante et sérieuse, mais un petit accroc, une réaction trop violente, et toutes riaient aux éclats. Mais tout n'était pas bouffonnerie! Nous venions à l'école pour apprendre, alors il fallait faire cela, même si la maîtresse était une fille de notre âge.

Ce fut une journée de joie intellectuelle et il y eut certainement un rapprochement entre les institutrices et leurs élèves.

Agnès MORIN.

A 3 h. 45, jeudi, eut lieu notre messe communautaire dans le gymnase de l'école Marion.

Dans cette assemblée, on ressentait une atmosphère pieuse et sincère. Les cantiques appropriés auxquels toutes participèrent avec piété, rehaussèrent la solennité de la messe. Chacune semblait une petite flamme de prière scintillant pour Jésus. Mais toutes ensemble on formait une langue de feu, brillant d'un grand amour pour notre Maître. Cet amour a semblé s'épanouir lorsque les étudiantes vinrent s'agenouiller à la table de communion. Toutes les participantes ont apprécié cette messe communautaire qui établissait entre maîtresses et élèves, un lien spirituel. Le Seigneur était certes content de voir ses enfants unis dans la grande prière liturgique, la Messe.

Rose-Marie LOISELLE.

Après la belle messe communautaire nous sommes revenues à l'école pour commencer notre petite soirée. Chaque classe de la 8e à la 12e année a pris le souper dans sa propre classe dans une vraie atmosphère de gaieté et d'entrain.

Puis le temps des chansons et, entre-temps, des charades amusantes et entraînantes! Ici, Yvonne nous pantomime "Name Game". Puis, Gisèle essaie de nous faire deviner la charade "Horse Opera". Ensuite c'est une joute de gouret avec deux balais et une guenille comme rondelle. Monique nous a beaucoup impressionnées par ses deux chansons. Félicitations au "Drip Drops" pour leur merveilleuse interprétation du "Pepsi Jive".

Enfin, pour finir la soirée nous sommes descendues dans la grande salle pour regarder "The Absent-Minded Professor".

Jeannine FAUCHER.

**Le Panel**

Toutes les filles de 12e année, puis des 11e et 10e années se sont réunies vendredi dans la salle académique pour donner le compte rendu de la semaine étudiante. Les opinions furent diverses, mais elles semblaient être centrées sur le sujet: le sens de responsabilité. Il était évident que plusieurs filles confondaient le sens de responsabilité avec les qualités de chef. Soeur Anne-Marie a fait la distinction à la grande satisfaction de toutes.

Ginette RAGOT.

**Impressions**

J'ai trouvé que la semaine étudiante a été un réel succès. Les élèves se montrèrent capables de faire régner entre elles une véritable amitié. Durant les discussions, les élèves donnèrent leurs opinions au sujet de la responsabilité, l'initiative et l'intégration. En participant à ces discussions, les élèves surent reconnaître la richesse de pensée de leurs compagnes. Cette semaine fut une réussite extraordinaire, car les élèves ont su prendre sérieusement leurs responsabilités, tandis que la collaboration des maîtresses servit à faire ressortir les qualités de chef dans chacune des filles.

Louise LA RIVIERE.



Gérald Carrière

## Clerc-Servant de l'année

A la réunion générale du 31 janvier, le bureau de Direction des Clercs-Servants a choisi à l'unanimité, Gérald Carrière, élève de Xe année à l'Institut Provencher, comme Clerc-Servant de l'année.

Le dimanche 7 janvier, nos Clercs-Servants ont essuyé une défaite sur la patinoire du Collège. Ils ont, en bons sportifs, baissé pavillon devant l'équipe dirigé par Gilbert Sabourin.

Le 13, les jeunes équipes ont joué deux parties. Le 14 janvier, sur la patinoire du Collège, les "colosses" de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens s'affrontiaent aux "Goliath" de la Cathédrale. Le résultat fut en faveur de tout le monde: une rencontre vraiment fraternelle.

Le 21 janvier aura lieu une reunion en la salle des Sts-Martyrs. Les Clercs-Servants de différentes paroisses se réuniront pour une soirée de famille.

Evidemment, les plus âgés qui lisent cette chronique, se révoltent intérieurement. Encore du nouveau . . . on en a pourtant assez!!!

Il n'est pas exagéré de dire qu'ils entrent tout vivants dans un monde tout nouveau. Ça leur fait peur.

Savez-vous, nous sommes prêts à leur payer un billet sur la première fusée à la lune. Leurs soupirs, leurs remarques, parfois insidieuses, feraient sans doute sourire les anges, et les archanges branleraient la tête en disant: Pauvres vieux!!!!!!!

Sans vouloir être sarcastiques, nous pouvons leur faire une suggestion . . . Nous savons bien, et vous l'admettez avec nous, que les corps politiques et même ecclésiastiques, avec leur structure sont parfois très lents, du moins ils en donnent l'impression.

Aussi nous vous disons: "Take off your old coat and roll up your sleeves". Même si ça t'essouffle de nous suivre. Prépare-toi à travailler, même si c'est difficile. Trop souvent tu t'attaches à du tout fait. Ce qui te manque c'est l'effort. Tu te froisses trop facilement de voir quelqu'un oser jeter un regard de l'autre côté de la clôture.

Regarde autour de toi. Regarde à gauche, à droite, à l'est, à l'ouest, il y a toute une jeunesse qui cherche; une jeunesse remplie de générosité, et ton attitude, ton immobilité les tuent — tu sers d'instrument au suicide de la génération montante.

Oublies-tu que, ce pourquoi nous sommes ne consiste pas uniquement dans "la souffrance". mais notre destin à chacun c'est le "vrai", le "beau". Toi, tu te plais à répéter le même refrain depuis toujours — te blasant toi-même et blasant les autres.

"Take off your old coat, and roll up your sleeves".

Nous brisons les cadres, et après? Les vieux concepts nous pèsent, nous voulons du neuf. Pourquoi mettre des bornes à nos élans? Nous en avons assez des sourires hypocrites et des mains tendues qui ne servent qu'à nous reculer davantage. Nous en avons assez, des moralistes qui cherchent, avec une diplomatie toute romaine, à nous aveugler par de belles phrases, et des sous-entendus parfois insidieux.

"Take off your old coat, and roll up your sleeves."

Suis-nous, mon vieux, et ne cherche pas à comprendre. Les idées jeunes et neuves qui nous animent sont libres de traditions.

Tu retrouveras ton souffle, tu verras clair, et tu comprendras que même si nous brisons des cadres, nous sommes de la génération montante et tôt ou tard tu devras nous céder la place.

La direction des C.S.

### PETITE NOTE

**Baptême**

Le 24 janvier: Jean-Paul-André, fils de Jean De Cruyenaere et de Pauline Létourneau, né le 17 janvier à l'hôpital général St-Boniface.



**La Défense Civile dit:**

Apportez vos documents importants, titres, permis de mariage, etc., chez un ami ou un parent en dehors du Grand-Winnipeg, ou ayez-les à portée de la main pour les apporter avec vous.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

# Des étudiants de l'Est et de l'Ouest étudient la théorie des deux nations

Des étudiants du Collège St-Paul ont pris l'initiative d'organiser sur le campus de l'Université de Manitoba, les 12 et 13 février, deux journées d'étude d'une importance toute particulière, dont le thème central fut "La théorie des 'DEUX NATIONS' et son rapport particulier avec les provinces des Prairies". Ces jeunes "Canadiens" de multiples origines ethniques ont su donner à ces journées une atmosphère digne d'un pays officiellement bilingue, grâce à leur choix des conférenciers invités, grâce aux sujets de discussion, grâce à l'impression bilingue du programme, etc.

Le seul énoncé des titres des discours et des noms des orateurs montre clairement le sens de ces journées: "Le statut des autres minorités et cultures d'après la théorie des deux nations au Canada"; "La théorie des deux nations telle qu'elle s'applique à la structure fédérale du Canada. Le statut spécial dont pourrait jouir le Québec"; "La théorie des deux nations telle qu'elle se manifeste dans la politique extérieure du Canada". Les orateurs venaient du Manitoba et du Québec: Jan Lazowski, étudiant du collège St-Paul; Robert Panet-Raymond, vice-président aux Affaires publiques de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal; Mme Mary Wawrykow, avocate, de Winnipeg; Cam Osler, étudiant en droit à l'Université de Toronto et ancien de St-Paul; Dr D. C. Thompson, président du département des Sciences politiques à l'Université de Montréal; le professeur E. Schreyer, député manitobain, professeur de sociologie au Collège St-Paul; Ian Parker, vice-président de l'Association Etudiante du United College de Winnipeg; Dr Louis Sabourin, professeur de science politique à l'Université d'Ottawa; Dr Cornelius Jaenen, professeur d'histoire au United College; l'honorable juge Alfred Monnin, de St-Boniface; R.P. Desmond Burke-Gaffney, S.J., recteur du Collège St-Paul.

Chaque discours fut suivi d'une période de discussion. Le tout fut couronné par une session plénière où on lut les rapports des divers groupes de discussion, on accorda une période de questions générales, on rédigea des résolutions pratiques, etc. Un groupe de collégiens de St-Boniface apporta sa contribution au succès de la Conférence.

Il sera possible de faire connaître à nos lecteurs, la semaine prochaine, le contenu des divers discours, les résultats des discussions, le texte des résolutions, grâce à la collaboration empressée du comité étudiant responsable de ces deux journées d'étude. Ce comité se composait ainsi: Cam Osler, B.A., directeur de la conférence; T.L. Mooney, président; Paul Lévesqué et J. Y. Buckingham, vice-présidents; Ida Reichardt, secrétaire; J. A. O'Connor, directeur de la publicité; Jacqueline Williams, directrice des seminars; Madeleine Bourgouin, réception.

Voici pour le moment le texte d'une lettre reçue au bureau de rédaction. Elle est signée par James A. O'Connor, susmentionné au paragraphe précédent comme directeur de la publicité:

"La conférence 'théorie des deux nations' tenue en fin de semaine au collège St-Paul a remporté un vrai succès. Même si elle n'a rien prouvé d'autre, elle a permis de constater qu'on peut différer d'opinion, sans se chicaner pour autant. L'entente n'est vraiment possible que s'il y a compréhension du point de vue de chacun, et la compréhension n'est possible que si les différences sont expliquées avec une froide logique dans une atmosphère d'amitié. Il est naturel qu'on ne puisse nécessairement s'entendre sur telle solution ni sur le fait que tel compromis soit possible, mais nous avons saisi que l'entente est possible et nous avons compris que la compréhension mutuelle est un premier pas dans la bonne direction. Nous avons réussi à créer un remarquable degré de compréhension qui, après tout, est la pierre d'angle de toute entente. Il est vrai que ce progrès n'a atteint qu'une minime parcelle du tout (soit environ une centaine d'étudiants), mais c'est tout de même déjà un progrès.

"Les solutions offertes à notre dilemne 'Deux Nations' ont été nombreuses et divergentes. Elles vont de la presque complète indépendance, suggérée par la délégation de Montréal, à une éventuelle assimilation, suggérée par quelque-uns de nos délégués manitobains. Les principaux orateurs ont semblé en général les plus modérés. Ils ont suggéré plusieurs degrés d'Unité dans la Diversité, une certaine coexistence des deux cultures et langues qui corresponde davantage à l'égalité qui fut suggérée à l'origine par les Pères de la Confédération.

"Il me faudrait plusieurs pages pour vous expliquer tout ce que j'ai personnellement appris au cours de cette Conférence, mais quand le rapport final sera préparé, avec le texte des discours, nous vous en enverrons des copies . . ."

Cette lettre d'un étudiant manitobain est un véritable témoignage. Félicitations à M. O'Connor et à ses jeunes amis qui prirent l'initiative de telles journées d'étude universitaire d'un problème canadien de primordiale importance. Et . . . à bientôt, car il est certain que tous liront avec attention votre rapport de ces journées.

## Sts-Martyrs-Canadiens

**Baptêmes**

Ronald-Alain-Joseph, fils d'Ernest Neveu et d'Aline Forest.

Monique-Gisèle-Marie, fille de Maurice Lafrenière et de Gisèle Comeau.

Suzanne-Blanche-Marie, fille de Raymond Doiron et d'Yvette Boucher.

Daniel-Théodore, fils de Léo LeBlanc et de Lisèle Lussier.

Yvonne-Francine, fille d'Hubert Préfontaine et de Rose-Marie Trudel.

**Réunion de la L.F.C.**

A la dernière réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, les membres ont eu le bonheur d'entendre M. Gérard Prénovost et M. et Mme Henri Campagne les entretenir sur le sujet suivant: "Ajustement dans le mariage". Ce fut très intéressant et instructif puisque ce sujet les touche de près. Aimer quelqu'un, c'est lui vouloir du bien. Il faut communiquer ensemble. On recommande la lecture et la discussion ensemble. C'est un point d'union. On fit valoir aussi l'idée des équipes de ménages. Mme Victor Morin sut remercier délicatement.

Dimanche dernier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., venait partager le déjeuner avec les membres de la Ligue pour ensuite les instruire sur la femme au temps du Concile. "Le rôle de la femme, a-t-il dit, est une raison majeure pour la tenue du Concile. Elle aidera à moderniser l'Eglise avec toute sa gamme de qualités de l'idéal féminin. L'Eglise s'intéresse beaucoup à la promotion sociale de la femme".

Mme Paul Fournier remercia le Père Bédard bien aimablement.

Allô Printemps! Telle se nomme la petite dernière, la parade de mode. Elle sera présentée le 21 mars à l'hôtel Niakwa, salle Wigwam, à 2 h. p.m., et le soir à 8 h. 30. Les billets sont de $1.25. Ils seront en vente au sous-sol de l'église après chaque messe du dimanche 21 février.

**Çà et là**

Bravo pour une si belle réussite à la dernière partie de cartes. Succès jamais encore dépassé. Gagnants aux cartes: M. Paul Mousseau et Mme Roland Jeanson; prix d'entrée, Roger Kirouac.

La collation des diplômes de français au gymnase du "Windsor Park Collegiate" le vendredi 26 février, à 8 h. p.m., est l'affaire de tout le monde, parents, amis et intéressés de la paroisse ou de l'extérieur. Bienvenue.

Félicitations au nouveau syndic, M. Louis Marius, et remerciements sincères à M. le Dr L'Heureux, syndic sortant de charge.

Sincères condoléances à M. Charles Guénette à l'occasion du décès de son père, M. Télesphore Guénette.

Jésus dit: "Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma soeur et ma mère". (Mc 3, 35)













# Au poste CBWFT

**SAMEDI 20 FEVRIER**

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Belle étoile"
10.00—Film
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Traqué par les S.S."

**DIMANCHE 21 FEVRIER**

2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
11.00—Long métrage: "Du sang sous le chapiteau"

**LUNDI 22 FEVRIER**

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Sir Georges-Etienne Cartier
10.30—Cinéma: "La Soupe à la grimace"

**MARDI 23 FEVRIER**

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir

**MERCREDI 24 FECRIER**

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Mamouret, le briseur de chaînes"

**JEUDI 25 FEVRIER**

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Quand les arbres étaient grands"

**VENDREDI 26 FEVRIER**

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Suzy, dis-moi oui"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Je t'attendrai"

# Chronique de CBWFT

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.**

### Le Théléthéâtre

Le Téléthéâtre de Radio-Canada présente **La Reine Morte** de Montherlant. Réalisée par Jean Faucher, l'oeuvre de Montherlant sera présentée dans des décors signés Alexis Chiriaeff, avec des costumes créés par Claudette Picard. **La Reine Morte** mettra en vedette François Rozet, Françoise Faucher et Benoît Girard. La distribution comprendra également: Jean-Louis Roux, Bertrand Gagnon, André Cailloux, Ulric Guttinger, Guy Ferron, Julien Genay, Louis Aubert, Michelle Rossignol, ainsi que Philippe Faucher, Charles Roche et Jean Tard.

**La Reine Morte**, une des plus belles tragédies de Montherlant, est l'oeuvre d'un poète inspiré et d'un homme extrêmement sensible. On s'accorde pourtant à trouver M. de Montherlant dur, hautain, cynique même. C'est parce que Montherlant est secret. Il ne veut pas se livrer en public et il a horreur de la publicité. Au théâtre, quand le public applaudit une de ses pièces et réclame l'auteur à grands cris, il s'enfonce au plus creux de l'ombre dans sa loge. Quand il a été élu à l'Académie française, il a demandé et obtenu le privilège d'être dispensé des visites protocolaires. Il n'a même pas voulu se soumettre à la réception officielle sous la Coupole, avec le discours obligatoire, en habit brodé, bicorne emplumé et épée au côté. C'est uniquement par ses écrits que Montherlant se livre, à son insu probablement. Dans La Reine Morte, il nous dévoile un homme au coeur battant, un homme qui connaît la souffrance, la morsure des passions, l'éternel combat entre la puissance et l'amour.

**La Reine Morte** est une des tragédies chéries de Montherlant. N'-at-il pas écrit à propos de cette pièce: "Pour la première fois de ma vie un sujet m'a été proposé en tant que sujet. L'auteur de la Reine évanouie m'a tendu le sujet de **La Reine Morte**. Avec une sorte de divination, vous avez piqué sur une matière qui m'était convenable. Je n'avais qu'à la laisser reposer sur mon coeur pour qu'elle y germât."

**La Reine Morte**, tragédie en trois actes de Henry de Montherlant, au Téléthéâtre, le dimanche soir 21 février, à 9 heures.

### Nos longs métrages

Le samedi 20 février, à 8 h. 30, "Belle-étoile".

Et à 10 h. 45, "Traqué par les S.S.", drame de la Résistance yougoslave. Un ingénieur, évadé d'un camp de prisonniers, ébauche un plan pour faire sortir son fils d'une école nazie.

Le dimanche 21 février à 11 h., "Du sang sous le chapiteau", drame. Un clown est accusé du meurtre de son partenaire.

Le lundi 22 février à 10 h. 30, "La Soupe à la grimace", film d'aventures avec Georges Marchal, Maria Mauban et Noël Roquevert.

Le mardi 23 février à 10 h. 30, "La Grande Illusion", de Jean Renoir. Avec Jean Gabin, Pierre Fresnay et Eric von Stroheim. En 1918, un capitaine et un lieutenant d'aviation sont internés dans un camp allemand.

Le mercredi 24 février à 10 h. 30, "Mamouret, le briseur de chaines", comédie sentimentale avec Pierre Fresnay et Blanchette Brunoy. Dans une famille de paysans où par intérêt on se marie entre cousins, une vieille grand-mère décide de faire le bonheur de sa petite-fille.

Le jeudi 25 février à 10 h. 30, "Quand les arbres étaient grands", étude psychologique de Léo Koulikjanov. Afin de s'assurer un abri confortable, un homme fait accroire à une jeune fille qu'il est son père.

Le vendredi 26 février à 8 h. 30. "Suzy, dis-moi oui", comédie avec Rosalind Russel et Ray Milland.

Et à 11 h., "Je t'attendrai", film de Léonide Monguy avec Jean Pierre Aumont et Corinne Luchaire.









Les Jeunesses Musicales

# Le récital de Betty-Jean Hagen

Toute autre sonate de Mozart aurait fait aussi bien l'affaire, mais quand on vient d'entendre celle-là, et jouée de la sorte, c'est celle-là que l'on préfère! On n'aura pas souvent l'occasion d'entendre plus belle interprétation de Mozart que celle donnée par Betty-Jean Hagen et Richard Corbett.

La sonorité ravissante que la violoniste tire de son instrument et le mécanisme impeccable du pianiste y sont pour beaucoup, mais c'est surtout leur fine compréhension de l'oeuvre qui nous a valu cette interprétation de grand style. On s'est insurgé bien souvent — et à bon droit — contre le Mozart tout en dentelles de certains interprètes. C'est qu'il y a dans Mozart des qualités tellement évidentes que l'on est porté à appuyer sur celles-là à l'exclusion d'autres moins voyantes.

Il faut sans doute tenir compte de tant d'élégance, de tant d'esprit, de tant de grâce, mais non s'en tenir à ça, car cela n'est encore que l'extérieur et il faut pénétrer plus avant pour trouver tout un monde insoupçonné dans cette oeuvre.

Il y a aussi qu'en cette musique tout est si bien ordonné, si bien mesuré, si bien dosé que d'aucuns sont tentés d'y mettre une rigueur qui confine à la sécheresse. Par ailleurs, d'autres y découvrant quelque sentiment y mettront un brin de mièvrerie, ce qu'il ne faut surtout pas. Et dire que l'on croit Mozart facile. Nos duettistes ont évité tous les écueils possibles. Ils ont mis là tout ce qu'il faut et rien de ce qu'il ne faut pas.

Une autre sonate. Combien autre! Celle de Grieg.

Quoi de commun entre Mozart et Grieg? Peu de chose, sauf que l'un et l'autre sensibles ne furent ni l'un ni l'autre des tourmentés.

Deems Taylor, un jour, passait en revue tous les reproches que l'on fait à Tchaikowski. C'est à peu près les mêmes que l'on fait à Grieg, de même qu'à Dvorak. Il reconnaissait le bien-fondé de la plupart de ces reproches mais, concluait-il, où trouve-t-il ces mélodies? En américain: "Where does he get those tunes?". Compositeur lui-même, il n'était pas sans savoir qu'on ne trouve pas ça à volonté. Il faut la veine. Grieg et Dvorak, aussi bien que Tchaikowski, sont certainement des veinards.

Il est vrai que l'on se fatigue de cette musique — sans doute parce qu'en certaines périodes on l'entend trop — mais avant que cela n'arrive, elle nous aura valu des moments délicieux. De plus, quand après un long abandon on y revient, le charme opère encore. Et c'est bien ce qui est arrivé. Quels bons souvenirs! D'autant (c'est bien personnel, il est vrai, mais . . .), d'autant que le soir même du concert j'apprenais le décès, à Toronto, d'un des nombreux musiciens qui fréquentaient chez nous il y a quelque trente ans et qui nous jouait cette sonate entre bien d'autres choses.

Il y avait encore au programme une suite de Joseph Suk. Gendre de Dvorak, on reproche à ce compositeur d'avoir par trop imité son beau-père. Certainement pas en ce qui assurera la survivance de la Symphonie du Nouveau Monde. Musique estimable, très vivante, brillante même, les thèmes n'en sont pas obsédants, bien sûr. Ils n'empêcheront jamais personne de dormir.

Des pièces de Szymanowski qui suivaient, on peut dire un peu la même chose. Mais tout cela brillamment exécuté. En rappel, une Danse Hongroise de Brahms. Quand Brahms se mêle de faire la fine, je le trouve détestable. Pour compenser, en second rappel, une délicieuse Sicilienne de Paradis. Encore un bon vieux souvenir.

Somme toute, très belle soirée mémorable, comme bien d'autres que nous ont offertes les Jeunesses Musicales Canadiennes.

Marius BENOIST.

## TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man., le 5 février 1965.

Révérend Père,

Il ne se passe guère de jours que quelqu'un nous demande un livre qu'il a vu annoncé dans **La Liberté et le Patriote**, et je vous assure que nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir publier régulièrement nos listes de nouveautés. C'est la meilleure publicité pour la bibliothèque et un service rendu à vos et à nos lecteurs.

Vous trouvez ci-joint la liste de ce mois, elle est assez longue et vous la publierez comme vous le jugerez le plus propice.

Veuillez agréer, Révérend Père, nos plus sincères remerciements,

Claire-M. AUDET,
bibliothécaire.

**Commission de centenaire ........**

L'hon. juge Alfred-M. Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba, vient d'être nommé à la Commission manitobaine du centenaire.

M. Monnin fait partie de la Commission nationale du centenaire et du Conseil canadien du centenaire. Il est aussi ancien président du Comité du "Winnipeg Symphony Orchestra", membre du "Canadian Club" et fait partie du Comité consultatif du Collège de St-Boniface et de l'hôpital Taché.

# Nouveautés à la bibliothèque

— I —

**PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE**

161 — Boirel, René. **L'art d'inventer et de développer son ingéniosité tout en se iultivant.**
189 — Cresson, André. **Saint Augustin. Sa vie, son oeuvre, aver un exposé de sa philosophie.**
189 — Cresson, André. **Saint Thomas d'Aquin. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
192 — Cresson, André. **Darwin. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
192 — Cresson, André. **David Humé. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
192 — Cresson, André. **Francis Bacon. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
193 — Cresson, André. **Leibniz. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
194 — Boirel, René. **Brunschvicg. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**
194 — Houbart, Jacques. **Un Père Dénaturé. Essai critiqué sur la philosophie de Jean-Paul Sartre.**

**RELIGION**

215 — Smulders, Pierre, S.J. **La vision de Teilhard de Chardin. Essai de réflexion théologique.**
220.92 — Gaubert, Henri. **Abraham l'ami de Dieu.**
220.92 — Gaubert, Henri. **Isaac et Jacob les élus de Dieu.**
220.92 — Hayek, Michel. **Le mystère d'Ismaël.**
248 — François of Saint Mary, O.C.D. **The Simple Steps To God.**
262.5 — Blondel, Maurice. **Attente du Concile.**
262.5 — Küng, Hans. **Le Concile, épreuve de l'Eglise.**
281.9 — Dick, Ignace. **Questce que l'Orient chrétien?**
291 — Bulfinch, Thomas. **Bulfinch's Mythology.**
292 — Grimal, Pierre. **Petite Histoire de la mythologie et des dieux.**
295 — Van Baaren, Th. **Les religions d'Asie, de l'Islam au bouddhisme Zen.**

**SCIENCES SOCIALES ET PEDAGOGIE**

301 — Bottomore, T. B. **Sociology. A Guide To Problems And Literature.**
301 — Parsons, Talcott. **The Social System.**
301.069 — Carrier, Hervé, S.J. **Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951.**
301.12 — Michel, Andrée. **La condition de la Française d'aujourd'hui.**
301.151 — Bettelheim, Bruno. **Social Change And Prejudice, Including Dynamics Of Prejudice.**
301.2 — Shapiro, Harry L., ed. **Man, Culture And Society.**
301.246 — Nisbet, Robert A. **Community And Power.**
301.41 — Dumont, Fernand. **Pour la conversion de la pensée chrétienne. Essai.**
301.423 — McKinley, Donald Gilbert. **Social Class And Family Life.**
301.45 — Groulx, Lionel, chanoine. **Chemins de l'avenir.**
301.4510 — Arès, Richard, S.J. **Justice et équité pour la communauté canadienne-française.**
301.463 — Ardant, Gabriel. **Plan de la lutte contre la faim.**
301.463 — Lederer, Jean. **Problèmes sociaux de l'alimentation.**
301.466 — Fonds des Nations Unies pour l'enfance. **Les besoins de l'enfance.**
301.466 — Fonds des Nations Unies pour l'enfance. **Les enfants dans le tiers-monde.**
309.71 — **Canadian Society. Sociological Perspectives.**
309.71 — Clark, S. D. **The Developing Canadian Community.**
321.84 — Reshetar, John S., jr. **A Concise History Of The Communist Party Of The Soviet Union.**
324.3 — Noireaut-Blanc, Raymonde. **Tous les droits de la femme.**
326.9 — Ginzberg, Eli. **The Troublesome Presence; American Democracy And The Negro.**
327.71 — **Le Canada et les Nations Unies, 1963.**
328.714 — Arès, Richard, S.J. **Du rôle de l'Etat dans un Québec fort.**
331.88 — Kriegel, Annie. **Les Internationales Ouvrières (1864-1943).**
332.3 — Arès, Richard, S.J. **Les Caisses Populaires et la communauté canadienne-française.**
335.097 — Sauriol, Paul. **La nationalisation de l'électricité.**
338.17 — Marchal, Lucien. **L'or blanc. La prodigieuse aventure du coton.**
342.71 — Drapeau, Jean. **Jean Drapeau vous parle.**
342.971 — O'Hearn, Peter J. T. **Peace, Order And Good Government. A New Constitution For Canada.**
364 — Marquiset, Jean. **Le crime.**
364.15 — Rodgers, Raymond. **Le sexe et la loi au Canada.**
370.19 — **Justice et paix scolaire,** par André Morel, Dominique, etc.
370.19 — Page, Charles H., ed. **Sociology And Contemporary Education.**
377.5 — Ryan, Mary Perkins. **Are Parochial Schools The Answer? Catholic Education In The Light Of The Council.**

**SCIENCES PURES**

523.72 — Perrot, Marcel. **La houille d'or ou l'énergie solaire.**
526 — Hapgood, Charles. **Les mouvements de l'écorce terrestre.**
575.01 — Bertaux, Pierre. **La mutation humaine.**
590.7 — Cuvelier, Claude. **Mon aquarium. Choix, installation, entretien, esthétique.**
595.7 — Gauroy, Pierre. **Bêtes familières, monde ignoré.**
598.297 — Melançon, Claude. **Charmants voisins.**

**SCIENCES APPLIQUEES**

610 — Flamand, Alban. **Médecine d'aujourd'hui.**
610 — Joubert, Lucien, M.D. **La médecine est malade.**
612.63 — Pyle, Leo, ed. **The Pill And Birth Regulation. The Catholic Debate, Including Statements, Articles And Letters From The Pope, Bishops, Priests And Married And Unmarried Laity.**
629.13 — Denidder, Guy. **Les avions de ligne américains. Les flottes aériennes mondiales.**
629.28 — Frère, Paul. **Je conduis mieux.**
641.1 — Corriveau, Gérald, M.D. **La santé sans pilules.**
646.01 — Lange, Elisabeth. **J'habille mieux mes enfants!**

(à suivre)

### Décès

**M. T. GUENETTE**

Le mardi 9 février est décédé subitement à l'hôpital St-Joseph, M. Télesphore Guénette, de Vancouver, C.-B., et autrefois de St-Boniface. Il était âgé de 83 ans. Le service fut chanté à Vancouver.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Georgianna), deux fils, Alphonse et Charles; une fille, Mme D. Robert (Jeanne), tous de St-Boniface; sept frères, Arthur, de St-Jean-Baptiste, Man., Jean-Baptiste, de Gravelbourg, Ernest, Onésime, Oscar et Jules, de St-Boniface, et Procule, de l'Afrique du Sud; quatre soeurs, Mme Marie-Laure Clément, de St-Jean-Baptiste, Mme Délima Fontaine, Lena Roy et Antoinette Durand, toutes de St-Boniface; huit petits-enfants et huit arrière petits-enfants.

# ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

**DIMANCHE**

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro:
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

**Du lundi au samedi inclusivement**

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

**Du lundi au vendredi inclusivement**

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.53—Intervalle
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

**LUNDI**

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

**MARDI**

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

**MERCREDI**

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

**JEUDI**

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

**VENDREDI**

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

**SAMEDI**

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture



**La troupe nationale de danse de la Tchécoslovaquie qui figurera au même programme que les Globe-trotters de Harlem comprend 40 danseurs, musiciens et chanteurs, portant tous et toutes le costume des natifs du pays au 19e siècle.**

**La troupe présentera des danses bohémiennes et slovaques qu'elle sait interpréter avec vivacité et éclat. Les fervents du basket-ball et de l'art chorégraphique seront servis à souhait mercredi prochain, 24 février 1965, à l'Arena de Winnipeg où l'on peut se procurer des billets pour cette soirée sensationnelle.**

# "L'Annonce faite à Marie"

Voici un résumé de la pièce de Paul Claudel, selon des notes préparées par le professeur E. S. Denney, de l'Université du Manitoba.

**PROLOGUE**
**Combernon, à l'aube**

Pierre de Craon, bâtisseur de cathédrales, quitte Combernon où il était venu faire une ouverture dans le mur de l'église de Monsanvierge pour permettre à la reine, mère de Charles VII, de se joindre aux religieuses de ce couvent scellé. Il se met en route vers Reims où l'on doit construire une cathédrale.

Violaine, qu'il avait "attaquée" l'année précédente, vient lui dire qu'elle lui a pardonné. Il l'avertit qu'il est devenu dangereux, mais elle répond en riant qu'elle n'a nullement peur. Il lui dit alors qu'en punition de son essai d'atteinte à sa vertu il a été frappé de la lèpre, mais que l'évêque lui a permis, par permission spéciale, de continuer son travail de construction d'églises au lieu de se retirer dans une colonie de lépreux. Violaine lui donne alors un anneau d'or (don de Jacques Hury), sa contribution au sanctuaire en construction. De plus, prise de compassion pour Pierre de Craon si affligé, elle lui donne un baiser d'adieu.

A leur insu, Mara, soeur de Violaine, assite à cette scène.

**ACTE PREMIER**
**La cuisine de Combernon**

Anne Vercors annonce à sa femme qu'il doit faire un pèlerinage en Terre Sainte. Il est las d'une vie d'aise et de bonheur, et donc il se sent comme obligé de partir. Sa femme plaide en vain contre sa décision. Il laisse sa terre et ses biens à Jacques Hury qui vit avec eux depuis son enfance, et il veut aussi lui donner sa fille ainée, Violaine, en mariage.

Mara, qui a entendu tout ceci, insiste auprès de sa mère, lui demandant d'avertir Violaine qu'elle ne peut marier Jacques. Car je l'aime moi aussi, et je me tuerais, dit-elle. Sans attraits, tête dure, se sentant rejetée et non aimée, jalouse de sa soeur Violaine si heureuse et si recherchée, Mara est bien déterminée d'obtenir son but. Violaine et Jacques, qui s'aiment tendrement l'un et l'autre, célèbrent leurs fiançailles. Le papa part vers Jérusalem.

**DEUXIEME ACTE**
**Deux semaines plus tard**

La mère dit à Mara qu'elle a fait son message et que, conséquemment, Violaine a perdu tout dernièrement sa gaieté. Jacques Hury revient d'un voyage et Mara ne cesse de lui insinuer que Violaine ne lui appartient pas . . . à lui seul. Jacques trouve Violaine vêtue de l'habit des moniales de Monsanvierge, robe que les femmes de Combernon ne peuvent revêtir que deux fois dans leur vie: le jour de leur mariage et le jour de leur mort.

Violaine ne permet pas à Jacques de l'approcher, et elle essaie de lui faire briser sa promesse sans lui donner de raison explicite. Finalement, après qu'il lui eut répété à maintes reprises son amour éternel, et étant bien convaincue de leur complète union spirituelle, elle lui révèle son secret. Ouvrant un pan de sa robe, elle lui montre qu'elle est marquée du signe de la lèpre.

Jacques réagit sans pitié, car Mara lui avait dit ce qu'elle avait vu un jour: Violaine baisant Pierre de Craon le lépreux. Violaine ne nie rien. Jacques l'entraine là où elle vivra la vie solitaire des lépreux, mais en lui disant tout simplement qu'il l'amène pour un temps dans sa propre famille.

**TROISIEME ACTE**
**Huit ans plus tard.**
**La scène se passe à Chevroche, près de Reims**

Les ouvriers ont complété la route que parcourra le roi, conduit par une servante (Jeanne d'Arc), en route vers la cathédrale de Reims où il sera couronné. C'est la veille de Noël.

Mara, transportant un fardeau sous son manteau, recherche Violaine qui, rongée par la lèpre, aveugle et pauvre, vit tout près dans un taudis. Mara la trouve en effet et lui dit que ses propres souffrances sont encore plus grandes que celles de Violaine, car sa petite fille vient de mourir. Violaine lui demande de lire des passages des Livres Saints qu'un prêtre lui a laissés. Et voilà que soudain Violaine lance un cri strident, au moment même où la petite morte commence à bouger. Quand l'enfant ouvre les yeux, Mara remarque qu'ils ne sont pas noirs comme auparavant, mais d'un beau bleu, comme les yeux de Violaine.

**QUATRIEME ACTE**
**Maison de Jacques Hury**
**La nuit**

Pierre de Craon, maintenant guéri grâce au baiser de Violaine, transporte dans la maison le corps inerte de Violaine qu'il a trouvé à demi enterré dans un puits de sable.

Violaine reprend vie. Jacques, qui l'aime toujours, lui reproche son infidélité. Elle confesse qu'elle n'avait pas justifié son innocence, afin qu'il puisse la quitter sans regret aucun. Elle lui dit aussi qu'ils sont véritablement unis, car n'est-ce pas elle-même qui a redonné vie à sa petite fille? Elle est donc véritablement leur enfant à tous deux.

Anne Vercors revient à Combernon. Sa femme et sa fille Violaine sont mortes. Au moment où on va inhumer Violaine, Mara révèle qu'elle a tué Violaine en la conduisant elle-même jusqu'au puits de sable et en versant tout un monceau de sable sur elle, parce que Jacques n'avait jamais cessé de penser à elle et de l'aimer. Après tout, dit Mara, est-ce que mon crime est pire que celui qui a été commis par ceux qui aiment Violaine? Son père l'a abandonnée, sa mère l'a mal conseillée, son fiancé n'eut pas une pleine confiance en elle. Elle, Mara, n'a aimé Jacques qu'au détriment du salut de son âme.

Les derniers mots d'Anne Vercors résument tout le thème du drame: "Est-ce que la vie est le but de la vie? Il y a de la joie dans la mort, si l'on monte sur la croix et si l'on donne tout. Là résident la joie, la liberté, la grâce et l'éternelle jeunesse."

Paul Claudel a composé cette pièce en 1912 dans un langage du 15e siècle pourrait-on dire. Mais il y traite un problème éternellement vrai, donc d'une permanente actualité, et il est certain que les centaines de spectateurs qui envahiront le Playhouse mercredi prochain 24 février ne pourront que suivre avec compréhension et grande émotion les comédiens du Tréteau de Paris dans ce drame qui confronte l'amour vécu jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort, et l'amour terre-à-terre de la majorité des humains.



**M. Fernand Bérubé, président du Conseil d'administration et directeur général de Les Editions Françaises Inc., a le plaisir d'annoncer les promotions suivantes:**



M. Roger Rousseau, directeur général adjoint



M. Charles Latraverse, directeur général des ventes au service des librairies et des bibliothèques pour tout le Canada



M. Charles-H. Nadeau, directeur général des ventes au Courtage pour les succursales Maisonneuve et Jeanne-Mance de Montréal

M. F.-Marcel Roullain, gérant des ventes au Courtage pour la succursale de Québec

Les Editions Françaises Inc. sont les agents exclusifs pour le Canada de la Librairie Larousse de Paris.
Siège social: 192, rue Dorchester, Québec 2.
Succursales Maisonneuve et Jeanne-Mance: 8440, boulevard St-Laurent, Montréal 11.
Service des librairies et des bibliothèques: 5056, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal 26.

# L'Association à l'oeuvre

(Suite de l'exposé: "La littérature de jeunesse au Canada français", fait par M. Guy Boulizon, le 22 juin 1957, à Québec, au Congrès de la Refrancisation).

**Nous avons des atouts . . .**

Tels sont les ennemis de toute sorte contre lesquels une authentique littérature canadienne doit lutter. Pourtant ne soyons pas pessimistes. Nous avons tellement d'atouts dans notre jeu que nous croyons franchement, qu'avec le temps et sous certaines conditions, que je vais vous énumérer, il est fort probable que va s'édifier une littérature canadienne-française de jeunesse, qui, sans jamais se suffire à elle-même, pourrait toutefois donner à notre jeunesse, un climat et des mythes qui lui soient mieux adaptés, à la fois dans l'esprit du passé que nous savons, à la fois dans la persepective d'avenir d'un idéal canadien, forcément bien différent des optiques des vieux pays encore plus différent du style américain.

**Les conditions d'une littérature de jeunesse**

Que faut-il donc pour avoir une littérature de jeunesse authentiquement canadienne?

Il faut un public lecteur, des écrivains de jeunesse, des thèmes canadiens, des possibilités de fabrication, d'illustration et de diffusion, un climat littéraire propice à cette littérature de jeunesse.

Tout d'abord, un public de lecteurs. Ce public existe et même largement au Canada français. La jeunesse scolaire et étudiante lit de plus en plus. Chaque année, des tonnes de livres pour les jeunes, (canadiens ou importés), sont absorbés par les familles, les commissions scolaires, les collèges et couvents, les bibliothèques, le gouvernement. Prenons un exemple: la seule commission scolaire de Montréal achète environ 200,000 volumes par an. Elle ne demande pas mieux que de consacrer à des livres canadiens une bonne partie de son budget. On sait qu'une loi provinciale oblige les commissions scolaires à consacrer au moins la moitié de leur budget pour prix de fin d'année, à des livres canadiens. On peut d'ailleurs se demander si ces clauses sont bien respectées, car il va sans dire qu'un livre canadien est celui qui est écrit ou illustré par un canadien, imprimé sur du papier et des presses canadiennes, distribué au Canada par une maison canadienne; tout le reste n'est qu'ersatz ou édition pseudo-canadienne.

**Des écrivains pour la jeunesse**

Pour ce public, il faut des auteurs, des écrivains de jeunesse. En avons-nous? Sans aucun doute. Disons même, en un sens, qu'il y en a trop. Chaque semaine, les éditeurs reçoivent manuscrits sur manuscrits. Parmi ceux-là, très peu sont vraiment publiables. Les uns, croyant avoir retrouvé l'esprit d'enfance, ne sont que puérils; d'autres traitent de thèmes de style sans intérêt; d'autres exigent des illustrations extrêmement coûteuses; d'autres enfin, qui sont de pures merveilles de poésie et d'imagination, ne seront jamais populaires, ne se vendront pas et resteront des années sur les tablettes des entrepôts. Ecrire pour la jeunesse avec succès est une tâche redoutable et qui exige des dons vraiment exceptionnels: fraicheur de l'esprit et du coeur, goût du merveilleux, sens du dialogue et du mouvement, de l'intérêt, connaissance de l'esprit enfantin ou du coeur adolescent . . . De grands écrivains s'y sont essayés sans succès. Il y a vraiment, pour des écrivains de jeunesse, à la fois un métier et une vocation.

Cette difficulté d'avoir de bons écrivains de jeunesse avait incité, voici quelques années, des écrivains et des bibliothécaires, des illustrateurs, à constituer l'Association des écrivains pour la jeunesse. Ce groupement s'était même doublé d'une sorte de coopérative d'édition. Le malheur fut que cette association ouvrit ses rangs à des membres qui n'étaient pas, tous, des écrivains authentiques. Ce fut la cause de sa disparition. Toutefois, le fait que, régulièrement, et de côtés divers, on parle de sa résurrection, de son adhésion à la Société des écrivains canadiens, ou de la création d'un nouveau mouvement, montre bien qu'un tel organisme s'impose, que les écrivains de jeunesse éprouvent le besoin de se grouper et de discuter entre eux leurs problèmes, fort différents de ceux des écrivains pour adultes. Nous espérons vraiment que l'année présente verra la solution de ce problème.

Nous parlions tout à l'heure des manuscrits innombrables! Qu'on ne s'abuse pas, pourtant. Les écrivains canadiens authentiques dont l'art solide et la ferveur frémissante les font le mieux admettre au public de jeunesse, ne sont pas nombreux. A la suite des deux pionnières de la littérature enfantine: Marie-Claire Develuy et Maxime, il nous faudrait citer Béatrice Clément, Marius Barbeau, Antoinette Grégoire-Coupal, Lucille Desparrois, Eugène Achard, Louise Marchand, le frère Charles-Henri, Madame Lacerte, le Père Ambroise, Paul Desmarins, Guy Laviolette, Louis Philippe Audet et bien d'autres. Cette liste n'est ni un catalogue, ni un palmarès, mais une liste de noms qui me viennent au fil de la plume et que je vous énumère tout simplement.

Le Comité de Publicité de l'A.E.C.F.M.



GUIDES CATHOLIQUES
# Sous le trèfle d'or

Les Guides du diocèse de St-Boniface commencent très bien la nouvelle année. Trois compagnies ont déjà eu des promesses depuis le début de l'année et trois autres sont projetées avant la fin de février.

La 7e compagnie de St-Norbert fut la première à recevoir la promesse de 12 guides, le 13 janvier, première du genre à cet endroit. La guide-maitrise avait invité les scouts catholiques et les guides de la "Canadian Girl Guide" de St-Norbert, ainsi que les parents des nouvelles guides. La promesse fut suivie d'une petite veillée durant laquelle on expliqua aux parents le sens de la B.A., le salut, le pourquoi de la technique, etc. La promesse fut la dernière activité guide pour Mlle Juliette Champagne, cheftaine de la compagnie. Les guides lui présentèrent un cadeau en témoignage d'appréciation. Mlle Gisèle Champagne, assistée de Mlle Maria Chartier, lui succédera.

Le 29 janvier eut lieu la première promesse de douze guides de la 8e compagnie Sts-Martyrs-Canadiens, qui était aussi la première promesse guide dans cette paroisse. La guide-maitrise est formée de Mme Thérèse Drouin, cheftaine, Mme Lucie Aubry, assistante, et M. l'abbé Bernard Bélanger, curé et aumônier de la compagnie.

La veillée d'armes, de prières et de méditations pour les guides novices eut lieu, pour ces deux compagnies, le soir précédant la promesse.

Le 1er février, la compagnie Notre-Dame du Sourire eut une veillée d'armes très impressionnante. M. l'abbé G.-M. Lévesque lut les méditations dans la cathédrale illuminée seulement de chandelles. M. F. Cheramy fit les commentaires. Les cheftaines, les chefs d'équipe et les guides novices se lavèrent les mains pour signifier que tout ce qui était venu avant ce soir était du passé et que maintenant les guides novices s'engageaient vers une nouvelle aventure. M. l'abbé Lévesque bénit ensuite les insignes et les remit aux aspirantes. Ceci signifiait la promesse religieuse. La promesse civile eut lieu au local, suivie de l'investiture d'un chef d'équipe, Mlle Yvonne Bohémier. Le tout fut suivi d'un goûter pour les parents; les chefs de cette compagnie sont Mmes Prénovault et Bohémier.

Des cours de perfectionnement pour les cheftaines guides et jeannettes se donnent actuellement dans le diocèse. Dix cheftaines guides et neuf cheftaines jeannettes profitent de ces cours.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil St-Boniface no 3158**

Le samedi 27 février aura lieu, au Club St-Michel, une soirée sociale. C'est une soirée pour fêter le Mardi Gras, laquelle aura lieu le "Samedi Gras". Tous les chevaliers et leurs épouses ou amies sont invités à venir s'amuser ensemble . . . la fraternité. L'entrée est d'un dollar. Venez en grand nombre.

Le 22 février, nous aurons l'honneur de recevoir la visite officielle de notre député d'Etat; comme par le passé il saura nous intéresser par un compte rendu de son voyage au récent congrès à la Nouvelle-Orléans. Comme c'est un sujet qui doit tenir à coeur à tout bon chevalier, nous espérons salle comble, ce sera le temps de poser toutes les questions qui nous intriguent au niveau d'Etat, aussi bien qu'au niveau du Suprême. Notre conférencier est des plus qualifiés pour y répondre.

Nos félicitations au G. C. qui part pour un voyage à Montréal où il assistera à la prise d'habit de sa fille, Eveline, chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Nous lui souhaitons un heureux voyage et espérons que le conseil n'en souffrira pas trop.

Dans chaque organisation, il y a des chefs et des moutons. Parmi ces moutons, il y en a qui ont de grandes qualités de chef. Il s'agit de les développer; Dieu demandera compte de ces talents. Une organisation comme celle des Chevaliers de Colomb est une place idéale pour accroître et faire valoir ses talents.

Dimanche dernier, nous avons eu un déjeuner-communion au Juniorat de la Ste-Famille. Un grand merci à Mgr Hacault qui a bien voulu dire la messe et faire l'homélie. Un merci spécial au R. P. C. Sicotte, supérieur du Juniorat, et aux religieuses pour leur bon accueil et le succulent petit déjeuner.

Le déjeuner-communion fut suivi d'une initiation au 1er degré au Club St-Michel. Neuf nouveaux membres furent initiés: 8 pour le Conseil St-Boniface et un du Conseil St-Norbert. Nous remercions les membres de ce conseil pour leur participation. Félicitations aux nouveaux initiés, nous espérons qu'ils seront des membres "actifs", c'est-à-dire qu'ils feront valoir leurs talents. A l'initiation nous n'avions que des chefs, les moutons sont restés à la maison. Nous comprenons que certains étaient dans l'impossibilité d'y participer, certains avaient certainement de bonnes raisons pour s'absenter mais . . .

APRES-TOUT.

☆ ☆ ☆

## Tableau des perceptions paroissiales et du Club des 200 pour 1964

| Paroisses | Percep. | C. des 200 | Total |
|---|---|---|---|
| Aubigny | $ 124.75 | $ —— | $ 124.75 |
| Bruxelles | 109.75 | 75.00 | 184.75 |
| Divers | —— | 425.00 | 425.00 |
| Elie | 150.00 | 100.00 | 250.00 |
| Fannystelle | 73.50 | —— | 73.50 |
| Isle-de-Chênes | —— | —— | —— |
| La Broquerie | 290.50 | 25.00 | 315.50 |
| La Salle | —— | 50.00 | 50.00 |
| Laurier | 83.51 | 50.00 | 133.51 |
| Letellier | 265.00 | 25.00 | 290.00 |
| Lorette | 140.50 | 25.00 | 165.50 |
| Mariapolis | 140.70 | —— | 140.70 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | 481.60 | —— | 481.60 |
| Otterburne | —— | —— | —— |
| Powerview | 115.50 | —— | 115.50 |
| Précieux-Sang | —— | 75.00 | 75.00 |
| Richer | 114.75 | —— | 114.75 |
| St-Adolphe | —— | —— | —— |
| Ste-Agathe | —— | 25.00 | 25.00 |
| St-Alphonse | —— | —— | —— |
| Ste-Amélie | —— | 25.00 | 25.00 |
| Ste-Anne-des-Chênes | 184.00 | 120.00 | 304.00 |
| St-Boniface | 1,783.70 | 1,305.00 | 3,088.70 |
| St-Claude | 198.00 | 25.00 | 223.00 |
| Ste-Elisabeth | 43.00 | —— | 43.00 |
| St-Emile | —— | 25.00 | 25.00 |
| St-Eugène | —— | —— | —— |
| St-Eustache | 150.00 | —— | 150.00 |
| St-François-Xavier | 152.00 | —— | 152.00 |
| Ste-Geneviève | 104.75 | —— | 104.75 |
| St-Georges | 203.00 | 50.00 | 253.00 |
| St-Jean-Baptiste | 441.75 | 150.00 | 591.75 |
| St-Joseph | 70.00 | —— | 70.00 |
| St-Laurent | —— | 50.00 | 50.00 |
| St-Lazare | 104.25 | 125.00 | 229.25 |
| St-Léon | —— | 25.00 | 25.00 |
| St-Lupicin | 22.50 | —— | 22.50 |
| St-Malo | 317.51 | 25.00 | 342.51 |
| Ste-Marie | —— | 50.00 | 50.00 |
| Sts-Martyrs-Canadiens | —— | 25.00 | 25.00 |
| St-Norbert | 129.00 | 50.00 | 179.00 |
| St-Pierre | 509.30 | 90.00 | 599.30 |
| Craig Siding | —— | —— | —— |
| Ste-Rose-du-Lac | 149.50 | 75.00 | 224.50 |
| Somerset | 241.50 | 125.00 | 366.50 |
| South Junction | 2.00 | —— | 2.00 |
| Transcona | 42.50 | —— | 42.50 |
| Winnipeg | —— | 50.00 | 50.00 |
| Winnipeg | —— | 25.00 | 25.00 |
| Total: | $6,963.32 | $3,265.00 | $10,228.32 |

# Archevêché de Saint-Boniface

9.2.65 4//65 (1)
**Sessions régionales de liturgie, etc. . .**

Chers collaborateurs,

A n'en pas douter, vous éprouvez quelque impatience, voire de l'inquiétude, quant aux préparatifs de la mise en vigueur de la réforme liturgique, le 7 mars. C'est, toujours, que nous avons trop manqué des instruments nécessaires, suffisamment précis.

Enfin, tout de même, voici ce que nous avons plaisir à vous annoncer:

1. — Le directeur de notre office de pastorale liturgique, M. l'abbé Pageau a participé à la session intensive nationale, qui s'est tenue à Montréal du 19 au 22 janvier, pour les responsables diocésains. Il est donc particulièrement préparé à diriger nos journées régionales diocésaines, annoncées dans les circulaires 20//64 et 3//65.

2. — Notre Commission diocésaine de pastorale liturgique a décidé, le 28.1.65, de tenir sept réunions régionales, chacune se répartissant sur deux jours, de 10 h. 30 du matin à 4 h. 30 du soir. Veuillez voir à 4//65 (2) l'indication des dates, des endroits, de l'horaire et du programme de ces réunions.

3. — Il est évident que tous les prêtres doivent prendre part à ces réunions de préparation à la mise en vigueur de la réforme liturgique, qui devient obligatoire pour tous quant à certains rites.

4. — Durant le mois de mars, il y aura une réunion plénière, à Saint-Boniface, pour faire le point sur les rites du Missel et introduire ceux du Rituel.

5. — Vous avez sans doute pu vous procurer le Missel romain latin-français I. Vous voudrez bien l'examiner soigneusement et l'apporter avec vous aux réunions. Quant au MRLF II, nous espérons qu'il parviendra au libraire avant la fin de février.

6. — Les exemplaires de la réforme liturgique destinés aux prêtres nous sont parvenus la semaine dernière et ils vous sont actuellement distribués. Nous joignons à la présente, copie d'une nouvelle parue dans "La Croix" du 4 février, sur la célébration de la messe en conformité avec les nouveaux rites; elle mettra à date l'excellent ouvrage canadien, dont il est ici question. 4//65 (3)

7. — Le "lectionnaire français pour tous les jours selon le Missel romain" arrive en ce moment au Canada. Aussitôt que Lumen l'aura reçu, cette librairie l'expédiera à ceux dont elle a reçu commande.

8. — Il a déjà paru plusieurs types de l'encart pour le Missel des fidèles, dont ceux que vous offrent Lumen et le Centre Catholique d'Ottawa.

9. — Quant au chant français de l'Ordinaire de la Messe, nous autorisons, exclusivement, jusqu'à nouvel ordre, la messe de l'assemblée, préparée par les soins de la Commission Nationale de Liturgie, sortie des presses le 4 février, et dont nous vous ferons bientôt tenir copie.

10. — Etant donné que le rituel latin-français n'est pas encore sorti de presse et que son usage nécessitera une préparation, à la fois des prêtres et des fidèles, nous vous demandons instamment d'attendre qu'ait eu lieu la réunion de mars annoncée ci-dessus, même si vous receviez les rituels d'ici là.

Puisse la rénovation liturgique souhaitée faire grandir notre peuple dans la connaissance de Dieu. Dès maintenant, avec joie remercions le Père qui nous a mis en mesure de "partager le sort des saints dans la lumière . . . de son Fils bien-aimé" (cf. Col. 1, 10-13).

† Maurice, archevêque
† Antoine, évêque

* * *

9.2.65 4//65 (2)
**Sessions régionales sur la Liturgie**

1. — Lundi-mardi, 15-16 février: à Sainte-Anne.

2. — Jeudi - vendredi, 18 - 19 février: à Sainte-Agathe.

3. — Samedi-dimanche, 20-21 février: à St-Boniface (secteur français) pour les prêtres dans les institutions ou ne faisant pas de ministère en cette fin de semaine.

4. — Lundi-mardi, 22-23 février: à Saint-Boniface (secteur français) pour les prêtres en paroisse.

5. — Jeudi - vendredi, 25 - 26 février: à Powerview.

6. — Lundi-mardi, 1-2 mars: à Saint-Boniface (secteur anglais).

* * *

N.B. Chacun devrait apporter à la session les ouvrages suivants:

1. — Missel Romain latin-français.

2. — Lectionnaire français pour tous les jours de l'année.

3. — La Réforme liturgique de la C.C.C.

**Programme des sessions**

**Premier jour**
10 h. 30 a.m.: Les points forts de la réforme liturgique.
11 h. 15: Présentation des nouveaux livres liturgiques.
Midi: Dîner.
1 h. 15 p.m.: La fonction du célébrant, du diacre, du commentateur, des lecteurs.
2 h. 30: Préparation de la messe.
4 h.: Célébration minimale de la Messe lue (sans chant, ni lecteur, ni commentateur).

**Deuxième jour**
10 h. 30 a.m.: L'homélie: exposé et discussion.
11 h. 45: Dîner.
1 h. p.m.: Le chant: exposé et discussion.
3 h.: Préparation de la Messe.
4 h.: Messe chantée dans la langue des fidèles, selon les nouveaux rites (avec lecteur et commentateur).

## Chronique sportive

# Noël Picard a enfin la chance de jouer dans la Ligue Nationale avec les Canadiens

**par Jacques LEMOYNE**

Lors de la période d'entraînement des Canadiens de Montréal à l'arène Maurice Richard, nous avions été impressionné, comme la majorité des autres spectateurs du reste, par la tenue de Noël Picard. Ce colosse sympathique qui n'avait jamais joué chez les professionnels se conduisait avec beaucoup d'assurance, et tout le monde répétait qu'il était malheureux qu'un athlète avec un tel potentiel en soit resté au hockey amateur pendant si longtemps. Il fut même question à un moment donné que Picard se taille une place au sein de l'équipe régulière de Toe Blake, mais on ne déloge pas facilement des joueurs qui ont permis à leur club de remporter le championnat de la ligue! Picard prit donc le chemin d'Omaha, ce qui était quand même un saut impressionnant, des Olympics de Lachine à la ligue Centrale. A Omaha, Noël devint vite un des joueurs les plus populaires de son club. Costaud, n'hésitant pas à frapper l'adversaire solidement et ne détestant pas jeter bas les gants, Picard progressait avec chaque joute. L'autre soir, à Toronto, alors que les Canadiens étaient en pleine débâcle, Toe Blake a fait appel à ses services et peu s'en est fallu que Picard ne compte deux buts.

Noël ne joue pas encore de façon parfaite à la défensive. Il est bien évident qu'il manque d'expérience, puisqu'il se fait attraper à quelques reprises dans des coins ou se fait déjouer le long de la bande, mais il possède beaucoup d'entrain et patine bien. Il ne demeurera probablement pas avec l'équipe jusqu'à la fin de l'hiver, mais il a quand même prouvé, lors de sa première joute dans la ligue Nationale, qu'il avait l'étoffe dont on fait les bons joueurs de défense. Les Canadiens passent par une période difficile, mais l'instructeur Toe Blake doit quand même être heureux de pouvoir compter sur un joueur comme Noël Picard. Fera-t-il sa marque dans la ligue Nationale? L'avenir seul le dira, mais s'il ne fait que secouer un peu ses compagnons de jeu, il aura rendu un fier service aux Canadiens et se méritera l'estime des nombreux partisans du Tricolore, anxieux de voir leur équipe favorite se remettre sur le chemin de la victoire.

**Accusations**

Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, ne semble pas, du moins au moment où ces lignes sont écrites, accorder beaucoup d'importance aux accusations portées contre son arbitre en chef Carl Voss par d'anciens arbitres de la ligue Nationale. S'il faut en croire les déclarations de ces messieurs, la vie d'un arbitre n'est pas toujours rose dans le circuit Campbell. On a même porté des accusations très graves en affirmant que les dirigeants de la ligue sont intervenus en faveur d'une équipe lors d'une joute de première importance. M. Campbell affirme que ce ne sont là que de vieilles histoires racontées par des employés furieux d'avoir été remerciés de leurs services.

Eddie Powers, Dalton MacArthur, George Hayes et Red Storey continuent de répéter ce qu'ils ont déjà affirmé dans les journaux et à la radio, et ils ajoutent maintenant qu'ils possèdent assez de preuves pour faire des déclarations assermentées. Le président Campbell poserait, à notre avis, un geste intelligent en acceptant d'entendre ces arbitres en présence de membres d'une Commission indépendante. Si ces gens disent vrai, il faudra que la ligue prenne des mesures sévères pour empêcher la répétition d'actes qui mettent en danger sa réputation et son prestige. S'ils mentent, il faudra que le grand public le sache.

La vie d'un arbitre n'est pas rose. Il est appelé à prendre des décisions rapides, souvent impopulaires, et il doit faire preuve d'un jugement infaillible dans des circonstances où les meilleurs juristes se récuseraient. Il a le droit d'exiger des autorités de la ligue un maximum de protection et d'encouragement. On a posé un bon geste en donnant à l'arbitre plus d'autorité sur la glace, cette saison, et en interdisant aux joueurs ces longues protestations qui ne faisaient rien pour faire progresser le hockey, et qui minaient le prestige des officiels. Mais si on interdit aux joueurs ces protestations intempestives, il ne faudrait pas que les dirigeants de la ligue aient le droit de faire ce qu'ils défendent aux joueurs qui ont plus d'importance dans l'organisation du hockey que la majorité de ces messieurs, n'en déplaise à leur portefeuille. La réputation du hockey doit être comme la femme de César.

**Meilleur horaire**

Les dirigeants du football canadien viennent de se réunir dans le but d'étudier la possibilité d'améliorer un peu le calendrier de leurs joutes régulières pour la saison qui vient. On parle de plus en plus d'augmenter les joutes entre l'Est et l'Ouest, et on songe même à la formation d'une seule ligue canadienne de football. Et dès qu'on parle d'une seule ligue de football, on pense immédiatement à la possibilité de voir une équipe de l'Ouest abandonner ce circuit. L'Ouest compte présentement cinq clubs assez bien équilibrés. Mais le fardeau financier imposé à certaines équipes ne doit pas être trop alourdi, si on veut que l'opération ait quelque chance de succès. A l'heure actuelle, les budgets semblent taxés à leur maximum et, avec la guerre des prix qui fait rage présentement aux Etats-Unis, le recrutement des joueurs devient de plus en plus onéreux. Or personne ne parle de restreindre le recrutement des Etats-Unis à l'avantage des joueurs canadiens. Mais il faudra peut-être en venir à cela dans un avenir pas trop éloigné, et les dirigeants du football canadien seraient bien avisés de respecter certaines règles non écrites dans ce domaine.

A la vérité, cette discipline s'impose si on ne veut pas perdre de vue les buts qu'on se propose d'atteindre. On veut donner aux spectateurs canadiens du football de bon calibre. Pour certains il s'agit d'américaniser de plus en plus notre jeu, pour d'autres il faudra améliorer surtout le calibre des joueurs canadiens qui seront appelés à jouer dans cette ligue. Si on ne peut plus compter sur des joueurs américains de fort calibre, ou si quelques équipes seulement ont les moyens d'embaucher de tels joueurs, on risque de créer un déséquilibre sérieux au sein des deux ligues canadiennes, entraînant ainsi la ruine de certaines équipes qui ont apporté, au cours des années passées, une très belle contribution au football canadien. Souhaitons que la réunion des derniers jours apportera une ébauche de solution à ce double problème du calendrier et du recrutement.

### Evénements sportifs à l'arena de Winnipeg

**19 et 20 février** — Finales de curling.
**21 février** — Hockey junior.
**22 février** — Courses de patinage.
**23 février** — Hockey junior.
**24 février** — Exhibition de basket-ball par les **"Harlem Globetrotters"** et danses par une troupe de Tchécoslovaquie.

### La Bible vous parle

**(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)**

Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche: repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle. (Mc 1, 15)

• • •

Prêter à son prochain c'est pratiquer la miséricorde, lui venir en aide c'est observer les commandements. (Eccli 29, 1)

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Provencher no 2450**

"Rien ne sert de courir, il faut partir à temps". Bistouri aurait dû s'en souvenir la semaine dernière. On l'a même accusé de ne pas lire **La Liberté et le Patriote**! Tout cela se passait à notre assemblée du 11 février dernier, où, ma foi, nous avions belle assistance.

**Enquête B et B**

Cette enquête ne fait pas plaisir dans tous les milieux, surtout lorsque l'on se sent en défaut. Du bilinguisme nous en aurons quand nous saurons l'exiger. Le regretté archevêque Béliveau avait amplement raison. Les récentes détonations au Québec, poussées un peu à l'extrême parfois, ont déjà des résultats étonnants dans le bilinguisme commercial. Tout cela pour en venir au bilinguisme, tel qu'approuvé solennellement par notre Conseil d'Etat. Mais en pratique c'est toute autre chose! Les lettres nous arrivent du Conseil d'Etat toutes en anglais, dûment signées d'un nom bien français. C'est ennuyeux.

Tellement que Provencher a pa[illegible] une résolution unanime [illegible]rer à l'avenir ces commu[illegible]ons en anglais. Nous prions [illegible]tres Conseils de langue [illegible]aise au Manitoba d'embol[illegible]e pas. Nous sommes assez nombreux pour exiger un peu de respect en ce sens. "Si vous en voulez, du français, mettons-en!"

**Déjeuner-communion**

L'église du Sacré-Coeur était remplie le 14 février dernier, lorsque Son Exc. Mgr G. B. Flahiff célébrait, à notre invitation expresse, une messe en français selon les nouveaux rites en vigueur à partir du 7 mars prochain. Ce fut toute une révélation pour les fidèles que de cesser leurs petites prières particulières pour enfin s'unir au célébrant et prendre une part active, et bien comprise, au saint sacrifice de la messe.

Un excellent déjeuner, servi par la pâtisserie Pelland, s'ensuivit pour nos membres et invités. Son Excellence daigna nous honorer de sa présence et nous donna des renseignements précieux sur l'oecuménisme.

"L'Eglise se met à la page en ce qui regarde la liturgie, mais les points fondamentaux, les dogmes, ne changeront jamais", disait-il. "Notre façon d'hier envers vos frères séparés, les juifs et les païens devra changer sans pour tout cela admettre que toutes les religions se valent. Sachons par notre piété, notre concours renseigné, leur aider à réaliser le but ultime: l'unique bercail du Christ sous l'unique berger". Le tout en un français châtié.

L'on remarquait à la table d'honneur, outre Son Excellence, les frères Lebrun, Grand Chevalier de Provencher et maître de cérémonies en l'occasion, Frank Muller, député d'Etat, S. Duguay, député de district, J.-J. Trudel et Josaphat Gauthier, tous deux ex-Grands Chevaliers, ainsi que les RR. PP. H. De Palma, O.S.M., aumônier, et J. Souiodre, O.M.I., curé du Sacré-Coeur. Ce dernier avait mis à notre disposition le vaste soussol de la nouvelle école et nous lui devons un grand merci pour le succès de cette belle fête.

**Affaires en cours**

Grande soirée de la mi-carême, le samedi soir 27 février prochain, en la salle de la Légion à Ste-Agathe. Venez "twister" avec notre Clément de la Barrière. Nous aurons probablement un autobus ce qui facilitera le retour en bon état de plusieurs.

L'on en reparlera à l'assemblée du 25 février où vous remettrez tous vos billets de la grande loterie.

Dernier tirage: le R. P. M. Bertrand, O.S.M., malheureusement encore dans l'Est. Votre tour viendra le 25 février.

BISTOURI.

Le recueillement est à l'âme ce que le sommeil est au corps: il repose et retrempe.

E. LANGLOIS.

## Au Juniorat de la Ste-Famille

**Responsable: René de Rocquigny**

**Festival**

Le 7 février fut un grand jour pour tous, car nous avons ce jour-là ressuscité le festival d'hiver que nous avions négligé depuis quelques années.

A 8 h. 30, les yeux encore mi-clos, mais l'esprit quand même alerte, les élèves assistent à la sainte messe, puis descendent au réfectoire.

Bientôt après, trois bouffons improvisés ( tous membres du comité des jeux) ouvrent le feu et mettent le programme en marche: courses à relais, courses de reculons, courses à patates, courses à deux, l'un allant de l'avant, l'autre de reculons, etc.. Tous sont désireux de participer aux activités et l'enthousiasme est manifeste. A la joie de la victoire s'ajoute un petit encouragement tangible: les heureux gagnants reçoivent une tablette de chocolat ou une liqueur douce.

Les poires, puisqu'il faut les appeler par leur nom, occupent la patinoire durant quelque 45 minutes. Plusieurs n'avaient pas encore chaussé les patins de l'année, et ils doivent faire effort pour tenir l'équilibre; ils sont bientôt épuisés, haletants et ont les muscles meurtris; la démarche des uns en gardera une drôle de courbature pour deux ou trois jours; les spectateurs se tordent de rire et leur accordent volontiers leurs épaulettes.

L'après-midi débute par des courses sans patins; puis, c'est la partie des Alouettes (le club des moyens) contre l'équipe de Fannystelle. Epuisement ou malchance, les Alouettes subissent une vraie défaite, 8 à 1. Félicitations à l'équipe de Fannystelle.

Après cette partie et un "Hootenang" improvisé, se joue une partie de pelote qui se prolonge jusqu'à cinq heures. Les élèves de versification, belles-lettres et rhétorique ont pour adversaires les méthodistes assistés de quelques professeurs sportifs.

Dans la soirée, les Mazenod rencontrent l'équipe d'Elie. Les visiteurs tardent à arriver; le mystère est finalement éclairci, mais chut, pas d'indiscrétion! La partie se termine par 7 à 5 en faveur des Mazenod. Je tiens à remercier les joueurs d'Elie pour l'intéressante joute qu'ils nous ont procurée et pour leur bel esprit sportif.

Après avoir participé à tant d'activités, et avoir aussi apprécié la petite cantine tenue par les méthodistes, les élèves, fatigués, et même épuisés par tant d'efforts, montèrent volontiers au dortoir, heureux de retrouver leur lit et très satisfaits d'avoir passé une aussi belle journée.

François PARADIS.

**Semaine étudiante '65**

Environ trois semaines avant la date fixée pour la semaine étudiante de l'année 1965, l'organisation de la J.E.C. au Juniorat prit un vote au sujet de l'opportunité d'avoir une semaine étudiante. A l'unanimité, on décida qu'on ne pouvait s'en passer. La J.E.C. devint le Comité Central pour l'organisation de toute la Semaine, et, dès cette réunion, on se mit à l'oeuvre.

La première tâche confiée au Comité Central fut de choisir les différentes commissions et les nombreux sous-comités qui seraient nécessaires au déroulement des activités. On crut aussi nécessaire de placer un membre du Comité Central dans chacun des sous-comités ou des groupes pour les discussions. On divisa toutes les classes en trois commissions qui discuteraient des trois plans principaux de la Semaine étudiante '65: commission sur la vie de l'école, commission sur la vie des organismes et commission sur la vie de classe. Les membres des trois sous-comités, sous-comité des présidents, sous-comité de publicité et sous-comité du panel, furent choisis par le Comité Central.

Trois jours avant le début de la Semaine, le sous-comité de publicité afficha aux murs de la salle de récréation des pancartes qui expliquaient le sens et le but de la Semaine, et aussi sa nécessité au Juniorat. Ce même sous-comité afficha des pancartes chaque jour de la Semaine expliquant le sens et la démarche de cette journée.

La Semaine débuta le dimanche 17 février par un festival d'hiver se proposant de semer un esprit communautaire au Juniorat, et sur cet esprit de bâtir notre école et d'en faire une cité étudiante bien vivante. Les trois commissions et le sous-comité des présidents eurent de nombreuses réunions; les commissions en eurent chaque soir. Plusieurs projets s'élaborèrent au cours de la Semaine; projets qui permettraient aux étudiants de mieux voir leur responsabilités, d'y mettre plus d'engagement personnel et de mieux travailler pour le bien-être de toute la société étudiante. Par exemple, il y aurait des parties de ballon-volant, de pelote, un souper communautaire pour jeudi soir, une messe communautaire, vendredi, et aussi de nombreuses réunions.

La Semaine étudiante se termina vendredi soir par un panel où le président de l'école, un représentant de tous les organismes au Juniorat, et un représentant des professeurs présentèrent, en trois discours, les opinions des différentes commissions sur tous les sujets qui avaient été abordés pendant la Semaine. Les étudiants posèrent ensuite de nombreuses questions aux membres du panel qui s'efforcèrent de répondre le plus fidèlement possible.

Un sous-plan du panel était de faire saisir l'esprit communautaire qui régna pendant toute la Semaine, afin que les étudiants puissent maintenir cet esprit jusqu'à la fin de l'année.

Oui! La Semaine étudiante 1965 fut un succès, en ce sens qu'elle montra aux étudiants le sens de la responsabilité, l'importance de l'engagement et la satisfaction d'un travail bien fait, pour qu'ensuite ils transforment leur milieu en une communauté plus vivante et plus chrétienne.

Paul LARIVIERE.

**Semaines des jeunes**

La Semaine étudiante, comme vous le savez, eut lieu du 7 au 12 février. A cette occasion, les Junioristes s'efforcèrent de développer un meilleur esprit d'école, un esprit plus communautaire.

Les élèves se réunirent une heure chaque soir pour discuter différents points. Les années 10 à 13 étudièrent l'école, la classe et les organismes, tandis que les années 8 et 9 étudièrent leur milieu, leur travail, leurs capacités.

Les classes d'éléments et de syntaxe se divisèrent en trois équipes par classe appelées commissions; les membres de chaque commission se choisirent ensuite un secrétaire. La première équipe de chaque classe discutait le même sujet, mais indépendamment l'une de l'autre; il en fut ainsi pour le deuxième et le troisième groupe.

La première commission de chaque classe a étudié les capacités des jeunes. Lundi, ils ont fait une liste des activités organisées un peu partout par des jeunes de leur âge. Mardi, ils ont préparé un projet à réaliser mercredi.

Cette activité qu'ils ont réalisée fut, pour les élémentaires, une partie de pelote, et pour les syntaxistes, une audition de psaumes accompagnés de musique moderne (rock-'n-roll). Jeudi, ils se réunirent encore pour trouver la cause de leurs difficultés éventuelles.

Les membres de la deuxième équipe discutèrent leur devoir d'état, celui d'étudiant. Lundi, ils se demandèrent s'ils étudiaient assez longtemps ou s'ils devaient donner à l'étude plus de temps. Mardi, ils préparèrent un cours formidable pour mercredi. Ce cours intéressant fut pour les élémentaires de questionner leur professeur de français; quelques élèves firent même une petite conférence. Les syntaxistes de la deuxième commission demandèrent la permission de passer une classe de science au laboratoire pour examiner différentes choses étudiées en science. Jeudi, ils firent un retour sur leur projet.

Le troisième groupe a étudié la communauté étudiante du Juniorat. Lundi, ce groupe se demanda si les Junioristes sont assez unis entre eux. Mardi, il prépara un projet qu'il réalisa mecredi. Pour les élémentaires, cette activité fut une partie de soccer; quant aux syntaxistes ils décorèrent le réfectoire pour le souper de jeudi. Jeudi, il y eut retour sur ces activités.

Vendredi, chaque secrétaire a lu le rapport qu'il avait écrit durant chaque réunion de la semaine. Ces lectures faites seulement devant les deux premières classes furent suivies d'un discours du Père Blanchette.

Le souper que je mentionnais ci-haut fut un repas communautaire préparé par nos bonnes cuisinières pour les professeurs et les élèves à l'occasion de cette Semaine étudiante.

Je crois que durant cette semaine tous ont travaillé à se rendre meilleurs et à transformer l'esprit d'école du Juniorat. Espérons que les Junioristes garderont toujours la pensée de s'entraider et de manifester un esprit vraiment communautaire.

Marcel CHAPUT,
syntaxe.

## A Radio-Canada

**"Joffre" Boudreau (Beaupré) décide tout à "Rue de l'Anse"**

Maurice Beaupré

**par Gabriel LANGLAIS**

"A Québec, alors que je dirigeais la troupe de théâtre amateur **Les artistes du terroir enregistrés**, je faisais tout: je conduisais la voiture, je faisais la mise en scène, je chantais pendant les entractes, je faisais la rafle indispensable au profit du curé, je me maquillais moi-même, je jouais mon rôle et je repartais avec mes cliques et mes claques pour recommencer, le lendemain dans la paroisse voisine!"

Si Charles Perrault avait interviewé à ma place Maurice Beaupré, il se serait certainement cru devant le père du petit Poucet, personnage connu de l'un de ses contes, tant ce comédien respire la bonhommie et la joie de vivre! Mais enlevons nos bottes de sept lieues et laissons parler celui qui, de très loin seulement, a pu avoir des liens de parenté avec **l'Ogre** ou le géant Beaupré:

J'aime beaucoup le personnage de Geoffroy Boudreau que j'interprète à **Rue de l'Anse**, à 8 heures du soir, au réseau français de Radio-Canada, et voici pourquoi. Geoffroy Boudreau, dit "Joffre", est un personnage universel. Il est de caractère gai, taquin, il aime jouer des tours et ne pas s'en faire jouer, mais il est resté vieux-jeu et critique le progrès parce qu'il n'a pas évolué. C'est un vieux terrien attaché au sol, un peu grognon, qui rouspète et qui plie plus souvent devant son petit-fils Yves, qu'il adore, que devant les autres. C'est le personnage qui est l'opposé de celui du Père Anthime que j'interprète de nouveau dans **Les Belles histoires des pays d'en haut** (le lundi à 8 heures). Pour résumer, je joue le rôle d'un grand-papa gâteau en or!

**Neuf enfants et grand-père!**

Né à Québec en 1907, Maurice Beaupré y a vécu 50 ans avant de prendre le chemin de la métropole. Il a épousé Simone Guillemette qui lui a donné 9 enfants (5 filles et 4 garçons); et il a aussi un petit-fils!

**Du théâtre à 9 ans**

A l'âge de 9 ans, Maurice Beaupré faisait déjà du théâtre dans des salles paroissiales de Québec. A 15 ans, il devient membre de la Garde Champlain qui possède un cercle dramatique dont il fera partie pendant trois ans. A 21 ans, il entre au service du poste CHRC qui vient d'ouvrir ses portes. C'est à ce poste que, pendant 15 ans, il a chanté avec **les Montagnards laurentiens**, et, pendant dix ans, dans **les Soirées du bon vieux temps.**

**Les Rigolos**

En 1935, notre chanteur-comédien décide de voler de ses propres ailes et il fonde **les Rigolos**, troupe d'amateur qui joue dans les salles de paroisses. Rongé par le virus du théâtre, Maurice Beaupré fonde, en 1938, une troupe de théâtre professionnel appelée **Les artistes du terroir** qui, 20 ans durant, jouera dans 150 paroisses, à 100 milles à la ronde de la ville de Québec.

**Il émigre à Montréal**

C'est en 1957, seulement, que, sur l'invitation de l'O.N.F., Maurice Beaupré court un risque d'aménager à Montréal pour y tourner 10 films documentaires du terroir d'une durée d'une demi-heure.

**à Montréal**

Au théâtre professionnel de la métropole, il a joué avec le Rideau Vert dans **Sonnez les matines** de Félix Leclerc et avec le Théâtre de la Marjolaine, en Estrie, en 1961, dans **Pour 5 sous d'amour** de Marcel Dubé.

**Saine philosophie**

La vie, mon chère ami, c'est une lutte continuelle parce qu'on on sait jamais où l'on va dans notre métier. Mais je la trouve belle quand même, parce que j'aime ce métier. Quant à ma plus grande ambition, eh bien, ce serait de pouvoir faire plus de théâtre que je n'en fait dans le moment, question de m'assurer du pain pour mes vieux jours!

# Treize nouveaux timbres canadiens, en l'an 1965

OTTAWA — Les Postes canadiennes émettront un timbre en l'honneur de sir Winston Churchill, au cours de l'été. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson.

Jamais jusqu'ici les Postes canadiennes n'ont émis un timbre pour honorer une personne qui n'était pas membre de la famille royale ou qui n'était pas citoyen canadien. Mais M. Nicholson a expliqué que la contribution de sir Winston au Commonwealth et ses nombreux liens avec notre pays sont autant de bonnes raisons de déroger à la ligne de conduite établie.

On a choisi le 12 août comme date d'émission. On se souvient que le 12 août 1941 sir Winston et le président Franklin D. Roosevelt signaient la Charte de l'Atlantique, à bord d'un vaisseau de guerre ancré dans la Baie de Plaisance, au sud-est des côtes de Terre-Neuve, et qu'en août 1943 avait lieu la première Conférence de Québec où sir Winston rencontra le président Roosevelt et des chefs politiques canadiens en vue d'établir le plan de la poursuite des hostilités.

Les détails concernant le dessin et l'impression du timbre seront communiqués plus tard.

Les Postes canadiennes émettront donc treize timbres au cours de 1965. Voici le nouveau programme des émissions: le 3 février — fleurs emblématiques du Nouveau-Brusnwick et de la Nouvelle-Ecosse; le 3 mars — année de la coopération internationale; le 28 avril — fleurs emblématiques de la Colombie-Britannique et du Manitoba; au printemps — recherches spatiales; 30 juin — timbre sur le drapeau; 21 juillet — fleur emblématique de l'Ile du Prince-Edouard; 21 août — timbre en l'honneur de sir Winston Churchill; 8 septembre — Conférence de l'Union interparlementaire et centenaire du choix d'Ottawa pour capitale nationale; 13 octobre — timbres de Noël de 3c et de 5c.

# Au Carnaval d'Hiver de Ste-Anne-des-Chênes

## *Point d'interrogation (?)*

Depuis une bonne quinzaine, le "Ranch 50" de CKSB vous serine les oreilles avec ce slogan: "Les 19, 20 et 21 février prochains, Ste-Anne est en fête: c'est son Carnaval d'hiver".

C'est le dimanche 21. Dans l'après-midi, par besoin de détente, et aussi la curiosité aidant, vous vous rendez à Ste-Anne. Vous enfilez la rue principale. Des bruits de microphone vous attirent vers la patinoire située à côté de l'école secondaire.

Mais voilà que, juste avant de tourner le coin pour prendre la rue Youville qui vous conduira sur les lieux des activités du Carnaval, se dresse à votre droite une bâtisse, une bâtisse en construction, une bâtisse que l'opinion commune qualifie d'immense. En effet, 21,000 pieds carrés de plancher.

Vous ralentissez votre voiture. Un tableau vous dit: "Villa Youville". Delta Construction. J. E. Gaboury, architecte. Vous avez là, devant vous, en plein épanouissement, un foyer pour personnes âgées. Un projet d'environ $345,000. C'est gros pour Ste-Anne. Certes que c'est immense. Mais ça vous prouve que les gens de Ste-Anne ont encore du coeur au ventre et lorsqu'ils veulent quelque chose, lorsqu'ils sentent qu'il y a du bonheur à semer autour d'eux, ils savent se réveiller, ils savent même se saigner et se saigner jusqu'au sang pour réaliser le projet convoité. Ça, ne l'oubliez pas. Il a fallu aux gens de Ste-Anne, dans cette entreprise, faire un déboursé à fonds perdu et sans aucun espoir de profit quelconque, de $40,000. Il nous faut reconnaître l'aide reçue des paroisses environnantes: La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève et Richer. Il nous faut aussi remercier certains autres bienfaiteurs. Mais il n'en reste pas moins vrai que pour Ste-Anne, c'est un bon $35,000 qu'il a fallu engouffrer sous cette charpente. Et je crois que, pour Ste-Anne, ce n'est pas peu dire.

Donc devant vous, une bâtisse en plein essor pouvant loger 60 personnes âgées qui viendront chercher en ces murs le bonheur, le bien-être, la paix et la joie comme préparation à la vie que leur réserve l'au-delà.

La construction ne comporte qu'un seul étage, même si certains pignons s'élèvent un peu plus haut que d'autres dans le ciel. Une chose à remarquer, le pignon le plus élevé abrite la chapelle, point culminant de cette paix, de cette joie que cherchent les futurs résidants de la maison. D'ailleurs, les quatre fenêtres élancées qui fendent la façade nous avertissent bien qu'il ne peut s'agir là que d'une chapelle.

En découvrant une à une les différentes ailes de la construction, en examinant les fenêtres parfois enfoncées, parfois unies, parfois ressortissantes, vous pouvez vous imaginer facilement que dans tel cas, il s'agit de logis, dans un autre, de cuisine, dans un troisième, de salle à manger, dans un quatrième, de salle de récréation, etc., etc.

Pour vous qui avez peut-être déjà résidé à Ste-Anne, vous reconnaîtrez vite l'emplacement de l'ancien jardin des Soeurs Grises que leur charité a mis à notre disposition sans aucun frais, et aussi se rafraîchira à votre mémoire le lot "Gobeil" que nous avons dû acheter pour le besoin de la cause.

Les travaux sont en cours depuis le mois d'août et notre contremaître nous assure qu'ils seront terminés pour le temps prévu, c'est-à-dire la fin d'avril. C'est entendu qu'il faudra remettre à un peu plus tard le revêtement extérieur qui sera de "Stucco". Il faudra attendre des jours un peu plus chauds.

Mais cette découverte des contours de cet immeuble fait naître en vous le désir d'entrer à l'intérieur et de voir comment se situent, se placent et s'agencent dans cet ensemble, à première vue un peu déroutant, tous les différents services que doit fournir une institution du genre.

Oh! je comprends bien votre désir. Mais, ne l'oubliez pas, c'est dimanche. La porte est fermée à clef. Nous vous convions donc à nous revenir, à nous revenir le jour de l'ouverture officielle où vous pourrez admirer, non seulement une construction encore toute reluisante de son premier éclat, mais surtout toute une famille de personnes âgées en pleine vitalité, respirant la joie et la paix d'un nouveau printemps.

## *Le Village de Ste-Anne*

L'histoire du village incorporé de Ste-Anne est encore très jeune. En effet, c'était le 1er janvier 1963 que l'incorporation du village de Ste-Anne entrait en vigueur.

Les démarches pour obtenir ce changement avaient commencé environ un an auparavant, alors que le 12 novembre 1962 le Conseil de la municipalité rurale de Ste-Anne approuvait la pétition des contribuables et demandait l'enregistrement des documents nécessaires au gouvernement.

Le 12 décembre 1962, on recevait à Ste-Anne la permission dûment signée par les honorables Errick Willis, Sterling Lyons et Gurney Evans, de procéder à ladite incorporation. Le vote eut lieu le 9 novembre 1963, et les contribuables signifièrent aux autorités qu'ils étaient en faveur d'incorporer leur village.

La première élection pour un conseil fut tenue le 21 janvier de la même année. Furent élus: maire, M. Joseph Tougas; conseillers, MM. Louis Massicotte, Joseph-L. Charrière, le Dr Robert Lafrenière et Fernand Dufresne.

Le même conseil qu'au début remplit encore ces fonctions, tous ses membres ayant été réélus par acclamation l'année dernière et cette année. M. Roger Smith tint la position de secrétaire pendant un an, et il fut ensuite remplacé par M. Arthur Fiola en mars 1963. Une évaluation de $480,170 au début augmenta à $505,990 en 1964, pour se chiffrer maintenant à $527,380 en 1965. Le taux des impôts au village est de 27 mil, y compris un mil pour le centenaire. L'installation des égouts se fit sans hausser les impôts-taxes. En effet, au mois de septembre 1964, les contribuables approuvèrent par vote favorable la construction d'un système d'égouts pour le village. Chaque propriétaire paie $0.20 du pied de façade et un dollar par mois pour l'usage des égouts. Plusieurs personnes jouissent déjà de ces services. Le nombre de celles-ci augmentera au printemps.

Comme dans tout autre gouvernement municipal, les conseillers et le maire sont appelés à faire partie de différentes organisations dans la province. Dans le conseil, les rôles sont répartis comme suit: Children's Aid Society of Eastern Manitoba, M. Louis Massicotte; Eastern Development Board, M. Fernand Dufresne; Civil Defense, M. Jos. Charrière; Red River Health Unit, M. Jos. Tougas; Town Planning, MM. Robert Lafrenière, Jos. Tougas et Arthur Fiola (secrétaire); les gardiens de feu, MM. Jake Friesen et Georges Dussessoy.

Le conseil a approuvé un plan d'embellissement pour le village (local improvement) et, à cet effet, un comité spécial a été mis sur pied.

Le "Town Planning Committee" est formé de deux membres du conseil nommé plus haut, un aviseur du gouvernement provincial, M. A. J. Eaton, ainsi que cinq autres membres du village, à service: MM. Gilbert Brunette, président; Paul Desautels, vice-président; Arthur Fiola, secrétaire; Louis Bernardin, Roger Smith et Georges Dussessoy, conseillers.

Parmi les projets déjà en marche pour l'embellissement du village, il nous fait plaisir de noter la distribution de 700 arbres, fournis par le conseil, pour **plantation** dans les cours. Nous remarquons aussi un guéret d'été fait en préparation de la plantation d'une haie d'arbres tout le long du village, ce qui fournira une protection contre le vent du nord, tout en égayant le paysage.

Dans ses projets futurs, le conseil compte aménager un parc pour l'amusement des paroissiens. Ce parc a été gracieusement donné au village par la Société d'Agriculture La Vérendrye, qui a été dissoute l'an dernier. Un autre projet, qui est encore à l'étude dans le moment, c'est l'achat d'une pompe à incendie . . . dont la nécessité s'avère utile.

Enfin, l'avenir saura nous dire ce qui arrivera. Le conseil, prudent, ne voudrait pas imposer un surcroît d'impôts aux contribuables, mais en outre désire leur offrir, dans la mesure du possible, tous les avantages qui peuvent être leurs.

En terminant, nous aimerions souligner que le village de Ste-Anne est un endroit où il fait bon vivre, où le coût de la vie est raisonnable, et où l'atmosphère canadienne-française et catholique est prédominante. C'est un endroit où l'air pur de la campagne va de pair avec les commodités de la ville.

M. et Mme Jos. TOUGAS.

### PROGRAMME DU CARNAVAL

**VENDREDI:**

4 h. 30 — Hockey: "Midget", La Broquerie vs Ste-Anne.
7 h. 30 — Hockey: 1ère partie de tournoi "Junior", Richer-Ste-Geneviève vs Ste-Anne.

**SAMEDI:**

10 h. — Hockey: Ste-Anne vs La Broquerie.
1 h. — Hockey: "Midget", Ste-Anne vs La Broquerie.
3 h. — Hockey: filles, Ste-Agathe vs Ste-Anne.
5 h. — Hockey: filles, Ecole élémentaire.
7 h. 30 — Hockey: les sénateurs de Ste-Anne (les vieux).
9 h. 15 — DANSE EN MOCASSINS.

**DIMANCHE:**

1. h. — Hockey: 2e partie de tournoi, Otterburne vs Lorette.
3 h. — Patin de fantaisie (groupe de Winnipeg).
4 h. — Ballon-balai: femmes de Ste-Anne.
5 h. — Ballon-balai: hommes employés de l'hospice vs Ste-Anne.
6 h. — Hockey: partie finale du tournoi.
8 h. 30 — Soirée récréative avec "Les Nomades" du Collège de St-Boniface. Couronnement.

**N.B.**

Pendant les jours du CARNAVAL, il y aura les services d'une cantine, des jeux de chances à l'intérieur, un tournoi de ping-pong, des manifestations artistiques et des promenades pour tous en ::skidoo".

A TOUS, UNE BIENVENUE CHALEUREUSE.

## *Les Loisirs*

Dès la fondation du Conseil des Chevaliers de Colomb de Ste-Anne en 1958, les loisirs des jeunes et des "moins jeunes" étaient organisés et dirigés par un comité de nobles chevaliers. Ces braves messieurs se sont dévoués inlassablement pendant les quelques années qu'ils purent suffire aux besoins du temps. Cependant, après cinq ans de labeur, un sous-comité des Chevaliers de Colomb ne pouvait opérer efficacement sous la tutelle d'un suzerain. Le programme de récréation d'alors exigeait une organisation plus expansive de nos loisirs. A cet effet, les Chevaliers ont exprimé leur désir à la population de Ste-Anne, par l'entremise de notre organisation "Parents et Maîtres".

Le 25 avril 1963, les parents des districts scolaires se réunissaient avec leurs très importantes préoccupations, à savoir l'organisation des temps libres de leurs enfants. Après quelque temps de délibération amicale, les "Parents et Maîtres" réalisèrent l'urgence de centraliser les efforts de tous ceux qui s'intéressaient à la récréation. A cette même réunion naquit "Le comité des loisirs", formé de papas et de mamans qui volontairement offraient leur énergie et leur temps pour la cause commune. Les premiers membres de ce comité étaient Mmes Félix Dufresne, Gilbert Préfontaine et Aimé Lagassé, MM. Théodore Trudeau, Raphaël Vincent, Wilfrid Leclair et Edouard Leclair, ainsi que deux représentants de la jeunesse, Mlle Louise Champagne et M. Henri Paillé. Ces volontaires ont élevé cet organisme à un tel niveau qu'on ne saurait aujourd'hui comment s'en passer. Dans moins de deux ans, qu'est-ce que le comité de loisirs a accompli?

Pour répondre à cette question avec justice et exactitude, il est obligatoire de faire un peu d'histoire.

Les Chevaliers de Colomb ont mis en branle l'organisme de la saine récréation en offrant aux tout-petits de la paroisse un joli petit parc, bien nommé le "Carrousel". Là, les enfants d'âge pré-scolaire pouvaient, accompagnés de leur maman, patauger dans une petite piscine circulaire d'une profondeur maximum de 18 pouces. Après avoir joué dans la barboteuse pendant quelque temps, plusieurs autres moyens d'amusements invitaient ces enfants à s'égayer dans le petit parc très bien surveillé. Parmi ces jeux, notons deux glissades, deux chevaux sur pivot, deux pas de géant, balançoire, tourniquets, tour à grimper. De plus, ce même parc ordinairement inoccupé durant l'hiver servit tout de même pendant une saison pour le rond à patiner aux citoyens de tout âge. Qu'il fasse froid ou chaud, les Chevaliers s'intéressaient à tout le monde.

C'est pourquoi, les enfants d'âge scolaire, jusqu'à l'âge de 13 ans, profitaient de belles excursions d'été, deux et trois fois par semaine, à une belle plage rafraîchissante. Ces délices de l'eau sont, il faut le dire, dus en grande partie à la surveillance d'un vicaire dévoué, le R. P. Léopold Gagnon, C.Ss.R. C'est lui qui, environ quinze fois par été, s'occupait de préparer ces voyages, et c'est encore lui qui voyait au transport de ses voyageurs. Sur les lieux, le Père Gagnon, expert dans la natation, surveillait ces jeunes à lui confiés avec un oeil vigilant, sévère, mais très aimable. Très souvent, ces excursions comptaient au-delà de 125 enfants. Y a-t-il meilleur divertissement pour des enfants qui fuient la chaleur?

Assurément, les Chevaliers de Colomb méritent l'éloge de tous pour leurs exploits, et c'est avec reconnaissance que la population les admire. Le Comité des Loisirs tente de marcher dans la même direction que ses prédécesseurs, et avec plus d'ampleur, puisque c'est sa raison d'être.

En plus de continuer les efforts apportés auparavant, le Comité central a donc réussi des exploits que personne n'aurait osé espérer il y a deux ans. La patinoire sous un ciel étoilé parfois glacial, a été déménagée à un endroit plus propice, et un système d'éclairage, magnifique dans les circonstances, assure le bien-être de tous. Une petite loge sert de refuge à ceux que le froid mord trop intensément. La bonne marche est assurée par M. Victor Tougas, engagé par le Comité pour la surveillance. (Victor s'est brisé une jambe en patinant dimanche soir. Alors, à lui, heureuse convalescence, et à son remplaçant, bonne chance.)

Ce n'est pas tout, cependant, d'avoir de la glace. Il faut de l'organisation. Ste-Anne a une bonne représentation de joueurs de hockey. Selon les âges, les jeunes sont deux ou trois groupes, et visitent des équipes environnantes qu'ils reçoivent ensuite. Le tout est financé par l'organisation centrale.

L'hiver semble être une saison agréable, mais des progrès s'imposent. C'est pourquoi le Comité des Loisirs a établi un "fonds" en vue de la construction prochaine d'un centre récréatif. De sources fiables, nous apprenons que sous peu, un comité spécial sera formé pour étudier les "angles" de cette construction. Les enfants, ainsi que les adultes de Ste-Anne, peuvent donc se réjouir, car vraiment l'hiver n'est pas chez nous une saison morte.

Les mois d'été ne sont pas moins vivants. Les excursions d'autrefois existent encore, avec peut-être plus d'ampleur, et la balle dure et la balle molle amusent peut-être plus que jamais. Le Comité central s'occupe de fournir à chaque équipe les instructeurs nécessaires, ainsi que l'équipement, les uniformes, et les moyens de transport. Les garçons sont encore divisés en trois groupes, tandis que les filles sont organisés en une seule équipe. L'avenir verra cependant à ce que la participation d'un plus grand nombre de filles soit encouragée d'une façon effective.

Le badminton, le ballon-volant et des cours d'éducation physique reçoivent l'aide du Comité central. Ces domaines n'ont pas encore été exploités à leur juste valeur, et certaines personnes se proposent d'y remédier.

Le Comité des Loisirs est affilié à l'Association Nationale des Loisirs et, en collaboration avec cette dernière, notre organisation est en mesure d'offrir deux voyages au Québec, dépenses payées, pour deux personnes, capables et intéressées à suivre des cours d'une semaine afin d'être moniteurs ou monitrices compétents (es).

Le Comité des Loisirs a des besoins financiers qui grandissent d'année en année. Cependant, par l'ardeur de ses membres, l'intérêt qu'il stimule, et le bien qu'il accomplit, tout semble indiquer qu'il continuera à bien fonctionner, grâce à la collaboration de tous.

Ste-Anne a toujours été considéré comme un village solide et stable. Situé à 25 milles de St-Boniface, sur la route Trans-Canada Est, il est un de ces villages ambitieux dont la devise est de toujours progresser.

La Caisse Populaire fondée en 1939 est une institution fiable qui a aidé et aidera encore beaucoup la paroisse dans son expansion économique. Et nous sommes heureux de voir que la Banque de Montréal, maintenant installée chez nous depuis un an (mars 1964) rend déjà à nos citoyens d'immenses services.

Des entreprises commerciales modernes se sont installées depuis quelques années, facilitant nos achats à Ste-Anne. Les citoyens peuvent aussi être fiers d'un atelier de couture qui emploie environ 25 personnes.

N'oublions pas nos écoles, avec quelque 600 élèves; un enseignement qui sait faire honneur au canton. Un programme d'agrandissement de notre école consolidée est en ce moment à l'étude. Bonne chance, et félicitations à nos commissaires!

## ★ ★ *Activités* ★ ★

L'année 1964 aura atteint un sommet en dévoilant un chiffre de construction au-delà de trois quarts d'un million de dollars. Plusieurs foyers ont été construits pendant ces dernières années par un entrepreneur local, ainsi que par des particuliers.

Le chemin no 12 traversant le village en direction sud-nord facilite pour beaucoup le déménagement. Le chemin de fer est à notre service, ainsi que la route Dawson, le premier grand chemin du Manitoba qui n'a jamais cessé de nous servir. Le gaz naturel est un attribut très enviable. L'eau des puits artésiens suffit à nos besoins, au village comme à la campagne où les terres très productives sont pour nos gens un gagne-pain solide.

N'oublions surtout pas nos très dévoués médecins qui nous rendent de si généreux services et dont l'intervention fut, pour beaucoup, responsable de certains changements, d'ordre médical et autres. Un troisième médecin se joindra bientôt à eux, cet été. Nous avons aussi la chance d'avoir deux dentistes compétents, deux fois par semaine.

La rivière Seine, avec sa diversion, est un point intéressant par sa beauté et nous assure trois plages très modernes.

Avec un peu d'optimisme, nous prévoyons un village qui grossira, agrémenté de services plus complets et peut-être aussi d'un centre récréatif . . . qui sait? . . . il en est question.

Invitation de la part de la Chambre de Commerce pour un cordonnier, une maison de détail pour le linge, ainsi que de chaussures, etc. . . Aussi, que tous les gens qui aimeraient demeurer ou s'établir ici, veuillent s'il vous plait entrer en contact avec la Chambre de Commerce qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements désirés.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE STE-ANNE.

## ★ ★ *Education* ★ ★

Jusqu'où remonte l'oeuvre de l'éducation à Ste-Anne? Dans les annales de la paroisse on nomme tout d'abord en 1862 Rosalie Germain (Mme J.-B. Gauthier) qui enseigne à domicile le jour aux jeunes enfants et le soir aux adultes, jusque vers 1872. Plus tard, après que M. l'abbé Giroux eut construit un presbytère, c'est là qu'elle enseigne pendant quelque temps.

Depuis longtemps, M. Giroux désirait avoir des religieuses mais il dut attendre jusqu'en 1883. Un premier couvent fut construit. Les élèves étaient si nombreux que déjà en 1892 on dut construire un deuxième couvent (50 par 30 pieds) à trois étages. Au cours des décades, la population écolière s'accroit graduellement et l'on doit agrandir en 1902 et 1928. Même, entre temps, soit en 1912, on constuit une spacieuse école de 4 classes pour garçons — école qui sera connue sous le beau nom de "collège". Des frères Maristes viennent s'y dévouer de 1913 à 1917. A cause de la guerre, les Supérieurs les rappellent dans l'Est. Les religieuses et des instituteurs laïcs y en assument l'enseignement jusqu'en 1953, année où le "collège" ferme ses portes définitivement.

Au couvent, on enseigne la 12e année en 1938 pour la première fois. En 1941, l'école passe au rang de Département Collégial. En 1944, l'enseignement ménager devient matière de classe. Puis en 1959, par un vote favorable, la province accepte les Divisions proposées par le Ministère de l'enseignement public. Ce fut un véritable tournant dans notre histoire.

**Commission scolaire consolidée de Ste-Anne no 2379**

Depuis quelque temps, les habitants de Ste-Anne se préoccupaient des transformations du système scolaire. Avec l'encouragement de leur curé, le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., et les directives du Bureau de l'Instruction Publique, ils étudièrent la question et réalisèrent qu'il fallait consolider toutes les écoles de la paroisse.

Un Comité fut formé des présidents de chaque commission scolaire, avec M. Henri Campagne comme président et le Dr F. P. Doyle comme secrétaire. Suivit une série de réunions auxquelles prirent part MM. Muller et Mouritsen, inspecteurs.

Le 20 août 1959, les commissaires furent élus: MM Philias Maurice, président, Tobie Perrin, vice-président, Léo Trudeau, Arthur Massicotte et Henri Campagne.

Des moyens de transport furent organisés — 10 routes transportant économiquement et sûrement 200 élèves de la 1ère à la 12e année. En 1960, une belle et spacieuse école à deux étages, comprenant 12 classes et gymnase-auditorium fut construite au coût de $280,000. Aujourd'hui, 474 élèves répartis en 16 classes reçoivent une éducation chrétienne et française sous l'habile direction de M. Edgar Freynet, principal. Cette année une école maternelle, commencée d'abord sur une base privée, est devenue publique et reçoit 51 enfants.

Les Commissaires actuels sont: M. Philias Maurice, président, M. Marius Magnan, vice-président, MM. Emmanuel Godin, Raphaël Vincent et Maurice Noël; Mme S. Bisson est la compétente secrétaire.

**La Division Scolaire Seine no 14**

Le 7 avril 1959, les commissaires de la Division de la Rivière-Seine se réunissaient dans la salle municipale de Ste-Anne pour leur première réunion. M. l'inspecteur J. K. MacKay, représentant le ministre de l'Education, assistait à titre d'aviseur.

Grâce à sa position centrale, à sa facilité d'accès, aux grandes routes Nos 1 et 12, grâce aussi à la générosité de la Municipalité de l'endroit qui offrait gratuitement un local, le village de Ste-Anne fut choisi comme site du Bureau central de la Division de la Rivière-Seine.

Au début, la Division a été dans l'obligation de louer des salles de classe. Aujourd'hui nous avons cinq écoles au rang d'Institut Collégial: St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste- Anne et La Broquerie. De plus, une école secondaire à Woodridge. Ces écoles qui maintenant nous appartiennent comprennent un auditorium-gymnase, un laboratoire, une salle d'enseignement ménager, une salle de dactylographie, une bibliothèque, et de belles classes spacieuses et confortables. En 1962, nous avons fait construire l'Institut Collégial de St-Norbert et nous avons ajouté quatre classes à celui de Ste-Anne.

Notre administration peut, il nous semble, se rendre le témoignage d'avoir bien servi notre population en facilitant l'éducation supérieure dans tous nos centres franco-manitobains.

Les présidents de la Division de la Rivière Seine furent: 1er M. Paul Lord de St-Norbert; 2e, M. Camille Chaput de Ste-Anne; 3e, M. Gabriel Cloutier, de St-Nobert; 4e, M. Camille Chaput, de Ste-Anne; 5e, Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne (président actuel).

Au cours supérieur de Ste-Anne, en 1959, lors de l'ouverture, quatre instituteurs formaient le personnel enseignant: principale, Sr Dolorès Lussier, Sr Aldéa Alarie, M. Gérard Desrosiers et M. Claude Préfontaine. Il y avait 87 élèves.

Aujourd'hui nous avons sept instituteurs: principale, Sr D. Lussier, Sr Anna Lussier, Mlle Céline Houde, M. G. Desrosiers, M. Claude Préfontaine, M. A. Lepage et M. Claude Cloutier, enseignant à 153 élèves.

Les instituteurs sont presque tous des Canadiens français. Nous epérons que plusieurs de nos élèves pourront se diriger vers l'Université et y parfaire leur éducation, afin de se tailler une position honorable dans la vie.

Bientôt nos écoles pourront offrir les deux cours les plus utiles: le cours général et le cours académique . . . ce qui facilitera à tous nos élèves l'accès à un degré d'éducation satisfaisant.

### *MERCI*

**La rédaction de "La Liberté et le Patriote" félicite les organisateurs du Carnaval de Ste-Anne de leur esprit d'initiative et de collaboration et remercie les écrivains du village qui ont pris sur eux l'entière responsabilité de la composition de tous les articles si intéressants, qui paraissent dans ces deux pages.**

## ★ ★ *Essai Poétique* ★ ★

**Le Survenant**

**Ecoute, regarde, ressent — est-ce là la réponse? Ces belles familles Ste-Annoises: Charrière, Lavack, Smith, Tougas et d'autres — hélas, je ne les connais pas beaucoup. Le caractère, l'esprit est parmi eux cependant.**

**Je m'achemine lentement, ce beau dimanche après-midi, perdu dans mes pensées . . . l'église est devant moi . . . je me souviens de ma première apparition à une assemblée. "Que ressens-tu en arrivant à Ste-Anne?", m'a-t-on demandé. Ma réponse spontanée: "Paroisse catholique, élément canadien-français" . . . Lors d'une soirée, Mme Lane, de la Société Historique de St-Boniface, me souligna: "Ces belles croix, ces archives paroissiales, et enfin l'histoire elle-même, il faut que quelqu'un s'en occupe".**

**"Savez-vous qu'il y avait un agent qui volait les pauvres Indiens du temps de mon arrière-grand-père? Eh bien, il empilait les fourrures à la longueur d'un fusil et il les payait avec ledit fusil . . . il est mort pauvre ce type — en dépit de tout l'argent qu'il a fait". Mon grand-père a commencé son magasin à couper des "lochs" pour un fermier: "il a connu ça être pauvre lui" . . . J'écoute . . .**

**Mon regard se lance vers nos deux écoles modernes — je me souviens d'une discussion philosophique avec deux institutrices: dynamisme et dévouement de ces jeunes éducatrices . . . Pourtant je les connais, car je les ai étudiées et j'en suis fier.**

**Je constate tout à coup mon retour au présent. Le presbytère est là, adjoignant l'église; les paroles encourageantes du Frère: "Nous avons tous prié pour votre épouse". C'était seulement un court séjour à l'hôpital pourtant. Ce souci sincère m'a ému.**

**Je pense à ces Rédemptoristes qui nous soulagent spirituellement, à nos deux médecins, à nos deux Conseils, l'un municipal, l'autre villageois, à la Chambre de Commerce et à notre beau Conseil des Chevaliers de Colomb: ils sont jeunes ces gars-là, donc c'est pour cela que je ressens une atmosphère active, positive et progressive.**

**Oui, progressive. Le prochain hôpital dans quelques mois, nos égouts, agrandissement scolaire. Les vieillards, que se disent-ils? Ah oui! la Villa Youville, un édifice pour nos citoyens âgés. J'admets que ces groupes compétents pensent à leurs aînés.**

**Les visites aux différentes fermes! Quel bel accueil! Elles sont modernes, capables de s'améliorer et de s'ajuster aux innovations agricoles, mais elles sont capables aussi de conserver cette hospitalité inhérente au Canadiens français: joyeuse et affable.**

**Un contentement m'enveloppe soudainement . . . Je retrouve ma maison. "Bonjour M. Filion, oui il faut faire la chasse au lapin sous peu".**

**Vive Ste-Anne!**



**Voici les responsables de la Caisse Scolaire de l'école secondaire de St-Pierre-Jolys: de gauche à droite, Mlle Paulette Mulaire, institutrice, adulte responsable, René Desharnais, assistant-gérant, Marcel Arpin, gérant, Lucille Gagné, surveillante, Edmond Beaudry, président, Gilbert Lahaie, surveillant, et Michèle Côté, secrétaire.**

# La C. P. de St. Pierre, tout près du demi-million de dollars

ST-PIERRE-JOLYS — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Pierre commença à 8 h. p.m. le mardi 9 février, sous la présidence de M. René Mulaire, après l'inscription des sociétaires, observateurs et visiteurs. Le programme comporta d'abord la prière des coopérateurs, le tirage d'un prix d'entrée, le mot de bienvenue du président, la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle du 29 janvier 1964, puis la présentation des rapports du bureau de direction, des comités de crédit et de surveillance, des finances, et des Caisses Scolaires.

Le rapport du bureau de direction, lu par M. René Mulaire, président, énonçait d'abord avec fierté que la Caisse Populaire a embrigadé 108 nouveaux membres en 1964, et donc qu'elle possède maintenant 804 membres, soit 431 adultes, 361 enfants et 12 sociétés. L'actif est passé de $374,214.13 à $406,862.99, soit une augmentation de $32,648.86 en 1964. On a remboursé à la Centrale l'emprunt de $11,000 au mois de mars dernier. On a continué à placer $200 par mois au capital social à la Centrale. On a vendu à perte le Bon du Canada de $10,000 et acheté des obligations du Village de St-Pierre pour le même montant, quitte à reprendre la perte en cours dans environ trois ans. On possède aujourd'hui $26,126.03 en parts à la Centrale. Les taux d'intérêt sont les mêmes que l'an dernier: 8% sur prêts hypothécaires et personnels, et 6% sur prêts-épargne. Les directeurs suggèrent que les sociétaires votent au cours de la réunion un boni de 4% sur les parts sociales, taux payé l'an dernier.

M. Fortunat Grégoire, président du comité de crédit, révéla que les membres de ce comité ont tenu 42 assemblées en 1964 pour approuver ou refuser 133 demandes de prêts et 17 contrats de délai. Les 117 prêts personnels au montant global de $101,626.26 se répartissent ainsi: machines agricoles (6), achat d'animaux (1), graines de semence (4), terrain et bâtiments (1), prêts-épargne (13), automobiles et camions (14), ameublement et vêtement (9), taxes (3), vacances (1), opérations commerciales (8), consolidation de dettes (12) et divers (19). Quant aux 19 prêts hypothécaires, ils ont été distribués ainsi: achats, réparation de propriété (5), consolidation de dettes (6) et autres buts (8).

Le rapport du comité de surveillance, lu par son président, M. Gilles Mulaire, assure qu'en sept réunions ses membres ont sérieusement accompli leur travail de vérification, "un des seuls moyens d'assurer à tous les sociétaires que les fonds de la Caisse Populaire sont honnêtement et correctement entrés dans les livres", et de surveillance " pour constater si les officiers opèrent selon la loi, les règlements et l'esprit de la Caisse". Ce comité n'a que des félicitations à offrir aux directeurs, au comité de crédit, à la gérante Mlle O. Lapointe et à son assistante Mme Adélina Roy.

Le rapport financier donne des chiffres plus qu'éloquents, quant aux progrès de la Caisse de St-Pierre. Les recettes et déboursés ont été de $567,767.56 en 1964, comparativement à $528,435.61 l'année précédente. Les recettes contiennent ces principaux items: capital social, $84,912.74; épargne $258,500.69; remises sur prêts-épargne, $8,388.62, personnels, $69,677.23, et hypothécaires, $74,181.93; intérêts sur prêts, $24,669.91. Au 31 décembre 1964 l'actif était de $406,862.99. Le résultat des opérations de l'année 1964 comporte des revenus et dépenses de $41,898.44, successivement.

Le rapport de la Caisse Scolaire de l'école secondaire dit que du 22 septembre 1964 au au 25 janvier 1965 les 38 membres ont déposé $455.75, retiré $2.80 seulement, ce qui donne une balance de $452.95. La Caisse Scolaire d'épargne de l'école élémentaire, de septembre 1963 à juin 1964, a récolté $2,384.73 dont seulement $71.04 furent retirés, ce qui laisse en dépôts la somme de $2,313.69, avec 323 membres sur 424 élèves.

Par suite des élections, voici comment sont composés les divers comités pour l'année courante:

Bureau de direction: MM. René Mulaire, président, Jean-Marie Gagnon, vice-président, Jean Lahaie, Albert Morissette et Jean Banville.

Comité de crédit: MM. Philippe Roy, Joseph Bédard et Normand Rochon.

**Mlle Orise Lapointe, gérante-secrétaire**

Comité de surveillance: MM. Gilles Mulaire et Edouard Robidoux, Mlles Délonas Côté, Jeanne Massicotte et Irène Garand.

Caisse Scolaire, Ecole secondaire: Edmond Beaudry, président, Marcel Arpin, gérant, Gilbert Lahaie et Lucille Gagné, surveillants, Micheille Côté, secrétaire; gérants de classe: Lionel Marquis, 12e année, Lucille Péloquin 11e, Léonard Desharnais, 10e, Ovide Beaudry, 9eA, et Bernadette Dotremont, 9eB; Mlle Paulette Mulaire, institutrice, est l'adulte responsable.

La Caisse de l'école élémentaire est confiée aux officiers suivants: Albert Perreault, président, Jacques Gagné, gérant, Richard Martel, gérant-adjoint, Roger Gobeil, secrétaire. Denis Hupé et Donald Carrière, surveillants, et Soeur M.-Rose-Irène, adulte responsable.

On proclama au cours de l'assemblée du 9 février les noms des lauréats du concours organisé par la Caisse Populaire: concours de dessin de la 1ère à la 3e année, et concours de composition de la 4e à la 8e année. Ces gagnants ont été: Paula Banville, Michelle Roy, Martial Dupuis, Edith Chouinard, Alice Arpin, Danièle Carrière, Georges Hébert, Gisèle Hébert, Raymond Pilotte, Benny Heibert, Marcel Grégoire, Murielle Préfontaine, Véronique Arpin, Monique Lapointe, Doreen Gagné, Denyse Côté, Michel Dubois, Monique Chouinard, Jocelyne Beaudry, Roger Bédard, Denis Hupé et Diane Gagnon.

## Fort Garry

**Remerciements**

Mme J.-E. Frey et sa famille remercient sincèrement **La Liberté et le Patriote**, ainsi que le **Sunday Herald**, d'avoir bien voulu consacrer de l'espace dans leurs colonnes concernant le décès de leur cher disparu.



# La C. P. d'Otterburne a prêté $542,177 depuis sa fondation

OTTERBURNE — Les sociétaires de la Caisse Populaire se réunissaient dans la salle paroissiale, le lundi 8 février, à 8 h. p.m., sur convocation du gérant, M. Roger Gobeil, en date du 19 janvier dernier, qui leur promettait d'entendre la lecture de divers rapports, leur annonçait qu'ils auraient à adopter le boni proposé, à élire des officiers, à ratifier le règlement d'emprunt, et "à expédier toutes autres affaires qui pourraient être soumises à cette assemblée générale".

C'est M. Jean Moal, président du bureau de direction, qui lut le rapport des directeurs. Entre autres choses, il y est question des points suivants: la Caisse compte 14 nouveaux membres, on fait des dépôts mensuels de $50 en parts à la Caisse Centrale, les prêts personnels sont limités à $2,000 et les prêts hypothécaires à $5,000.

Le comité de crédit, selon son président, M. Louis Robidoux, a étudié en 1964 et accepté 60 demandes de prêts personnels et 2 demandes de prêts hypothécaires. Les 60 prêts personnels, au montant global de $29,939, ont été alloués pour: machineries agricoles et réparations (9), graines et approvisionnement de semences (5), autres dépenses de la ferme, salaires inclus (4), terrain et bâtisses, achats et réparations autres qu'hypothèques (6), prêts-épargne (3), achats et réparations d'automobiles et camions (5), ameublement et vêtement (2), taxes (2), vacances(1), opérations commerciales, soit marchandises, etc., mais pas les dettes et les bâtisses (7), et consolidation de dettes (16). Les deux prêts hypothécaires, au montant de $5,200, concernaient des achats et réparations de propriétés. De plus, il y eut 32 contrats de délai et 2 retardements de paiement.

Mme C. Vermette lut le rapport du comité de surveillance, signalant qu'il serait préférable que les sociétaires fassent vérifier leurs carnets plus souvent, et qu'il n'est pas très agréable au gérant d'avoir assez souvent à retourner des chèques, faute de provision suffisante.

Selon le rapport financier, au 31 décembre 1964 l'actif de la Caisse était de $121,049.95. Au passif, on enregistre $76,925.32 en parts, $37,733.29 à l'épargne, $4,237.07 au fonds de réserve, et $2,154.27 comme bénéfices non-répartis. Les revenus de 1964 furent de $8,999.03.

Voici quelques statistiques intéressantes: nombre de sociétaires, 234; nombre d'emprunteurs, 75; montant emprunté depuis la fondation, $542,177.66; intérêt sur prêts personnels, 8%, hypothécaires, 7%, et épargne, 6%; boni, 3½%; assurance-Fidélité, $15,200.

**M. Roger Gobeil, gérant-secrétaire**

Les responsables des divers comités sont: Bureau de direction, MM.Jean Moal, Joseph Lévesque, A. Duval, Ernest Carrière et Napoléon Roy; Comité de Surveillance, Jean-M. Roy, Charles B. Carrière et R. Lavack; Comité de Crédit: Louis Robidoux, Paul Laroche et Arthur Gobeil.

Les membres du comité de la Caisse Scolaire sont Luc Vermette, gérant, Jacqueline Robidoux, assistante-gérante, Jacques Gobeil, vice-président, Louise Carrière, secrétaire, René Lacasse et Brian McVicar, surveillants, et Mariette Carrière, présidente. Au cours de la soirée, ils expliquèrent brièvement leurs responsabilités et . . . les résultats obtenus: 92 membres, $926.93 de recettes, dont $821.10 en parts à la Caisse Populaire, ce dernier montant étant réparti entre 31 des membres.

## Aubigny

**Mariage Ouimet-Saurette**

Le samedi 16 janvier, Mlle Elaine Saurette, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Donald Ouimet, de Ste-Agathe. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église d'Aubigny, à 4 h. 30 p.m., par Mgr H. Lapointe, grand-oncle du marié.

La mariée fit son entrée au bras de son père; elle était charmante dans sa robe blanche en poult-de-soie avec traine et appliqués de broderie. Son bouquet se composait de roses rouge vin.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claudette et Doris Saurette et Diane Ouimet, soeurs des mariés, portaient de longues robes en poult-de-soie bleu. Leurs bouquets se composaient de petits chrysanthèmes bleus et blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel et Jean-Paul Doucet, cousins du marié, et Marcel Ritchot, ami. MM. Paul et Gérald Guillou agissaient comme huissiers.

Des cantiques appropriés furent exécutés par Mlle Eveline Pilon et M. Adélard Ouimet.

Le souper fut servi à la salle paroissiale, après quoi une soirée dansante réunissait parents et amis venus pour fêter ce jeune couple qui établira sa demeure à St-Vital.

**Réunion de la L.F.C.**

Le mardi 9 février, la Ligue des Femmes Catholiques, section française, tenait sa réunion mensuelle à l'école du village.

Après la prière d'usage, chaque comité donnait un compte rendu de ses activités depuis la dernière réunion. La présidente du comité d'éducation donna un rapport complet de la conférence de M. Fillion, orateur invité au mois de janvier. Le rapport de la trésorière rappela que la coopération de tous aux différents projets de la Ligue avait été récompensée. La Ligue va de l'avant!

Le comité de recrutement par téléphone souligna que la Ligue avait 37 membres et le comité spirituel apprit que douze nouveau-nés avaient reçu des médailles miraculeuses.

M. l'abbé R. Nadeau, curé, répondit ensuite aux demandes formulées dans la boite aux questions et, comme toujours, c'était là un moment attendu avec impatience par tous, car ces questions sont des plus variées et originales!

Un magnifique film en couleur sur l'ouverture du Concile oecuménique fut ensuite présenté. Tous eurent le plaisir de voir la Ville Eternelle, l'arrivée des cardinaux, évêques, dignitaires, etc., au concile et même le bon pape Jean XXIII. Le défilé des cardinaux et évêques, les gardes suisses, la basilique St-Pierre, tout cela fut un spectacle vraiment imposant et tous ceux qui ont vu ce film se joignent à la Ligue pour dire un grand merci à M. le curé qui avait fait les démarches nécessaires pour le présenter à cette occasion.

La date de la prochaine réunion fut fixée au 9 mars et, comme d'habitude, un délicieux goûter clôtura le tout.

**Çà et là**

Le samedi 23 janvier avait lieu une soirée à la salle paroissiale en l'honneur de M. et Mme Yves Sorin dont le mariage avait été béni à Otterburne dans l'après-midi par M. l'abbé Raymond Baudry. De nombreux parents et amis fêtèrent les nouveaux mariés qui, après un voyage dans l'Ouest, demeureront sur leur ferme à Ste-Agathe.

Bon voyage à M. et Mme Edmond Saurette qui sont partis en voyage en Floride.

Ont été hospitalisés dernièrement: MM. François Guillou, Georges St-Hilaire, Lionel Saurette et Fred Ouimet.

Prompt rétablissement à M. Ange-Marie Le Texier, toujours patient à l'hôpital de Morris.

## St-Norbert

**Naissance**

M. et Mme Alfred Péloquin, de St-Norbert, sont les heureux parents d'un fils né le 23 janvier à l'hôpital général St-Boniface. Pierre-Joseph-Rémi fut baptisé le dimanche 7 février à l'église de St-Norbert. Le parrain et la marraine, furent M. et Mme Rémi Grégoire, de St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

**Bingo**

Les Scouts et les Guides de langue française de St-Norbert invitent tous les gens des alentours à leur grand bingo qui aura lieu cinq dimanches de suite commençant le 28 février jusqu'au 25 mars. Venez aider ces jeunes qui seront les citoyens de demain. Le grand prix sera de $100.00. Plus d'information sera donnée dans ce journal la semaine prochaine.

## Laurier

**Tournoi**

Sept équipes participèrent au tournoi annuel de hockey senior: Laurier, Ste-Rose-du-Lac, Kelwood, Arden, St-Lazare, Alonsa et Glenella. En finale, après une demi-heure de jeu supplémentaire, Ste-Rose-du-Lac et Alonsa décidèrent de se diviser les 1er et 2e prix. Arden gagna le troisième prix.

**Baptêmes**

Le 20 janvier: Jeanne-Yvonne-Marie, fille de M. et Mme André Therrien. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Archambault.

Le 14 février: Denise-Jeannette-Marie, fille de M. et Mme Raymond Landry. Parrain et marraine, M. et Mme Noël L'Heureux.

**Décès**

Les paroissiens ont appris avec regret le décès de M. Victor Pagès, ancien paroissien, survenu à Port Arthur, Ont., la semaine dernière.

## St-Lazare

**Va-et-vient**

Mariette Boisvert, du couvent de St-Joseph, accompagnait Gisèle Huberdeau en visite chez ses parents, M. et Mme Louis Huberdeau.

M. et Mme Robert Fillion visitaient la famille Hervé Plante.

M. et Mme Arthur Fouillard passèrent une semaine à Ottawa.

Mlle Jeanne Fouillard est de retour de Winnipeg.

M. et Mme Robert Chartier se rendirent à Winnipeg et ensuite iront pour quelque temps à Belsite pour visiter leurs parents, M. et Mme Oscar Leblanc.

M. Arthur Hébert, ainsi que son fils, Roger, rendaient visite à M. et Mme Georges Plante. M. Hébert est l'oncle de Georges, Hervé et Honoré Plante.

**Hockey**

Le 7 février, les Clercs-servants sortirent vainqueur 8 à 4 contre les jeunes de la paroisse et 10 à 5 contre Welwyne.

Le 7 février, l'équipe des 12 ans sortirent vainqueur au compte de 11 à 5 contre Moosomin.

## Haywood

**Hockey**

Les Pee-Wee jouèrent durant les dernières semaines contre les équipes des places avoisinantes. Voici le compte des parties jouées: Haywood 0, Elm Creek 5; Haywood 3, Rathwell 0; Haywood 3, Rathwell 0; Haywood 5, Elm Creek 2; Haywood 1, St-Claude 5; Haywood 1, St-Claude 6.

Les compteurs des buts des Pee-Wee de Haywood sont: Maurice Lapointe5, Norman Rey 4, Ronald Lapointe 3 et Denis Dheilly 1. Félicitations aux jeunes.

**Félicitations**

Félicitations à M. Arthur Rouire, réélu conseiller du village, et à M. Auguste Debusschère, élu marguillier. Remerciements à M. Arthur Marchand, sortant de charge.

**Décès**

On apprend avec regret la mort, causée par des brûlures, de la petite Catherine Mazurat, âgée de 3 ans, fille de M. et Mme Albert Mazurat (Angèle Debusschère). Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

**Va-et-vient**

En fin de semaine, M. André Boulet, de McLennan, Alta, rendait visite à ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Camille Rey, de St-Claude, et Philias Poirier, de cette paroisse. M. Boulet est un ancien paroissien.

## N.-D.-de-Lourdes

**Chevaliers de Colomb**

Le dimanche 14 février eut lieu, à Somerset, le bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin. Plus de vingt équipes y prirent part. Un succulent goûter fut servi par les dames des frères chevaliers. Tous retournèrent chez eux enchantés du bel après-midi passé ensemble.

M. Pierre Mabon, Grand Chevalier, remercie tous les Chevaliers et leurs épouses pour la coopération reçue. Ce bonspiel fut un succès. A l'année prochaine.

**Curling**

Le mardi 9 février eut lieu, à Winnipeg, le troisième bonspiel annuel des Hôteliers et des "Beer Waiters". L'équipe de l'hôtel Notre-Dame était composée de Maurice Benoit, Aurèle Dupasquier, Léo Moreau et André Dacquay.

Au bonspiel de Swan Lake qui eut lieu la semaine dernière, trois équipes de Notre-Dame-de-Lourdes y ont participé: l'équipe de la crèmerie Notre-Dame, composée de Meinrad Roch, Denis Pantel, Bernard Comte et Léo Moreau; l'équipe de Firmin Bérard, Léon Brunelle et leurs épouses et l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, composée de Maurice Durand, André Dacquay, Marcel Roch et Guy Durand.

# LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

**OTTERBURNE, MAN.**

**Réunion de la Relève**

Le comité local de la Relève qui comprend Donald Trudel, Georges Prescott et René Sabourin s'est rendu à St-Jean-Baptiste, le samedi 6 février, pour une réunion convoquée par Gérald Lavallée. Ils étaient accompagnés de l'adulte-responsable du collège et ont passé un bel après-midi et une belle soirée. Le but principal de la discussion était l'organisation du concours oratoire sur le plan divisionnaire. Nous sommes revenus enchantés de notre journée. Merci à nos hôtes de St-Jean-Baptiste.

**Réunions des principaux**

Les principaux des écoles secondaires de la division se sont réunis aussi à St-Jean-Baptiste, le mardi 9 février, sous la présidence du Frère Fernand Marion. Plusieurs points relatifs à la bonne marche des écoles ont fait l'objet de leurs discussions.

**Souper des commissaires**

Le lundi soir 8 février, les commissaires étaient invités à venir prendre le souper avec le personnel du collège. Deux d'entre eux ont été dans l'impossibilité de répondre à l'invitation.

Nous avons été heureux de rencontrer M. le Dr J. Boucher, de St-Jean-Baptiste, président de la Commission scolaire, M. P. Baril, de St-Jean-Baptiste également, M. F. Tétreault, de St-Pierre, M. D. Nolette, de Ste-Agathe, et M. L. Lussier, de Ste-Elisabeth.

Cette tradition du souper des commissaires au collège est en train de s'établir et pourra être qualifiée avant longtemps de "pieuse coutume".

**Retour d'hôpital**

Le Père G. Clavet est de nouveau parmi nous avec son entrain, sa jovialité, sa bonne humeur. Il n'a rien laissé de tout cela à l'hôpital où il est demeuré une semaine. Cependant, il devra se ménager encore quelque temps.

Le Frère Eustache Lafortune a été hospitalisé à sa place. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**Drapeaux**

L'approbation officielle du drapeau du Canada ne peut se comprendre ni s'apprécier sans la présence du symbole en question. Le préfet s'est donc procuré du tissu de qualité et, muni du dessin, a demandé aux bonnes religieuses de coudre les divers éléments ensemble. Il en est sorti quelque chose de splendide qui tient la place d'honneur dans le gymnase.

Mais que sont les autres drapeaux qui décorent si bien la salle et dont les hampes reposent sur les quatre colonnes? Si on les examine de près, on ne peut manquer d'y voir les cinq anneaux des Jeux olympiques.

Les étudiants, lors du festival d'hiver établi sur le plan des olympiques, seront divisés en trois groupes. Chaque groupe aura sa couleur ou son drapeau. Vert, rouge ou bleu. Mais le drapeau qui flottera en tête est composé des trois couleurs réunies.

En attendant le jour où ils seront chaudement disputés, ces drapeaux aiguisent en chacun l'honneur de vaincre. Y verrons-nous le même esprit qui anime les athlètes de renommée internationale? nous l'espérons, car l'esprit sportif qui fait tendre vers la victoire accepte aussi la défaite sans amertume.

**Le festival**

Après une semaine d'activités sportives, du 21 au 28 février, les étudiants du collège seraient heureux de recevoir leurs parents et amis pour la journée du couronnement du festival, le 28. Vous pourrez jouir de parties de hockey disputées entre des clubs de l'extérieur et ceux du collège. Vous pourrez circuler entre des monuments de glace de toutes formes et de toutes dimensions, réalisés en équipe pour augmenter le pointage olympique. Mais plus que tout cela, vous encouragerez par votre présence les étudiants qui ont mis à la préparation de ce festival le meilleur d'eux-mêmes.

**Théâtre**

Tel que promis la semaine dernière, voici un aperçu de la pièce préparée par les **Benjamins du Théâtre** et que nous vous invitons à venir voir, après réservation à cause de l'exiguïté de notre salle.

Des adolescents, quatre garçons et une fille, vivent dans une condition de pauvreté lamentable et sont décidés de sortir de ce milieu. Pour cela ils entreprennent la contrebande de cigarettes américaines. La fille aime le chef de la bande sans vouloir lui dire et cet amour tacite est réciproque. Tout irait à merveille si la police n'était attirée vers ce groupe par des vols commis par l'un d'entre eux.

Marcel Dubé est le dramaturge du dialogue. Il nous montre dans ZONE le conflit qui existe entre un certain idéal de la jeunesse et la conception de la justice de la part des adultes. Il sait conserver à toute la pièce un réalisme parfois cruel. Et l'inévitable se produit, les deux héros finissent par s'avouer leur amour dans un moment plutôt tragique. Drame profondément humain d'adolescents de nos jours, il saura vous plaire.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

## Ste-Anne-des-Chênes

**Naissances**

Gil, fils de M. et Mme Willie Morris.

Nicole, fille de M. et Mme Ulric Perrin.

Francine, fille de M. et Mme Albert Lepage.

Robert, fils de M. et Mme Donat Bélisle.

Robert, fils de M. et Mme Maurice Noël.

Marcel, fils de M. et Mme Solas Michaud.

Marcel, fils de M. et Mme Philippe Perrin.

Félicitations à tous les nouveaux parents.

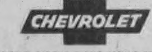
**Carnaval**

A Ste-Anne il y a Carnaval
A pieds, en voiture ou à cheval,
Rendons-nous joyeusement
Nous amuser sainement;
Hockey, patinage, danse,
Loterie et jeu de chance,
Dimanche soir, naturellement
De la reine, couronnement.







# Chronique de CKSB

**1050 Kilocycles**

**Les Enfants Sages**

Le premier concours de cette émission s'est terminé vendredi dernier. A la question "Quelle feuille voit-on sur le nouveau drapeau canadien?", plusieurs enfants de tous les coins de la province nous ont envoyé la bonne réponse — une feuille d'érable. Cinq prix avaient été promis et, en dernière minute, on en a ajouté un sixième, pour inaugurer le premier concours. La liste des gagnants est la suivante: 1er prix: Yvonne Massiono, 8 ans, Haywood; 2e prix: Denis Fortier, 10 ans, 267, rue Notre-Dame, St-Boniface 6; 3e prix: Gisèle Ricard, 13 ans, St-Claude; 4e prix: Monique Chaput, 9 ans, St-Norbert; 5e prix: Arthur Mireault, 6 ans, La Broquerie; 6e prix: Jacques Dupont, [illegible] ans, St-Georges.

Un nouveau concours, qui débutait lundi dernier, se terminera par un autre tirage le vendredi 26 février prochain. L'émission passe en ondes du lundi au vendredi, de 4 h. 25 à 4 h. 55.

**Adolescents et adolescentes**

Nous montons l'échelle des années et nous voici rendus au niveau des adolescents, de 14, 15, 16, 17 et 18 ans. Ils ont aussi leur émission à laquelle ils peuvent entendre tous les rythmes modernes qui leur plaisent, les vedettes de l'heure, etc. . . . De plus en plus de jeunes syntonisent maintenant CKSB entre 5 h. 15 et 6 h. 00, du lundi au samedi, pour y entendre le palmarès français et canadien-français.

Pour ceux qui — sans doute un peu plus âgés — ne prisent pas tellement ces rythmes nouveaux, CKSB leur propose, parmi bien d'autres, une des trois émissions suivantes, en soirée:

Le petit ensemble vocal — ce célèbre quatuor montréalais, dirigé par George Little, offre aux amateurs de musique chorale quelques-unes des plus belles chansons polyphoniques de la Renaissance, le mardi à 8 h. 30. Le 23 février, douze chansons de Roland de Lassus seront au programme.

Concert symphonique — une retransmission hebdomadaire des concerts de l'orchestre symphonique de Montréal et de celui de Toronto. Mardi prochain, à 10 h., l'Orchestre symphonique de Montréal offrira aux auditeurs la première mondiale de "Lignes et Pointes" de Pierre Mercure. Ce compositeur québécois, à qui nous devons déjà "Tryptique", "Incandescences" et "Structures métalliques", a écrit son oeuvre pour grand orchestre. Les effets qu'il demande des divers instruments de l'orchestre s'apparentent à ceux de la musique électronique. De plus, l'orchestre interprétera également "Ainsi parlait Zarathoustra" de Richard Strauss.

Concert du mercredi — au programme mercredi prochain, à 9 h. 30, deux oeuvres lyriques réalisées par la Communauté radiophonique des programmes de langue française. La première, "Floris l'incomparable" de Francis de Bourguignon, est une réalisation de la [illegible] Télévision belge, et la seconde, "Faits divers" de Jean-François Zbinden, est présentée par la Société suisse de radiodiffusion.

## *In mémoriam*

**M. Edouard Frey**

[illegible] M. Edouard Frey partit de Neuf-Châtel, [illegible] Suisse pour arriver à Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba en avril 19[illegible]. Afin de s'initier à notre [illegible] d'agriculture pendant cinq ans, il eut la bonne fortune de demeurer chez M. Alexis [illegible] qui l'a toujours traité comme un de ses propres fils.

Après ce laps de temps, il devint gérant du magasin de l'Union Commerciale au village de N-D-de-Lourdes. Ses connaissances en pharmacie le mirent en contact avec le fameux Docteur [illegible] pour qui il remplissait les ordonnances. Entre temps, il s'estima heureux d'être l'ami intime des R.R.P.P. Dom Benoit et Antoine Cha'umeau et des paroissiens de l'endroit.

En 1917, il épousa Mlle Anita Caillé de qui ils ont eu trois enfants: André, Thérèse et Jeanne dont il est fait mention dans un [illegible]. De 1924 à 1946 il habita la ville de Winnipeg dans la paroisse du Sacré-Coeur où il était devenu sociétaire de la Compagnie de l'Air [illegible].

Patriote jusqu'au fond de l'âme, il se mêla à toutes les oeuvres de survivance des Franco-Manitobains.

Il n'avait pas perdu son temps, il s'était vite adapté à sa nouvelle patrie. De 1946 jusqu'à nos jours, il changea de domicile en venant s'installer à Fort Garry où il planta devant sa résidence "un beau sapin, roi des forêts", symbole de la Suisse qu'il alla visiter avec sa femme, en 1955. Il profita de ce voyage pour voir son frère demeurant à Lauzanne.

A Fort Garry comme ailleurs, il mena une existence heureuse, se faisant aimer par ses qualités de bon aloi et toujours empressé de prêter secours à son prochain. Associé aux oeuvres paroissiales, il devint bientôt le bras droit de son curé, Mgr Cournoyer, P.D., se comportant toujours de son mieux pour aider la cause française et religieuse.

Godias BRUNET.

## St-Laurent

**Décès de M. Coutu**

A sa résidence de St-Laurent est décédé subitement M. Rodrigue-Charles Coutu, âgé de 82 ans, époux d'Alice Coutu.

Les prières furent récitées le jeudi soir 11 février, à 8 h., à la Chapelle funéraire Green Acres et le vendredi soir à la même heure à la résidence familiale. Le service fut chanté à l'église paroissiale le samedi 13 février, à 10 h. 30 a.m., par le R. P. L. Brossard, O.M.I. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Né à Lorette, Man., M. Coutu habitait à St-Laurent depuis son enfance. Il fut cultivateur dans cette région jusqu'à sa retraite en 1948.

Outre son épouse, lui survivent cinq fils, Roméo, de Toronto, Ont., Maurice, de Calgary, Alta, Ben, Germain et Raymond, tous de St-Laurent; quatre filles, Mmes Fred Lavallée (Thérèse), de Winnipeg, Joseph Retar (Olive), de Warren, Adrien Moujin (Simone) et Marcel Combot (Adrienne), de St-Laurent; 48 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.



### Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

**Pour faveur obtenue**

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

45-322-45P.

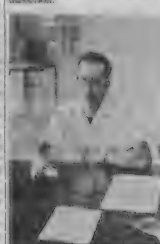




Dans cette photo l'on voit, de gauche à droite, les officiers de la Caisse Scolaire de St-Joseph pour l'année 1964-65: Rita Dionne, assistante-gérante, Soeur Agnes, responsable, Denis Fillion, gérant, Claude Delorme, surveillant, Alfred Fillion, président, et Carol Delorme, surveillante.

# La C. P. de St-Joseph a tenu sa 28e assemblée annuelle

ST-JOSEPH — La 28e assemblée annuelle de la Caisse Populaire eut lieu le mardi soir 9 février à 8 h. au Centre Récréatif de St-Joseph, sous la présidence de M. Marcel Fillion, qui lut le rapport du bureau de direction.



M. Paul Damphousse, gérant

Ce rapport optimiste rappelle, entre autres choses, que M. Bernard Sarrasin remplaça M. Raymond Girardin après sa résignation comme membre du comité de Surveillance, que l'inspecteur Joseph Chabalier se dit très satisfait du travail accompli par le gérant M. Damphousse et par les officiers des divers comités, qu'on a emprunté $10,000 de la Caisse Centrale, montant remis au complet au début de décembre 1964, qu'on a augmenté la limite des prêts à $2,000 plus 100% des parts payées, que désormais le 15 décembre sera la date de remboursement de prêts "afin de donner une chance au gérant de collecter les prêts avant la fin de l'année", que le bureau de direction a décidé de ne pas payer d'intérêt sur l'épargne et recommande de payer un boni de 3¼% sur le capital social (boni qui sera adopté durant la soirée), que 20 nouveaux membres ont été admis durant l'année.

Les membres du comité de crédit, dit M. Roger Parent, président, se sont réunis 22 fois en 1964 pour accorder 53 prêts personnels et 1 prêt hypothécaire au montant global de $45,951, approuver 3 contrats de délai et 3 retardements de paiement. Il y eut aussi 2 baisses de paiement, et 3 demandes d'emprunt furent refusées. L'intérêt réclamé sur les prêts est de 8% pour prêts ordinaires, 7% pour prêts hypothécaires et 6% pour prêts-épargne.

M. Camille Delorme, président du comité de surveillance, lut le rapport et en proposa l'adoption.

Au 31 décembre 1964, l'actif de la Caisse était de $103,482.51. Au passif on note que le capital social est de $68,703.31, l'épargne de $28,711.50, le fonds de réserve de $3,944.12 et les bénéfices non-répartis de $2,094.91. Les revenus des opérations du 1er janvier au 31 décembre 1964 furent de $8,668.29.

Voici quelques statistiques: 231 sociétaires de 55 familles, 46 prêts personnels, 34 prêts-épargne, 5 prêts hypothécaires, 54 prêts consentis, $451,171.48 ont été prêtés depuis la fondation en 1938.

Le jeune Denis Fillion, gérant de la Caisse Scolaire d'Epargne, présenta un rapport couvrant la période de septembre 1963 à juin 1964: total des recettes, $91.39; nombre de membres, 31 sur 78 élèves. De septembre à décembre 1964, le montant des recettes est de $210.35, et l'on compte 38 membres sur 68 élèves.

## Ste-Agathe

**Caisse populaire**

Le mardi soir 9 février, à la salle de l'Institut Collégial, se tenait la 23e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Agathe. Elle fut ouverte par le président, M. Gustave Lévesque, qui demanda à M. l'abbé A. Couture, curé, de présider à la prière, puis il eut un mot de bienvenue pour l'invité d'honneur, M. Raymond Bernier, de St-Boniface, et pour la nombreuse assistance. M. Joseph Lemoine gagna le prix d'entrée, une part sociale.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues par la gérante, Mme Laurence Dorge. Suivirent les différents rapports donnés par Mme Yvette Courcelles, surveillance, M. Gustave Lévesque, direction, et M. Emmanuel Lemoine, crédit.

On rendit hommage à la mémoire de feu Edmond Lemoine qui s'est dévoué pendant 20 ans comme président de la Caisse locale et qui en a été le gérant les derniers six mois de sa vie. On discuta quelques points des rapports avant de les adopter unanimement.

Le comité de nomination formé de Mme Yvette Courcelles, MM. Télesphore Dorge et Lucien St-Vincent choisit des candidats pour les trois différents comités. Mmes Gabrielle Lemoine et Denise Gagnon et M. Auguste Gauthier furent nommés scrutateurs.

L'assemblée a fait confiance aux personnes qui se dévouent à l'administration de la Caisse depuis déjà un certain nombre d'années, en réélisant les sortants de charge: M. Hilaire Gratton, au comité de surveillance, qui partage la tâche avec Mmes Gabrielle Lemoine et Yvette Courcelles; M. Gustave Lévesque, à la direction avec MM. Télesphore Dorge, Maurice Côté, Lucien St-Vincent et Jean-Léon Ouimet; M. Roland Gagnon, au comité de crédit avec MM. Emmanuel Lemoine et Albert Courcelles.

Il a été question qu'on organise des soirées d'étude aux bénéfices de tous les membres pour qu'on apprenne à mieux coopérer. Dans son allocution, M. Bernier se fit persuasif pour convaincre son auditoire que la Caisse populaire est une institution paroissiale qui doit induire à l'épargne autant sinon plus, qu'à la recherche de recevoir de l'aide dans le besoin.

Un groupe de dames servirent café et beignets pour finir l'assemblée amicalement. Les membres de la Caisse populaire de Ste-Agathe remercient M. R. Bernier pour l'intérêt qu'il leur a témoigné. Ses conseils, ses paroles encourageantes ont certainement fait un travail constructif dans les esprits.

**Çà et là**

La santé chancelante de Mme Mathieu Lemoine l'empêche de continuer à veiller sur Glen et Candice Howalaski, auxquels elle et son mari s'étaient bien attachés depuis quatre ans qu'ils sont à leur foyer. L'assurance que les adolescents seront accueillis avec bonté et compréhension par M. et Mme Lucien Audette, de St-Pierre, atténue leurs regrets. M. et Mme M. Lemoine, leur famille, les amis et connaissances de Glen et de Candice leur souhaitent un très heureux séjour dans leur nouveau foyer.

A Mme Rosa Dorge et Gilles Lemoine, patients à l'hôpital de Morris, et à Mme Louis-David Nolette, à l'hôpital Grace de Winnipeg, prompt retour à leur foyer avec une santé renouvelée.

## Selkirk

**Décès de M. Couture**

Le dimanche 14 février est décédé à l'hôpital général de Selkirk M. Louis-Napoléon Couture, de Clandeboye, Man. Il était âgé de 83 ans.

Les prières furent récitées au Salon funéraire Gilbart, de Selkirk, le mercredi soir 17 février, à 8 h., et le service est chanté à 10 h. ce jeudi matin à l'église Notre-Dame de Selkirk, suivi de l'enterrement au cimetière local.

M. Couture est né à Fort Alexandre, Man., et demeura à Selkirk pendant de nombreuses années avant de s'établir à Clandeboye en 1934.

Lui survivent, outre son épouse, Antoinette, trois fils, Harold, de Clandeboye, Roland, de Charleswood, et Albert, de Toronto; trois filles, Mmes Gérard Guyot (Hélène), de St-Boniface, James Porteous (Olive), de St. James, et Asa Hough (Thérèsa), de Calgary; deux frères, Georges, de Selkirk, et Théodore, de Clandeboye; trois soeurs, Mmes Eleanor Boggs, de St-Boniface, Nettie Templeton et Malvin Irvine, de Winnipeg, et quinze petits-enfants.

# 300 personnes de St-Claude honorent le nouveau drapeau

ST-CLAUDE — Le lundi 15 février, à [illegible] Canada, St-Claude [illegible].

Devant une foule d'environ 300 personnes, composée de 200 élèves de la 6e à la 12e année, du Couvent, du village, des vétérans de la Légion canadienne, des [illegible] Scouts et du public en général, la cérémonie s'ouvrit par un discours de S. H. M. le maire Dr Pierre Flipot. Le président de la Légion canadienne, M. Charles Dupasquier, adressa ensuite la parole, et il fut suivi par M. l'abbé Gérard Toupin, aumônier des Scouts de St-Claude. Vint ensuite la bénédiction du nouveau drapeau par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé.

L'honneur de descendre l'ancien drapeau, le "Red Ensign", et de hisser le nouveau drapeau national canadien fut décerné à M. Alfred Cyr, porte-couleur de la Légion canadienne et vétéran de la première guerre mondiale.

Pendant la levée, le chant "O Canada" fut chanté par les étudiants, sous la direction de M. Charles LeRoux, sous-chef des Scouts.

La cérémonie fut conduite en français d'un bout à l'autre.

## St-Joseph

**Décès de Mme Sarrasin**

Le mardi 9 février est décédée à l'hôpital de Morris, à l'âge de [illegible] ans Mme Françoise Sarrasin, épouse de Hyacinthe Sarrasin, de St-Joseph.

Lui survivent, outre son époux, deux fils, Hubert et Bernard, de St-Joseph; trois filles, la Rév. Sr Marie-Olive, de Qu'Appelle, Sask., et Thérèse-Adeline, de Falher, Alta, et Eloise, à la maison; trois frères, cinq soeurs et deux petits-enfants.

Les prières furent récitées le vendredi 12 février, à 3 h. p.m., à l'église de St-Joseph. La messe de Requiem fut chantée le 13 février au même endroit, suivie de l'enterrement au cimetière paroissial. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis Morin. Les arrangements funéraires étaient sous la direction du salon funéraire Wiebe, de Morris.

# Chronique de CFNS

**1170 Kilocycles**

Mettre en rapport des personnes qui se trouvent en trois villes du Canada et en des régions aussi éloignées que celle du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, voilà qui relève d'une technique fort compliquée. Et pourtant, c'est là une réalisation dont les auditeurs de "Match Intercités" ne soupçonnent pas la complexité, tant cette populaire émission leur est devenue familière.

[illegible] remonte au 14 mai 1950. Huit villes participent à l'émission; ce sont Québec, Montréal, Ottawa, Chicoutimi, Moncton, St-Boniface, Toronto et Trois-Rivières.

Au cours de "Match Intercités", tous les sujets sont abordés: l'histoire, les arts, la littérature, les sciences, l'actualité politique et les sports. Si l'on songe à toutes les questions posées, à toutes les réponses reçues, on imagine facilement la somme de connaissance que l'auditeur fidèle de "Match Intercités" a pu emmagasiner en ces 13 années.

"Match Intercités" est radiodiffusé tous les dimanches après-midi, à 4 h., sur les ondes de CFNS.

Rose-Annette Desbiens, qui était à l'emploi de CFNS depuis 18 mois, nous a quittés la semaine dernière pour Hearst, Ont., où elle occupera les fonctions de responsable du poste milicien (institut séculier).

Au cours de son séjour à CFNS, Mlle Desbiens animait avec brio le quart d'heure des malades, diffusé du lundi au vendredi à 1 h. 15. Comme le [illegible] notre gérant, Raymond Marcotte, au cours de la brève cérémonie d'adieu qui a précédé le départ de Mlle Desbiens, c'est le genre d'employée que toute firme aime à avoir à son service.

Bref, disons que Mlle Desbiens, par son dévouement inlassable, a laissé un souvenir inoubliable.

### CLUB DES 200

A.C.F.C.

$25.00

Les Chevaliers de Colomb, Debden

M. l'abbé H. Poirier, Forget

M. Philippe Rivard, V[illegible]

M. Ludger Painchaud, Prud'homme

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Gravelbourg

M. Paul de Margerie, Montréal, Qué.

**A l'Alliance Française**

# Comment on solutionne aujourd'hui les problèmes du métier de comédien

Le professeur André Joubert, président de l'Alliance Française du Manitoba, dut annoncer dès le début de la réunion du mardi soir 9 février à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg que le conférencier "parisien" tant annoncé et attendu n'avait pu venir, mais qu'on avait pu le remplacer avantageusement à la dernière heure par M. André Muller, actuel directeur artistique de la section française de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, à Montréal. Heureuse l'Association qui peut ainsi remplacer la qualité par la qualité! Car vraiment les auditeurs furent servis à souhait.

Le professeur Hubert Mayes, qui enseigne le français au United College, eut l'honneur de présenter le conférencier à l'auditoire nombreux. M. Muller, dit-il, a fait ses études secondaires à Auxerre et ses études supérieures au Lycée Henri IV et à la Sorbonne de Paris. A l'Ecole Normale Supérieure de St-Cloud, il poursuivit ses études supérieures d'Histoire et d'Italien. Plus tard, grâce à une bourse du gouvernement tchèque, il a étudié le théâtre et le cinéma à Prague.

En 1945 il est entré au Groupe de Théâtre Antique de la Sorbonne, qu'il dirigea jusqu'en 1955. Il y a joué le premier rôle dans plusieurs pièces d'Eschyle et a participé à la mise en scène de ces pièces et de quelques autres, telles que "Médée" d'Euripide, "Antigone" de Sophocle, et "Les Sept contre Thèbes" d'Eschyle. Au cours de cette même période, il a joué au Festival d'Avignon en 1950 et en Allemagne.

De 1955 à 1958 il occupa le poste de critique dramatique à la revue Théâtrale Populaire. En qualité de critique il assista aux Festivals d'Arras et d'Avignon en 1956 et, la même année, il a écrit des articles sur le théâtre de Londres. Puis il poursuivit sa profession à Lisbonne, Portugal, en 1957. En 1961 il est nommé professeur d'histoire du théâtre à Tokyo, poste qu'il a occupé jusqu'en 1963. C'est alors qu'il est détaché par le gouvernement français à l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, et les amateurs de théâtre de la métropole ont eu maintes fois l'occasion d'admirer le talent de M. Muller, car il s'est produit dans des pièces de Ionesco, de Labiche, de Husson, et il a aussi dirigé la mise en scène du "Repoussoir" d'Alberti à l'Ecole Nationale de Théâtre.

Il n'est pas surprenant que M. Muller ait choisi de parler de "L'art du comédien" à ses auditeurs, sujet qui ne pouvait que plaire à ceux qui attendent si impatiemment les comédiens du Tréteau de Paris et veulent mieux suivre leur interprétation de "L'Annonce faite à Marie" au Playhouse le 24 février. Car vraiment le conférencier sut, en quelque 45 minutes, montrer de façon vivante les problèmes "actuels" de l'interprétation théâtrale, et ce fera un plaisir de "voir" au Playhouse comment ces problèmes reçoivent leur solution.

Tout d'abord, M. Muller tint à prouver qu'on ne joue plus comme au 17e siècle ou à la fin du 19e. Il reste toujours vrai que le comédien étonne par la fidélité de sa mémoire, par sa compréhension de l'enchaînement des dialogues et des situations, par sa manière de rendre devant le public le rôle qu'il interprète, etc., etc. Toutefois il y a du nouveau quant à la grande idée séculairement à la mode, à savoir que le comédien doit s'identifier à son personnage, épouser ses sentiments et ses passions. Et c'est ce que le conférencier expliqua en ramenant logiquement toutes ses explications à deux noms: Stanislawsky et Brecht, qui montrent comment cette opération magique qui permet au comédien d'incarner son personnage peut se faire différemment.

La doctrine de Stanislawsky à ce sujet se ramène au "Si" magique: "Qu'est-ce que je ferais, moi comédien, si je me trouvais dans telle ou telle situation?" Cet auteur russe entend donc parler du théâtre de l'expérience vécue, si le comédien a connu une expérience semblable à celle qu'il doit interpréter sur scène, ou du théâtre qui recourt à la méthode d'équivalence, si le comédien doit improviser une telle expérience grâce à des motivations intérieures. Pour faire comprendre cette méthode d'équivalence, M. Muller recourt à divers exemples bien concrets qui ont démontré sa connaissance profonde des mécanismes du cerveau humain et, aussi, ont prouvé que les comédiens "genre Stanislawsky" doivent être de fidèles observateurs de leur vie intérieure. Un des exemples donnés par le conférencier, et qui a semblé à la fois amusant et compréhensif à ses auditeurs, c'est celui du comédien qui incarne sur scène un personnage ayant des expériences sexuelles . . . dont il n'a aucune connaissance personnelle. Grâce à la méthode de l'équivalence, il se convainc que tout appétit provoque un semblable effet, et donc il n'a qu'à recourir à ses expériences personnelles de "gourmandise" (car qui n'est pas attiré fortement par un magnifique gâteau?) et son cerveau saura l'aider à produire sur scène les réflexes et les gestes appropriés.

Brecht discute fortement cette idée d'identification, même par méthode d'équivalence, et donc il bouleverse l'enseignement général du métier de comédien. Il préfère le décalage entre le personnage et le comédien, selon la tradition du théâtre oriental (en Chine, au Japon) qui se sert de tous les moyens pour y parvenir: musique, masques, maquillage, gestes simples et précis, mise en scène minimum, cadre rigide, etc. Il faut même parvenir, selon Brecht, à un "décollement" entre comédiens et spectateurs.

En ce moment, dans les écoles de théâtre du monde entier, c'est l'heure de la confrontation de ces deux théories de Stanislawsky et de Brecht. Cette confrontation aboutit souvent à une riche synthèse. Ce qui fait que tout en tenant compte du texte à interpréter, les comédiens gardent leur faculté d'improviser en scène. Les représentations peuvent ainsi se succéder des semaines et des mois avec un seul et même texte, mais les comédiens l'interprètent de manière infiniment variable. C'est ainsi, par exemple, qu'on saura interpréter devant nos contemporains des pièces classiques du passé. Les tragédies des Perses, les passions des assiégés de Troyes, les personnages de Shakespeare, etc., reçoivent ainsi un traitement qui dépassent tel moment ou telle personne.

M. Muller pouvait donc conclure son exposé par ces simples mots: "Ces deux méthodes que je vous ai expliquées sont aujourd'hui le seul pôle d'attraction de toutes les grandes écoles de théâtre du monde entier."

Le professeur Jansens, de l'Université de Manitoba, remercia le conférencier. Il profita de l'occasion pour faire ressortir que le théâtre joue un rôle ici au Manitoba, grâce surtout au Cercle Molière de St-Boniface et au Manitoba Theatre Centre de Winnipeg.

Au cours du café qui suivit, grâce à la générosité des religieuses de l'Académie et du comité de l'Alliance, M. Muller eut à répondre à de nombreuses questions posées par des amis du théâtre. Il faut bien dire que Mme Pauline Boutal, pour sa part, accapara un bon moment l'éminent conférencier et que leur conversation semblait particulièrement animée. Entre spécialistes . . .

# Bénédiction et ouverture officielle du "Curling Rink" de St-Adolphe

ST-ADOLPHE — Quelque 300 cents personnes assistaient à la bénédiction et à l'ouverture officielle du "Curling Rink" de St-Adolphe qui eurent lieu le dimanche 14 février à 2 h. p.m.

L'après-midi débuta par la bénédiction du nouvel édifice par le R. P. A. Aubin, O.M.I., missionnaire en Bolivie, en vacances chez ses parents à St-Adolphe.

M. David Proteau, maire de la municipalité, ouvrit ensuite officiellement les glaces en coupant le ruban avec les ciseaux que lui présenta sa petite-fille, Carol Lagassé. Après quoi, le maître de cérémonies, M. J.-A. Leclerc, demanda à M. Albert Vielfaure, M.A.L., invité d'honneur, de bien vouloir lancer la première roche, assisté des deux aînés de la paroisse, MM. Julien Berriault et Emile Perron.

Adressèrent la parole à cette occasion, M. Hubert Brodeur, président du curling rink, et instigateur du projet, M. Yves Le Gal, secrétaire, qui donna le récit historique du nouveau projet, M. David Proteau et M. Vielfaure. Ce dernier félicita tous les gens de St-Adolphe de leur coopération qui a fait de cette entreprise une vraie réussite.

Les élèves des écoles élémentaire et secondaire rendirent ensuite deux chants exécutés avec entrain sous la direction de la Rév. Sr Rose-Eliane, F.d.l.C.

Puis M. Leclerc remercia au nom de la Chambre de commerce, qui avait organisé cette journée, les gens de la paroisse et de l'extérieur d'être venus en si grand nombre encourager St-Adolphe.

Les personnes présentes purent alors déguster un succulent goûter fourni par gracieuseté des dames de la paroisse et participer à une partie de curling gratuitement.

**L'agence de publicité Ronalds-Reynolds annonce que**

A.-L. THIBEAULT

Glen T. Moore, gérant de Ronalds-Reynolds & Company, de Winnipeg, est heureux de publier la nomination de M. A.-L. Thibeault au poste de directeur de publicité dans le bureau de Winnipeg.

M. Thibeault possède une vaste expérience des multiples aspects de la publicité, et il a pris part à la création et à la direction de plusieurs importantes compagnes de publicité.

Dans sa nouvelle fonction chez Ronalds-Reynolds, M. Thibeault travaillera avec M. R. M. Black, directeur des créations de Ronalds-Reynolds, à Winnipeg, dans l'élaboration et l'organisation de la publicité des clients de l'agence dans l'Ouest canadien. Ronalds-Reynolds est une agence nationale de publicité, avec siège social à Toronto et des succursales à Montréal et Winnipeg.

## M. Roger Gaudry, premier recteur laïc de l'Université de Montréal

MONTREAL (CCC) — M. Roger Gaudry a été nommé recteur de l'Université de Montréal. Il est le premier laïc à accéder à ce poste et entrera en fonction le 1er juin. Il succède à Mgr Irénée Lussier qui fut recteur de l'Université de Montréal pendant 10 ans.

Le communiqué publié par l'Université rappelle que l'Université de Montréal "détient une charte canonique dont la charte civile reconnaît l'existence" et que "d'après les dispositions de cette charte canonique, la nomination du recteur relève de la Sacrée Congrégation des universités et collèges".



### COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 83.2 | 83.2 | 83 | 82.6 | 83 |
| C.W. no 3 | 80.2 | 80.2 | 80 | 79.6 | 80 |
| Fourrage no 1 | 79 | 79 | 78.6 | 78.4 | 78.6 |
| Fourrage no 2 | 76 | 76 | 75.6 | 75.4 | 75.6 |
| Fourrage no 3 | 73 | 73 | 72.6 | 72.4 | 72.6 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. no 2—6 rangs | 138.2 | 138 | 137.4 | 137.4 | 137.6 |
| C.W. no 3—6 rangs | 136.2 | 136 | 135.4 | 135.4 | 135.6 |
| Fourrage no 1 | 125.2 | 125 | 124.4 | 124.4 | 124.6 |
| Fourrage no 2 | 123.6 | 123.4 | 123 | 123 | 123.2 |
| Fourrage no 3 | 120.6 | 120.4 | 120 | 120 | 120.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 126.4 | 125.4 | 126 | 126.4 | 126 |
| C.W. no 3 | 122.4 | 121⅝ | 122⅛ | 122.6 | 122.2 |
| C.W. 2 rej. | 123 | 122 | 122.4 | 123 | 122.4 |
| C.W. no 4 | 110 | 108⅞ | 109⅜ | 109.6 | 109 |
| Ergot | 109 | 107⅞ | 108⅜ | 108.6 | 108 |
| Sur voie ext | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

OPTIONS — WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **COLZA —** | | | | | |
| Mars | 323.6 | 319⅞ | 320 | 321⅜ | 313⅝ |
| Mai | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Juillet | 306.2 | 302.6 | 303.2 | 304.6 | 301.2 |
| Novembre | 262 | 261 | 260.6 | 260 | 262.2 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Mai | 83 | 82⅞ | 82⅝ | 82.4 | 82.6 |
| Juillet | 82⅞ | 82⅜ | 82⅛ | 82⅛ | 82.2 |
| Octobre | 81⅜ | 81⅜ | 81⅜ | 81⅜ | 81⅜ |
| **ORGE —** | | | | | |
| Mai | 129.2 | 128⅞ | 128⅜ | 128.4 | 128⅜ |
| Juillet | 128⅞ | 128⅜ | 128⅛ | 128 | 128 |
| Octobre | 125.4 | 125 | 124⅞ | 124.6 | 124.6 |
| **LIN —** | | | | | |
| Mai | 329 | 327.6 | 327⅜ | 329⅝ | 328.6 |
| Juillet | 330⅝ | 329.4 | 329⅜ | 331.4 | 330⅜ |
| Octobre | 328⅞ | 327.4 | 327.6 | 329.4 | 328⅜ |
| Décembre | 327.4 | 327.4 | 327.4 | 329 | 329 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Mai | 131 | 129⅞ | 130⅜ | 130.6 | 130 |
| Juillet | 132 | 130.6 | 131⅛ | 131⅜ | 131 |
| Octobre | 133⅛ | 132⅛ | 132.2 | 132⅛ | 132⅞ |
| Décembre | 134 | 134 | 134 | 133 | 133 |

(Pour la semaine du 8 au 12 février 1965)

# M. J.-Adrien Brisebois, de Ferland, est décédé à l'âge de 77 ans

FERLAND — Après le décès de M. Wilfrid Lacasse, survenu quelques jours avant Noël et qui surprit tout le monde, la paroisse de Ferland a éprouvé ces derniers temps un autre deuil dans la mort d'un de ses pionniers, M. J.-Adrien Brisebois (époux d'Alma Bouvier), décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina le 27 janvier dernier, à l'âge de 77 ans.

Avec M. Brisebois disparait un bon père de famille, un excellent citoyen, un fervent chré- [illegible] ne faisait pas [illegible] bruit, mais il était profondément fidèle à sa foi et à sa religion. Il faisait penser à certaines de ces personnes attachantes dont leur religion est [illegible]

[illegible] témoignage [illegible] souvenir et d'une prière. Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., [illegible] curé, récitèrent le chapelet pour le repos de son âme.

Le service funèbre fut chanté par le Père Piédalue, du collège de Gravelbourg, assisté de M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, et du R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre. Servaient en outre à l'autel: Alfred Beaudoin, Hector Brisebois, Rolland Gervais et Michel Brisebois, ainsi que [illegible] D. D[illegible] et le R. P. L. [illegible], O.M.I., du collège de Gravelbourg.

M. l'abbé Bernier fit la levée du corps et le Père Fournier accompagna la dépouille mor- [illegible] Père Piédalue dit quelques mots de consolation à la famille en faisant ressortir les grandes vérités du salut.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Trefflé, Thérèse (Mme Hector Massé), Aimé, Marcel, Adrien, Emma (Mme Mercier), de Ferland, Cécile (Mme Gérard Monette), de Meyronne, Yvette (Mme Marcel Nobert), Marie (Mme H. Brown), Lucie (Mme Raymond Pourceaux), toutes de Gravelbourg; 34 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mme Dina Richer, Mme Agnès Brosseur et Mme Berthe Beaulieu, de Montréal; un frère, Henri, d'A[illegible]. Un fils, Guy, est décédé en 1949.

M. Brisebois était natif de St-Jérôme, Qué. Il est venu dans l'Ouest en 1910 et passa trois ans à Sedley, Sask., pour ensuite [illegible] ferme, à Ferland, en 1913.

Sont venus pour les funérailles: des parents et amis de Winnipeg, Saskatoon, Régina, Lisieux, A[illegible], Gravelbourg, Val Marie, Ponteix, Glentworth, Meyronne et Cadillac.

**Remerciements**

Mme Brisebois et ses enfants remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

**Félicitations à Soeur Marie-Consolata**

La Rév. Sr Marie-Consolata (née Marianne Fournier), fille de M. et Mme Aristide Fournier, de cette paroisse, prononcera ses voeux temporaires, le 20 février prochain. A cette occasion, M. et Mme A. Fournier sont partis pour Québec. La profession se tiendra chez les religieuses de Jésus-Marie, de Sillery. Félicitations!

**Condoléances**

Les paroissiens ont appris le récent décès de M. Adélard Dion, de Québec, survenu le 31 janvier. Il était le frère de Mmes Joseph Chabot et Léontine La- [illegible] fred et Napoléon Dion. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

**Visiteurs**

Le dimanche 31 janvier, trois prêtres disaient la messe à Fer- [illegible] midi, M. [illegible] gnait M. l'abbé Dugas, et M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, ont dû rebrousser [illegible] fille et gendre, M. et Mme Edmond Chabot. M. Jean-Baptiste Couture s'hébergea chez M. et Mme Paul Morin.

M. Régis Dion, d'Ottawa, ingénieur, était de passage chez sa parenté, la semaine dernière. Il était en route vers Whitehorse, Yukon, où l'attendait son travail d'inspection. On souligne aussi à cette occasion le passage de M. Alphonse Dion, père, qui réside au Manoir à Ponteix.

[illegible] M. Roger [illegible], de Saskatoon, qui, malgré la mauvaise température, déposa son avion sans encombre tout près de la demeure de son frère, Léandre. Bravo à ce jeune pilote qui [illegible]

M. et Mme George Schmunk, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Morin.

## Saskatoon

**Anniversaire**

Le 12 février 1915, M. Ovila Loiselle recevait à Winnipeg son diplôme de barbier après avoir [illegible] avec compétence.

Un groupe d'amis se réunissaient ces jours derniers pour célébrer ce 50e anniversaire et offrir au héros de la fête leurs meilleurs voeux.

M. Loiselle exerça sa profession à Prud'homme pendant plusieurs années et ensuite à Saskatoon où il était reconnu comme un barbier adroit et consciencieux. Il s'est retiré depuis quelque temps et demeure maintenant à Saskatoon.

## Duck Lake

**Activités scolaires**

Le 27 janvier, les élèves de l'école supérieure ont joui d'un après-midi de détente en jouant quelques parties de curling et de cribbage. Merci à la Rév. Sr Marie-de-la-Charité et au Club de curling qui ont facilité cette récréation.

Le "Broom Ball" bat son plein pour les 6e, 7e et 8e années. Un film "The Prince and the Pauper" fut apprécié par la 1ère à la 8e année.

Lilliane Pelletier fut choisie pour représenter l'école supérieure dans le concours oratoire Bryant. Le thème de son discours était "Votre personnalité".

Du talent musical il en existe à Duck Lake. Mlles Claudette Dumais et Lynda Urton, après un concours à Laird, furent choisies pour paraître à la télévision au programme "Spotlight on Talent" à Prince-Albert.

Le 8 février, les membres de la Chambre de Commerce de Duck Lake ont eu leur souper [illegible] servi par les dames du Club [illegible] dans l'hôtel de ville. Pour terminer il y eut une veillée de danses folkloriques et autres dans le gymnase de l'école indienne St-Michel. Le carnaval eut lieu le 6 février à l'école indienne; le roi et la reine, suivis de leurs prince et princesse, se mêlèrent au groupe. Un gentil bonhomme de neige amusa tout le monde avec sa danse comique.

**Çà et là**

Mme Robert Paul passa une dizaine de jours chez sa fille, Alice (Mme McLaughlin), à Saskatoon.

M. et Mme E. Bienvenue gardèrent leurs petits-enfants, Randy et Carolyn Hicks, pendant que les parents de ceux-ci allèrent à Mexico City assister à un congrès de la compagnie Massey-Ferguson.

M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Forseille.

M. F. Dozois, autrefois de Duck Lake, visite ses amis.

M. Lucien Forseille est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de Rosthern. On lui souhaite un prompt retour à la santé.

**Naissances**

A M. et Mme Royce Vaughn (Irène Lemauviel), de Prince George, C.-B., est né un fils, Stacey, le 27 janvier.

A M. et Mme R. Smith (Joyleen Pilon), sont nés des jumeaux, Keith et Kurt, le 3 février.



## Gravelbourg

**Çà et là**

M. et Mme Jean Gauthier sont revenus du Mexique après y avoir passé quelques semaines de vacances, gracieuseté de la compagnie Massey-Ferguson, M. Gauthier ayant atteint le plus gros chiffre de vente de machines aratoires.

M. et Mme André Fauchon, anciennement d'Assiniboia, résident maintenant à Gravelbourg. M. Fauchon remplace M. Michael Frankow, transféré à Swift Current.

M. Roméo Allain, frère de Mme Rose Blouin, est décédé dernièrement à Hartford, Connecticut, E.-U. Sincères condo- [illegible]

M. et Mme Noé Blanchard sont partis en vacances en Floride, E.-U., et dans les provinces de l'Est du Canada.

M. et Mme Léo Levac sont revenus de St-Lazare, Man., où [illegible]

## Prince-Albert

**Concert des J.M.C.**

Les Prince-Albertains et les étrangers, environ 400, qui eu- [illegible] la grande violoniste canadienne, Mlle Betty-Jean Hagen, originaire d'Edmonton, Alta, ne furent pas déçus. M. Richard Corbett l'accompagnait au piano.

La brillante artiste fit vibrer si mélodieusement les cordes de son léger violon Guadagamini (de Turin, Italie), datant de 1786, que ses auditeurs en étaient dans l'enchantement. Les musiciens locaux lui accordèrent les plus grands éloges, de même [illegible] grand Festival d'Hiver qui a eu lieu du 27 janvier au 6 février. Pour tous, ce concert restera inoubliable.

Après le concert, les artistes et plusieurs invités spéciaux se [illegible] chez M. et Mme Denis Favreau. Outre Mlle Hagen et M. Corbett, on remarquait Mlle Irène Seesequasis, de Duck Lake, reine du festival d'hiver, et son escorte, M. Don Nielson, Mlles Maria Mantyka, Norman Millward et Suzan Smythe.

(N.B. — Le prochain et dernier concert des Jeunesses Musicales Canadiennes aura lieu à Prince-Albert le mercredi 7 avril prochain.)

**Décès de M. Trudeau**

Le samedi 30 janvier, M. Arcandi-Alphonse Trudeau, de 215, Riverside Drive, rendait paisiblement son âme à Dieu, entouré des membres de sa famille, à l'âge de 73 ans. Une foule nombreuse assistait à ses funérailles qui eurent lieu dans la cathédrale du Sacré-Coeur le lundi 1er février.

Mgr J-A Boucher, P.D., V.G., curé, officiait au service funèbre, assisté de Daniel Pagé et Denis O'Byrne, petits-fils du défunt. Dans le sanctuaire, l'on remarquait la présence de MM. les abbés H. Renaud, recteur du collège Notre-Dame, A. Marchildon, curé de North Battleford, et Grégoire Lachance, curé d'Albertville.

M. Maurice Casgrain touchait l'orgue et Mme J.-L. Fournier organisa la chorale qui fut dirigée par M. l'abbé Roger St-Pierre.

Les porteurs actifs étaient MM. Ulric Charlebois, Gaston Hudon, le Dr Edmour Gaudet, Albert Dupuis, Anatole Houle et Rodrigue Dion; les porteurs honoraires, MM. Marc O'Byrne, Hudor Roy, Armand Gaudet, Walter Houle, Joseph Tanguay et Albert-L. Pagé.

Un cortège de 25 voitures accompagnaient la dépouille mortelle au cimetière Memorial Garden où elle fut inhumée dans le lot familial. Mgr Boucher récita les prières usuelles. M. l'abbé R. Hickerson était aussi présent.

Parmi les parents venus de loin (à part ceux mentionnés plus bas), on note les suivants: M. et Mme J. O'Byrne et leurs enfants, de Lewvan, M. et Mme G. Dion et leurs enfants, Mme A. Ste-Marie, de Montréal, Mme Paul Dupuis, de St-Philippe-de-Laprairie, M. et Mme Conrad Béchard, de Béchard, M. et Mme Aurèle Béchard, de Sedley, M. et Mme René Coupal et leurs enfants, de Lajord, M. et Mme J.-L. Lefebvre et Mme Lucienne Morin, de Regina, M. et Mme Sylvain Trudeau, de Winnipeg, M. et Mme Paul Gervais, de Sedley, M. et Mme René Béchard, de Béchard, M. Marc O'Byrne, de Weyburn, M. et Mme T. Préfontaine, de Saskatoon, Mlle Mary Donkaniuk, de Kililly, et nombre d'autres venus de Holbein, Wild Rose et Shellbrook.

M. Trudeau naquit le 23 septembre 1891 à St-Philippe, comté Laprairie, Qué., et en 1910 il prenait un "homestead" à Ferland, Sask., et devenait fermier à Sedley, de 1919 à 1931. De là à Wild Rose, de 1930 à 1960, alors qu'il prit sa retraite et vint résider à Prince-Albert jusqu'à sa mort. Il était membre de la Société Pascal et directeur de la Caisse populaire St-Jean-Baptiste. Il s'était également dévoué pour le collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Irène Coupal; trois filles, Mmes J. O'Byrne (Archange), de Lewvan, Gérard Pagé (Yvette), de Prince-Albert, et Georges Dion (Vivianne), de Maidstone; quatre frères, le R. F. Gatien Trudeau, F.E.C., d'Alfred, Maine, E.-U., Zacharie, de Laprairie, Qué., Henri, de Kapuskasing, Ont., et Arcade, de Montréal, Qué.; trois soeurs, Mme Eglantine Béchard, de Ville-Brassard, Qué., Mme A. Monette (Agatha), de St-Mathieu, Qué., et Mme H. Lussier (Eveline), de St-Philippe, Qué.

**Remerciements**

Par la voie du journal, la famille éprouvée désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Trudeau, soit par offrandes de messes, visites, assistance aux funérailles, etc.

## Chronique de CFRG

**Pour vous Mesdames**

La parole est d'argent . . . mais le silence est d'or . . . Ce proverbe concerne bien votre poste CFRG car selon l'avis de plusieurs de nos auditeurs fidèles, et ils sont nombreux, sa parole et sa musique sont d'or, et son silence pour parodier Sacha Guitry, son silence est encore lui . . . Guitry disait ça en parlant de Mozart . . .

Pour vous dire, que nos émissions locales et du réseau sont [illegible] charme se retrouvent les pieds sur terre au point d'orgue. Nous mêmes sommes tellement pris parfois à captiver nos auditeurs, que nous pensons plus à faire parler de nous dans nos chers [illegible] attention sur quelques-unes de nos émissions prises "au hasard" comme nous disons dans le temps!

A 9 h. 30 chaque jour, du lundi au vendredi, Jocelyne Thouin est à votre disposition chères auditrices, à son émission "Pour vous Mesdames" . . . Très féminine, ce dont Jocelyne est très fière, sans être féministe, ce dont elle s'en défend bien, l'émission "Pour vous Mesdames" offre de la musique et des chansons dont les thèmes et les sujets ont un rapport de près ou de loin avec les problèmes, les joies et les [illegible] chant, ce qu'elle réussit très bien, à élargir les horizons de la femme d'aujourd'hui. Parfois, elle donne des recettes de cuisine, sans vouloir faire de cette émission une chronique culinaire [illegible]

**Musiques et chansonnettes**

A midi trente, chaque jour également, Hélène Marchand vous présente "Musique et Chansonnettes". Cette émission s'adresse spécialement, sans cependant faire de distinctions trop précises, à tous ceux qui achèvent un bon dîner . . . "Musique et Chansonnettes" est très reposant, elle vous berce et vous plonge dans une douce euphorie, juste ce qu'il faut pour vous détendre avant de reprendre le [illegible] l'après-midi . . . le choix de la musique et des chansons est excellent . . . Hélène Marchand vous les présente avec beaucoup de goût, de fini et de tact . . .

**Le vent**

Pour ceux qui veulent être dans "le vent", nous leur recommandons "Radio-Jeunesse" de 7 à 8 heures chaque soir à CFRG 1230 kc/s . . . Cette émission réalisée et présentée par Jean Soucy est destinée à la jeunesse, aux étudiants et étudiantes, à tous ceux et celles qui font "High Schools", cheveux et nez au vent, transistors à la main: image typique de nos rues aujourd'hui . . .

"Radio-Jeunesse" cette émission "dans le vent", passe en onde comme courant d'air frais, un courant de rires et de chansons qu'il est impossible d'écouter en "Coup de vent" . . . Jean Soucy à la voix douce et persuasive, sait (c'est un tour de force) tenir son jeune auditoire en haleine pendant une heure. Doué d'un physique agréable, Jean Soucy fait "Play Boy" ce qui plaît d'ailleurs à nos J3 . . ., de plus, à l'opposé des "Beatles", Jean est toujours soigneusement peigné tout à l'image de son émission, toujours bien peignée elle aussi, c'est-à-dire: chansons et musique très bien présentées, tout ce qu'il faut pour les goûts de la génération qui monte . . . Bien sûr, certaines chansons font parfois frémir les pauvres croulants que nous sommes, nous qui avons oublié le charleston! Pourtant, si nous ne sommes plus "dans le vent", c'est parce que nous avons peur des rhumes et des rhumatismes, nous avons peur de ces "Courants d'air" qu'un bon vent de jeunesse peut nous apporter.

Profitons de ce vent de chansons et de musique non pas d'un courant d'airs bêtes, mais d'un bon vent de Radio-Jeunesse . . . chaque soir de 7 à 8 heures.

## Saint-Front

**Décès de M. Quessy**

[illegible] M. Normand Quessy, [illegible] pendant [illegible]

Agé de 34 ans et six mois, le défunt laisse dans le deuil son épouse, C[illegible] Samson; quatre enfants, Louise, 10 ans, G[illegible], 8 ans, Pauline, 7 ans, et Alain, 3 ans; ses parents, M. et Mme D. Quessy; ses frères, Fernand, professeur à Québec, Roger, fermier à St-Front, et André, instituteur à Ste-Anne-des-Chênes, Man.; sa soeur, Claudette (Mme D. Sunderland), de Scrip; ses beaux-parents, M. et Mme Marcel Samson; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Henri Quessy, de Saskatoon, et Laurent Plamondon, de St-Front.

Une foule assistait aux funérailles le vendredi 5 février, à 11 h. a.m. La grand-messe et l'absoute furent chantées par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé. Les porteurs étaient trois frères du défunt, Fernand, Roger et André Quessy, et ses trois beaux-parents, MM. Emile Samson, Marcel et D. Sunderland. Ses cousins, Lionel et Denis Quessy, étaient huissiers et Armand Quessy portait la croix.

La dépouille mortelle fut exposée chez M. D. Quessy au village.

Parmi la foule, on remarquait M. et Mme S. Coppens, de Quill Lake, M. et Mme André Régie, de Watson, MM. et Mmes H. et A. Quessy, de Saskatoon, et beaucoup d'autres personnes venues de Rose Valley, de Naicam et des environs, ainsi que les professeurs et leurs élèves de l'école St-Front dont M. N. Quessy était commissaire depuis nombre d'années.

Durant sa trop courte vie, M. N. Quessy avait déjà occupé plusieurs postes publics, ce qui montre l'estime que tous avaient pour lui; il dirigeait aussi avec succès la ferme que son père lui avait confiée.

A la famille éplorée, les paroissiens offrent leurs plus sincères condoléances.

**Remerciements**

Les familles Quessy et Samson remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de leur deuil, soit en assistant aux funérailles, par les offrandes de messes ou qui leur ont aidé de toute autre façon.

**Décès du Père Robveille**

Le dimanche 7 février, le Père curé annonçait la mort de l'ancien pasteur, le R. P. A. Robveille, P.S.M., survenue récemment à l'hôpital Taché de St-Boniface.

Le Père Robveille prenait charge de la paroisse de St-Front en octobre 1934 et jusqu'en juillet 1945 il y exerça son ministère. Durant ce temps il construisit l'église actuelle. Après quelques années de repos, il fut nommé curé de Périgord où il resta jusqu'en 1960.

Il vint de France comme missionnaire à Trochu, Alta, avec les RR. PP. Leconte et Voisin, P.S.M. Vers 1923, ces prêtres furent transférés à Tisdale et le Père Robveille prenait charge des missions autour de St-Brieux; il a donc connu les difficultés des pionniers.

Depuis plusieurs années sa santé faiblissait et il se retira à l'hospice pour attendre sa récompense éternelle; il était âgé de 81 ans. Il laisse des neveux et nièces en Normandie, France.

**Décès de M. Kuc (Koss)**

Un autre vaillant pionnier de la paroisse, M. Philippe Kuc (Koss), décédait à l'âge de 75 ans. Venu d'Autriche en 1904 à Canora, Sask., il épousa Mlle Sienna Cheremick en 1912. Cinq ans plus tard, il vint s'établir avec sa jeune famille sur un homestead près de St-Front.

M. Kuc fut plusieurs fois conseiller municipal pour la division de St-Front dans la municipalité de Rose Valley; il se retira au village de Rose Valley avec son épouse en 1955. Il aida grandement au développement de la colonie par son travail et sa générosité envers ses voisins.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; sept enfants, Marie (Mme H. Pylatiuk), de St-Front, Pauline (Mme Hnetka), de Nobleville, Michel, de St-Front, Annie (Mme J. Sobchyshyn), Alice (Mme J. Cowell) et Marcella (Mme Gérard Hurion), toutes de St-Front, et Hélène (Mme [illegible]), de La Ronge; 26 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Un grand nombre de paroissiens allèrent aux funérailles à Rose Valley, le mardi 9 février, pour rendre un dernier hommage à leur concitoyen.

## Carlton

**Va-et-vient**

Les paroissiens suivants se rendirent à l'investiture de Mgr Louis Leclerc à St-Louis: MM. et Mmes Lucien Piché, Philippe Pajot, Auguste Robin, Raymond Piché et Johnny Baynton, Mmes Henri Leduc et Jean Robin, MM. Russel Brandrick, Paul et Rémi Pajot.

M. Henri Leduc est allé à la clinique Mayo de Rochester, Minn., pour un examen médical. On lui souhaite bon succès et bon voyage.

Mlles Lucille Leduc, Cécile Pajot et Théréssa Maclaughlin, institutrices à Edmonton, sont revenues dans leurs familles pour la fin de semaine.

M. Vernon Régnier, de St-Louis, est venu passer quelques jours au presbytère, la semaine dernière.

MM. Marcel Robin et John Baynton, de Saskatoon, sont venus en visite chez MM. et Mmes Bruce Crowe, Johnny Baynton et Philippe Pajot.

## Bellegarde

**Çà et là**

M. et Mme Wilfrid Cop visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Georges Perreaux, de St-Boniface, en fin de semaine.

Mme H. Millette, de Storthoaks, passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Bourgeois.

Depuis la semaine dernière, M. Aurèle Moreau travaille au magasin de la Coopérative de Fillmore.

Mme Rose-Alma Veil est en visite chez sa soeur, Mme Ubaldine Sylvestre, pour quelques jours.

Mlle Jeannette George et une amie, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Emile George.

M. le Dr Marie-José Aimé, chiropraticien, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme André Aimé, en route pour la Nouvelle-Ecosse.

Un bon nombre de paroissiens ont travaillé à la patinoire qui est presque entièrement terminée, on y tiendra le carnaval de l'école le 28 février.

Souhaits de prompt rétablissement aux personnes hospitalisées à Regina: Mmes Jules Goffiot, Georges Godenir et Georges Gervais, et à Mme A. Martin et la jeune Michelle Monin, patientes à l'hôpital de Redvers.

## Vawn

**Assemblée de l'A.C.F.C.**

Le mercredi 3 février, M. l'abbé G. Aumont, dix-sept paroissiens et deux conférenciers de Saskatoon, MM. C. Duperrault et G. Audette, de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, assistaient à la réunion annuelle de cette association.

M. Duperrault expliqua les avantages de la "Sécurité familiale" offerte par l'association et, comme il a déjà fait une tournée dans la paroisse l'automne dernier, Vawn compte déjà quatorze adhérents à ce plan.

M. Gérard Audette donna plusieurs renseignements concernant les activités de l'association [illegible] domaine de l'enseignement. Il signala que plusieurs manuels de la 1ère à la 8e année seront achetés par le ministère de l'Instruction publique et on enseignera le cours de français de l'A.C.F.C. [illegible]

Il faut se réorganiser, travailler et collaborer pour mener notre oeuvre à bonne fin, ajouta M. Audette. Une discussion très animée suivit ce discours.

De nombreuses questions ont été posées aux invités qui ont habilement donné les renseignements demandés.

Le comité paroissial procéda ensuite à l'élection des nouveaux officiers qui suivent: M. H. Pouliot, président; M. A. Latendresse, vice-président; [illegible] A. Blanchette et A. D[illegible] et M. l'abbé G. Aumont, conseillers.

M. H. Blais, président sortant de charge, remercia MM. Audette et Duperrault d'avoir éclairé des sujets très importants [illegible]

Les conférenciers ont promis de revenir et remercièrent sincèrement le comité. Un goûter fut servi.

Le mercredi 10 février, le comité, deux des conseillers et une invitée étaient présents à l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.C. tenue à la salle des réunions.

Le président, M. Pouliot, ouvrit la réunion en disant que les renseignements donnés par M. G. Audette, chef du secrétariat de l'A.C.F.C., sont des plus encourageants.

M. l'abbé Aumont parla de plusieurs problèmes, entre autres du peu de Canadiens français dans la paroisse, qui sont intéressés à l'association.

Le président s'entretiendra avec la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit, directrice du couvent, concernant la distribution des prix de français. On considère comme très important que les parents soient présents à la distribution des prix.

On adopta de donner une soirée française de chants, pièces, etc.; la date sera annoncée plus tard.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 mars.

**Réunion de la L.F.C.**

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu le mardi 2 février. A cause du froid et des mauvais chemins, seulement six membres étaient présents. M. l'abbé G. Aumont ouvrit l'assemblée avec les prières, suivie de la lecture des minutes et d'une lettre de la présidente diocésaine, Mme A. Gillingham.

La présidente demande qu'on prépare les résolutions qu'on doit présenter à la réunion du 2 mars, et de voir à ce que les familles reçoivent au moins un journal catholique, le mois de février est le mois de la bonne presse.

Un article "What the New Mass is all about" du Prairie Messenger fut lu par Mme A. Blanchette, du comité spirituel.

On a décidé d'avoir un bingo et une vente de pâtisseries le mercredi 17 mars, jour de la St-Patrick. Les recettes de cette soirée iront au cause charitable comme la Croix-Rouge, l'hygiène mentale, etc.

Le comité de la librairie régionale a discuté avec le conseil du village de l'organisation de cette librairie. Le conseil acceptera de payer la cotisation nécessaire s'il y a assez d'intéressés.

La réunion se termina par les prières et la bénédiction de l'aumônier. Un goûter fut servi par Mmes A. et R. Blanchette.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 mars, et Mmes Ernest Blais et E. Lacoursière s'occuperont du goûter. Durant cette réunion, il y aura nomination d'un comité d'élection, élection qui aura lieu en avril.

**Carnaval**

N'oublions pas de supporter la Reine du Carnaval, Mlle Lucille Desmarais. Le carnaval aura lieu à la patinoire de Vawn-Edam le samedi 6 mars, à 7 h. 30 p.m. Les recettes de cette soirée seront au profit de la patinoire.

**Hockey**

Félicitations au club de hockey de Jackfish qui a gagné la partie au compte de 5 à 2 contre le club de Vawn, le jeudi 4 février.

## Réunion de la Commission pour l'apostolat des laïcs

ROME (CCC) — La Commission conciliaire pour l'apostolat des laïcs est actuellement réunie à Ariccia, sur le Lac d'Albano, pour mettre au point le schéma sur l'apostolat des laïcs.

## Sécurité familiale

**Joyeux anniversaire**

Le 24 février, Joseph Landry, Courval, et Louis Verville, Gravelbourg; le 25 février, Césaire Caron, Coderre, Aurèle Arcand, Jackfish Lake, et Dassise Bisson, Debden; le 26 février, Emile Breton, Montmartre.



## Radville

**Assemblée annuelle**

Le 8 février avait lieu la 20e assemblée annuelle de la Caisse populaire. Malgré les mauvais chemins, une quarantaine de membres étaient présents.

M. Paul Rivière, président, [illegible] la Caisse de Radville est [illegible] prospère.

Le président rappela que le [illegible] de l'année 1963, qui était de $1,868,448, avait augmenté en 1964 à $2,033,499 avec un profit net de $122,181. $73,853 d'intérêt ont été divisés entre les membres et une ristourne de 10 pour cent a été remise aux emprunteurs.

Le gérant, M. Pierre Fradette, rappela dans son rapport que le total des prêts fut de $680,250. L'actif de la Caisse est donc de $4,836,250 depuis sa fondation.

Le gérant remercia les directeurs et les membres pour leur confiance et leur coopération, [illegible] de la Caisse populaire, ce qu'elle est aujourd'hui.

Furent élus directeurs pour un terme de 3 ans: MM. Earl Macken, Everest Morin et Raymond Dionne. Trois prix d'entrée furent gagnés par MM. Macken, Everest Marion et Léopold Marion.

Un délicieux goûter, servi par les dames, mit fin à cette intéressante soirée.

**Çà et là**

Le 5 février, un incendie a complètement détruit l'étable de M. Bullock. Les dommages sont évalués à $15,000.

M. Lloyd Schwab, Mmes Calibaba et W. Nimegeers sont hospitalisés.

A M. et Mme W. Calibaba est né un fils le 11 février.

## Val Marie

**Décès de M. F. Bos**

M. François Bos, pionnier de la paroisse, est décédé à l'hôpital de Swift Current après une courte maladie, à l'âge de 62 ans. Né le 16 mai 1903 en Algérie, en 1908 il venait au Canada avec ses parents qui s'installèrent à Val Marie.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, âgée de 87 ans; deux soeurs, Mmes Stanislas Clément (Marie) et Pierre Denniel (Sophie), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Son père le précéda dans la tombe en 1959.

Le service fut chanté le vendredi 29 janvier en l'église de Val Marie par M. l'abbé O. Lemay, curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Plusieurs parents et amis se firent un devoir d'accompagner à sa dernière demeure, celui qui avait travaillé à la fondation de cette paroisse canadienne-française.

Les porteurs étaient MM. Lucien Clément, René et Noël Nadeau, Fernand Perrault, Hector Bellefeuille et Roland Denis. M. Paul Denniel précédait le cortège funèbre.

**Remerciements**

Mme Bos et sa famille tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, visites auprès de la dépouille mortelle ou par leur assistance aux funérailles de leur fils et frère.

**Malades**

Prompt rétablissement à Mmes Henri Dumonceaux et Hayes, Mlle Adèle Ronceray et M. John Belza, hospitalisés à Swift Current, ainsi qu'à la Rév. Sr Jeanne-de-Françoise et à M. Elie Duchêne, patients à l'hôpital de Climax.

**Visiteurs**

M. François Panel, de Swift Current, était en visite chez MM. Albert et Prosper Panel.

## Saint-Isidore de Bellevue

**Çà et là**

[illegible] Marie, ainsi que Mme D. Topping, se rendaient à Prince-Albert pour assister au congrès de la section nord de l'A.F.C.I.S. et de la S.A.T.F., tenu les 6 et 7 février. Il y eut un programme bien rempli, très intéressant et instructif. Malheureusement, la température inclémente a empêché un grand nombre de s'y rendre.

A l'assemblée annuelle de la Caisse populaire, M. Gilbert Gareau fut réélu président. Les nouveaux officiers élus furent: directeurs, Mme Aubin Granier, MM. Paul [illegible]; comité de surveillance, Mme Hélène Granier.

A l'assemblée annuelle de la commission scolaire, M. Julien Gaudet fut réélu commissaire.

**Va-et-vient**

D[illegible], M. Henri Gaudet, accompagné de sa fiancée, Mlle Yvette Silion, de Le Pas, Man., rendait visite à ses parents, M. et Mme Hector Gaudet.

La famille Robert Normand, de Kenaston, visitait la famille Adrien Gaudet.

**Malades**

MM. Emile Topping et Antoine Gareau sont de retour dans leurs familles après un séjour à l'hôpital.

M. André Jobin se porte bien après avoir subi une intervention chirurgicale.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280**

**Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le vendredi soir 19 février, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste de Regina.

**Mardi Gras**

Le vendredi soir 26 février, à 9 h., aura lieu une danse-cabaret du Mardi Gras au Centre Social St-Jean-Baptiste, sous les auspices du Conseil Langevin. Coût: $1.50 par personne.

**Félicitations**

Au frère Irénée Collette qui a été élu syndic de la paroisse St-Jean-Baptiste dernièrement.

**Communion mensuelle**

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

**Communiqués**

Le tournoi de curling des Chevaliers de Colomb pour le district no 1 aura lieu les 6 et 7 mars au "Regina Curling Club".

Le tournoi de curling des Chevaliers de Colomb pour les gagnants de chaque district nos 1, 3, 8 et 9 sera tenu au "Regina Curling Club" les 13 et 14 mars.

La joute finale du tournoi de curling des Chevaliers de Colomb pour toute la province aura lieu les 27 et 28 mars à North Battleford.

P. K.

# Oui, il y a des "Hommes-Rochers"

par J. BERNIER, ptre, de Ferland, Sask.

C'était par un de ces soirs inoubliables . . . comme seul Juillet sait parfois nous en servir sur les bords fascinants du Lac Louise. Les Rocheuses, à l'éternelle chevelure de neige, prenaient plaisir sous les rayons de lune à se métamorphoser en illustres figures du passé.

Après que les dernières flammes eurent dansé leur dernier pas, dans un énorme feu de camp, où tous avaient communié à une représentation bien vivante des types d'hommes et de femmes qui ont illustré le XIXe siècle, le rideau d'étoiles paisibles se mit à couvrir le sommeil des tentes . . . comme pour protéger à la mémoire de tous les agréables souvenirs de la veillée . . .

Quant à moi, ce feu de camp m'avait marqué. Le sommeil vint avec le rêve. Je déroulai dans ma nuit toute cette phalange de beaux types que furent Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Vigny, Musset, etc., pour enfin m'arrêter sur cet homme qui naquit à Londres, le 22 février 1867: Baden Powell.

Je le revoyais à mon âge, sur les bancs du collège . . . tout bouillant d'aventures, assoiffé de recherches, épris de découvertes, loyal à ses études et à ses maîtres. Je me le figurais un peu comme LaFontaine, qui assistait avec beaucoup de sympathie à un enterrement de fourmi, qui prêtait un langage savoureux aux animaux, aux arbres et aux choses . . . comme l'explorateur perspicace qui sait trouver dans le grand livre de la création: beautés, sciences, mystères de toutes sortes. Bientôt j'eus devant moi ce bel officier de 21 ans, tout frais gradué de l'Ecole Militaire . . .

En cette nuit mémorable j'eus le privilège de le suivre d'abord dans la carrière des armes. Oh! comme il savait déjà appliquer à ses hommes les premiers éléments du guidisme, c'est-à-dire l'enrichissement du caractère par des techniques d'observation, de déduction et de maîtrise de soi dans le cadre de la nature des Indes où on l'avait envoyé! J'ai été témoin de son baptême du feu où en 1888 la guerre des Zoulous lui donna l'occasion de prouver sa vraie valeur . . . Oh! comme il demeurait humain tout en faisant la guerre . . . Je le voyais secourir, relever, aimer l'ennemi vaincu et épargner femmes et enfants! Chez les Matabélés, je l'ai vu lire le sol comme un livre ouvert . . . se tenir constamment aux aguets . . . Rien d'étonnant d'entendre ses hommes le surnommer "Le loup qui ne dort jamais". Chez les Boers en 1900: comme il savait exploiter la richesse d'une jeunesse bien encadrée!

Tout à coup, par l'ouverture de ma tente, j'aperçus l'énorme massif des Rocheuses jeter dans le miroir du lac la vaste étendue des étoiles . . . C'est là que je compris toute l'ampleur de l'oeuvre de Baden Powell . . . quand il jeta les premiers fondements du scoutisme . . . Il y a de ces "hommes - rochers" qui projettent avec majesté à travers l'image du monde des milliers d'âmes d'élite! Baden Powell en fut un . . . et le rêve continuera . . .



Lord Robert Baden-Powell of Gilwell, fondateur du mouvement scout. (Photo Spes)



Sur cette photo nous pouvons voir une cheftaine guide recevant la promesse d'une adolescente. Plus exactement il s'agit du questionnaire que doit subir la candidate avant de faire sa promesse, On voit au fond, à l'honneur, l'étandard guide entouré de deux escortes. C'est une cérémonie bien impressionnante pour la nouvelle Guide.



Comme la Guide tombera dans une équipe déterminée, elle doit faire une promesse de fidélité à son chef d'équipe. Plus exactement, il s'agit ici d'une cérémonie d'obédience au chef d'équipe. Le chef d'équipe tient le fanion de son équipe, sur cette photo.



Ci-dessus l'on voit dans leur coin d'équipe un groupe de Guides se livrant à des recherches pour un jeu, ou un chant, ou une épreuve quelconque. La vie d'équipe est très intéressante pour les adolescentes et bien formatrice.



Sur cette photo il s'agit de gentilles Jeannettes qui reflètent la joie de vivre. Elles posent avec du soleil dans les yeux parce qu'elles viennent de franchir le fameux sentier de la fleur blanche. Elles connaissent bien des choses maintenant, y compris un peu plus de religion . . . Elles voient mieux les choses et les observent plus. Elles ont même rendu service et fait plaisir aux autres. C'est pourquoi elles prennent une pose avec un air aussi satisfait . . . Elles sont contentes d'elles-mêmes. Braves Jeannettes, va!

## Guides et Jeannettes du diocèse de Gravelbourg

**La semaine du 22 au 28 février sera célébrée de façon spéciale chez les Guides, secteur français. Le mouvement veut attirer l'attention des adolescentes, des parents et des éducateurs sur la valeur éducative de sa doctrine. Le diocèse de Gravelbourg qui nous a fait tenir les clichés que nous avons reproduits en cette page attachera une certaine importance à cette semaine de fierté nationale pour ses Guides et Jeannettes.**

**Le Guidisme est considéré là-bas comme un grand jeu pour les adolescentes qui y viennent et, pour les parents, un puissant moyen de compléter la formation de la famille, de l'école et de l'Eglise.**

**Le Guidisme poursuit un double but d'éducation et d'apostolat. C'est une école de vie où, tout en l'amusant, on développe chez l'enfant le sens de l'honneur, le goût de la vie simple, le sens de la discipline, la maîtrise de soi, en même temps que des qualités d'endurance physique, d'habileté manuelle, d'initiative et d'observation.**

**Le Guidisme catholique forme des femmes de caractère, des femmes d'action, convaincues du Christ, tendues vers le mieux, prêtes à servir l'Eglise, la Nation, la Famille.**

**Nos petites Jeannettes du diocèse, fillettes de 8 à 11 ans, vivent dans la joie. Jeux, histoires, travaux manuels, chants, danses, travail en sentier.**

**Leurs lois sont toutes simples: une Jeannette est toujours propre. Une Jeannette pense d'abord aux autres. Une Jeannette est toujours active. Une Jeannette est toujours gaie. Une Jeannette dit toujours vraie.**

**Elles prononcent ainsi leur promesse: "Je promets de faire de mon mieux, pour être fidèle à Dieu, à mes parents, à la loi de la Ronde, pour faire plaisir chaque jour à quelqu'un".**

**La Forêt bleue, cadre merveilleux où vivent les Jeannettes, cache trois sentiers; nos Jeannettes y cueillent les trois fleurs, bleue, blanche, or, qui représentent les étapes du Jeannettisme.**

**Le diocèse de Gravelbourg est fier de ses Guides et de ses Jeannettes qui depuis bientôt cinq ans lui préparent sans bruit une élite qui assurera de bonnes familles, une société saine et valeureuse au service du bien.**

**Le Secrétariat diocésain, Gravelbourg, Sask.**

## Lettre ouverte aux jeunes

La jeunesse d'aujourd'hui affirme qu'en philosophie on leur enseigne que l'homme descend du singe, que c'est par évolution qu'il est devenu un homme. Etes-vous de cet avis?

La doctrine scientifique de l'Evolution est admise par de bon nombre de savants. Cependant, comme il est impossible que le plus sorte du moins, car on ne donne pas ce qu'on n'a pas, il faut admettre qu'au passage d'une espèce inférieure à l'espèce supérieure le concours de Dieu est absolument nécessaire. Le spirituel — dans le cas, l'âme de l'homme — ne peut provenir de l'âme naturelle de quelque animal.

Un étudiant en philosophie me disait que nous n'avions pas d'ange gardien, que la conscience en tenait lieu, les deux s'identifiant ensemble. Est-ce vrai?

La philosophie, parce qu'elle oeuvre sous l'éclairage de la raison, ne peut rien dire des anges. Il appartient à la Théologie et à la foi d'en parler. Or il ne fait aucun doute, à qui lit l'Ecriture, que les anges existent et qu'ils sont députés pour s'occuper personnellement de chacun de nous. Un seul texte suffira à le démontrer. Matth., XVIII, 10 "Prenez garde de mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux". Voir également les fêtes liturgiques de Saint Michel, des SS. Anges, dans le missel. Si notre petit philosophe de poche ne devait parler que de ce qu'il sait, il ferait montre d'un mutisme intelligent.



Mlle Gabrielle Moreau est commissaire nationale des Guides du Canada.

## Semaine — Scouts — Guides

**Les scouts et guides, louvetaux et jeannettes, catholiques et français du Canada, célèbrent avec leurs semblables, du 22 au 28 février, la Semaine du Scoutisme ou du Guidisme.**

**Sur cette page on trouvera, grâce à la bienveillance de M. René Rottiers, de St-Boniface, de M. l'abbé J. Bernier, de Ferland, Sask., et de leurs associés, des articles et photos, aptes à faire ressortir les avantages de ce mouvement.**

**Nous remercions ces collaborateurs de leur intérêt et nous exprimons le souhait que ce sera la première page d'une "série" qui, d'année en année, marquera dignement cette semaine.**

**LA DIRECTION.**



**. . . Fille du Printemps**
**. . . Fille de la Ronde**
**. . . Fille de Marie**

**L'Espérance, fille du printemps,**
**Se nourrit d'air pur, d'aubes vermeilles,**
**De fleurs embaumées, de doux chants,**
**De rondes, d'enivrantes merveilles.**

**L'Espérance, fille du printemps,**
**Sème joie et bonheur autour d'elle,**
**Donne à la nuit un calme reposant**
**Et au jour une clarté nouvelle.**

**L'Espérance, fille du printemps,**
**C'est JEANNETTE, fille de la RONDE,**
**Entourée de leçons profondes.**

**L'Espérance, fille du printemps,**
**C'est JEANNETTE, fille de Marie,**
**Dans la candeur, la joie et la vie.**

**Joseph BERNIER, ptre, aumônier diocésain, Gravelbourg, Sask.**

## Chant officiel du Ralliement 1965

**(sur l'air: "Vive la Canadienne")**

Vive la feuill' d'érable
Chante mon coeur chante
Vive la feuill' d'érable
Symbol' de not' scoutism''
Symbol' de not' scoutism' scoutism' } bis
Symbol' de not' scoutism'

Fraternité heureuse
Chante mon coeur chante
Fraternité heureuse
Tu nous tiens tous unis
Tu nous tiens tous unis unis } bis
Tu nous tiens tous unis.

Fiers de notre Patrie
Chante mon coeur chante
Fiers de notre Patrie
bons citoyens toujours
bons citoyens toujours toujours } bis
bons citoyens toujours.

Viv' la troup' St-Eugène
Chante mon coeur chante
Viv' la troup' St-Eugène
On y est bien chez-nous
On y est bien chez nous-chez-nous } bis
On y est bien chez-nous.

## L'ACELF invite les jeunes

LAssociation canadienne des éducateurs de langue française organise pour les 19 et 20 mars 1965, à l'Université de Sherbrooke (Faculté des sciences de l'éducation), une session d'études qui aura pour thème "Sens national 1965" ou plus précisément "Orientations nouvelles du sens national".

Toujours soucieuse d'être à l'avant-garde des courants d'idées, l'ACELF entend faire de cette rencontre un dialogue entre la jeune génération et ses aînés.

Comme le déclarait récemment (mercredi, 27 janvier, au programme "Aujourd'hui" de Radio-Canada) monsieur le chanoine Lionel Groulx, " . . . toute génération a, de tout temps, accusé la précédente d'être constituée d'un certain nombre de "croûlants", mais il semble que les jeunes d'aujourd'hui mettent sinon plus d'ardeur, du moins plus d'aigreur à blâmer leurs devanciers. Si la devise du Québec reste toujours "Je me souviens" elle n'évoque plus les mêmes souvenirs chez les uns et chez les autres".

Toutefois, il ne faudrait pas conclure que le sentiment national n'intéresse plus les jeunes, au contraire; mais leur compréhension des événements passés est différente. C'est donc pourquoi l'ACELF veut établir un dialogue.

A la soirée d'ouverture, le vendredi soir, à 8 h. 30, le conférencier traitera du "Carrefour actuel du sens national" et cet exposé sera suivi d'une expression d'opinions par des jeunes de différents secteurs de l'activité humaine et de différentes régions du pays.

Le samedi matin, les participants formeront cinq groupes pour étudier en commissions:

1—Quels sont les principes d'une politique commune susceptibles de répondre aux besoins du Canada français?

2.—Comment notre vie culturelle sera-t-elle le témoignage d'une société française moderne et dynamique?

3—Que propose les jeunes pour que la vie économique du Canada français profite d'une commune théorie et d'une commune pratique?

4—Comment organiser notre vie sociale pour assurer l'épanouissement des valeurs canadiennes-françaises?

5—La religion a-t-elle et doit-elle avoir des incidences sur la vie nationale?

Telles sont les questions mises à l'étude et auxquelles il faudra trouver la réponse.

L'après-midi sera consacré au compte rendu des travaux, à la présentation et à l'adoption des voeux et la session se terminera vers 5 h.

L'ACELF lance une invitation spéciale à ceux que l'avenir du Canada français tient à coeur; que tous les groupements se fassent un devoir d'envoyer deux représentants.

L'inscription peut se faire au Secrétariat général de l'ACELF, 3, Place Jean-Talon, Bureau 338, Québec 2, Qué., ou sur les lieux, à l'Université de Sherbrooke, le vendredi 19 mars 1965, à compter de 2 h. de l'après-midi.

(Communiqué)

# Le centenaire du premier "Scout"

Il y a exactement 108 ans lundi prochain, 22 février, que naissait à Londres Robert Baden Powell, le futur fondateur du scoutisme.

C'est pour commémorer la naissance de ce grand homme que toutes les troupes scoutes du monde organisent, chaque année, une semaine scoute, à la date la plus rapprochée que possible du 22 février.

Pour les Scouts du Canada, la semaine scoute débutera lundi prochain 22 février, jour anniversaire de la naissance du fondateur du scoutisme, pour se terminer le dimanche suivant 28 février.

Dans le diocèse de St-Boniface les Scouts catholiques du Canada tiendront leur grand ralliement annuel dimanche prochain 21 février, à la salle paroissiale de St-Eugène, après une messe scoute qui sera chantée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, lui-même ancien chef Scout et grand bienfaiteur du scoutisme catholique.

Mais au fait, qui était Baden Powell? Fils d'un pasteur protestant, duquel il resta orphelin à l'âge de trois ans, il fut élevé par une mère admirable, Henriette Smith, fille de l'amiral William Henry Smith, et descendante probable de l'aventurier John Smith, explorateur de la Virginie.

C'était une femme au tempérament décidé, énergique et entreprenant, une maman qui savait bien que les garçons ont besoin parfois de déchirer leur culotte, d'aimer les jeux dangereux et de courir les aventures pour être capables de vivre à fond la grande aventure de l'existence.

A l'âge de 13 ans, Baden Powell entre au célèbre collège de Charterhouse, après s'être mérité une bourse d'études, et en revint, six ans plus tard, avec un brevet de sous-lieutenant, un poste dans les Indes, et un beau voyage en perspective. Il avait 19 ans.

Pendant huit ans, il reste aux Indes, où il est nommé capitaine en 1883, et attaché à l'état-major du Duc de Connaught.

C'est aux Indes que Baden Powell eut l'idée d'appliquer à ses hommes les premiers éléments de ce qui s'appellerait, plus tard, le scoutisme.

A cette époque, le "scouting" était l'art de l'éclaireur, c'est-à-dire le dévelopement des facultés d'observation, de déduction, de maîtrise de soi, qui permettent à l'homme de voir bien des choses qu'un oeil non averti n'aurait pu déceler. Il lui fallut peu de temps pour passer maître en cette science.

En 1884, son régiment quitta les Indes pour rentrer en Angleterre, mais il reçut l'ordre en cours de route de se rendre au Natal, où des troubles venaient d'éclater. Déguisé en journaliste, il y accomplit, à cheval, sur un parcours de plus de sept cent miles, une mission de reconnaissance dont il rapporte un rapport des plus détaillés.

Fin 1885, le capitaine Baden Powell rentre en Angleterre où, pendant deux ans, il connut les plaisirs de la vie de garnison.

Pendant ses congés, il occupe son temps à visiter le continent, pour son plaisir sans doute, mais aussi pour rendre service à son pays et, pour cela, il fait de l'espionnage, en Russie, d'une part, où il suivit les grandes manoeuvres, en Allemagne, d'autre part, où il y eut toujours des préparatifs secrets pour une guerre éventuelle.

Au terme de ces deux années, passées en garnison, son oncle le général Smith, commandant en chef des troupes du Sud-Afrique, demande et obtient du Ministère de la guerre que le Capitaine Baden Powell devienne son aide de camp, et celui-ci s'embarque immédiatement.

L'année suivante, en 1888, c'est la révolte des Zoulous contre les Anglais au Zoulouland, et l'occasion pour Baden Powell de donner sa pleine mesure.

Tout en faisant la guerre B.P., come les Scouts l'appellent désormais, demeurent humain. Il savait aimer, secourir, relever l'ennemi vaincu et épargner les femmes et les enfants.

Lorsque le roi des Zoulous, Denizulu, se rendit en novembre 1888, B.P. garda, en souvenir, son collier, orné de petites bûchettes de bois, dont la "Badge des bois" actuelle, symbolise le souvenir chez les chefs scouts les plus compétents.

C'est au retour de cette expédition que B.P., âgé de 32 ans, reçoit le grade de major, ce qui était extraordinaire à cette époque.

En 1890, B.P. est nommé secrétaire militaire du gouverneur de Malte puis, trois ans plus tard, rejoint son régiment en Irlande.

En 1895, il est envoyé en mission, comme commandant d'une compagnie d'indigènes chez les Oschantis où, malgré les serpents, les moustiques, la fièvre, et des indigènes sanguinaires, il construit une route de 160 miles à travers une forêt dense et marécageuse, travail qu'il ne put mener à bien qu'en construisant 150 ponts, au prix d'une persévérance inouie.

Un an plus tard, à l'âge de 39 ans, il monte en grade une fois encore, et est nommé lieutenant colonel.

Peu de temps après son retour en Irlande, en 1896, il eut l'occasion de mettre son nouveau grade à l'épreuve du feu, lorsque le ministère de la guerre l'invita à se rendre au Matabeland, où l'attendait "la plus belle aventure de sa vie".

Chez les Matabélés, B.P. put mettre le plus pleinement à profit ses talents exceptionnels d'observateur de détective, d'éclaireur et dut mettre à la raison les indigènes, luttant par petits groupes isolés, dans un pays boisé et montagneux. Poursuivant un ennemi presqu'invisible, qui refusait la bataille, il réussit, grâce à une audacieuse tactique de "bluff", et ne disposant que de 120 hommes, à vaincre les indigenes à qui il donna l'impression d'être assaillis par un fort contingent de soldats.

Après la soumission du pays, il rentra chez lui tout en ayant gravi un échelon de plus: le grade de colonel à 40 ans.

En avril 1897, il se voit confier le commandement du 5e Dragon de la Garde puis, brusquement, rentré en congé, en Angleterre, en 1899, il fut mandé par Lord Wolseley qui lui annonce tout de ...: "je vous envoie en Afrique du Sud. Pouvez-vous partir samedi?"

"Non, sir," répond B.P.

Lord Wolseley redresse le menton.

Et B.P. de reprendre, avec le sourire: "Pas samedi, sir, mais vendredi, car c'est ce jour-là que part le bateau!"

Et ce fut le départ, et le sommet de sa carrière militaire, où il se conduisit en héros, soutenant à Mafeking un siège de sept mois, du 13 octobre au 17 mai, commandant la place, organisant la vie civile et militaire, soignant les blessés, enterrant les morts, et se dépensant avec une indomptable énergie.

Il y mit à profit, très habilement, d'autres expériences avec les jeunes, dont il sut utiliser les talents, soit comme estafettes, porteurs de messages, sentinelles ou plantons.

* * *

## PROGRAMME du Ralliement Scout

**à la salle paroissiale de St-Eugène le dimanche 21 février**

4 h. p.m.: Messe scoute en l'église de St-Eugène, chantée par Son Exc. Mgr M. Baudoux.

4 h. 30: Investiture des Scouts de la Reine. Montée des couleurs à la salle paroissiale de St-Eugene.

5 h. 30: Souper à l'école.

6 h. 30: Rassemblement et inspection. Chant du ralliement.

6 h. 50: Programme varié de chansons scoutes.

7 h. 05: Démonstration de culture physique par M. l'abbé G. Toupin.

8 h. 00: Présentation de divers diplômes. Concours des coins de patrouille. Concours des totems.

8 h. 30: Cantique des patrouilles. Chant de l' "au revoir". Dispersion.

* * *

Pour faire son devoir jusqu'au bout, dans les circonstances difficiles, le scout doit avoir appris à accomplir les petites tâches journalières avec fidélité, et la septième loi scoute qui dit: "Le Scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié", n'est pas la moins importante pour l'aider à servir son pays et son Dieu.

La tâche terminée auprès des Boers, B.P., qui vient d'être promu par la Reine major-général, organise alors la gendarmerie du Sud-Africain et, en janvier 1903, est nommé par le Commandement suprême, Inspecteur général de la cavalerie dans la métropole.

A ce plus haut grade de son armée, il accède à l'âge de 46 ans.

Voulant alors se perfertionner encore, B.P. visita les écoles de cavalerie les plus célèbres du continent; il vint à Bruxelles en 1906, et inspecta soigneusement toutes les écuries militaires du Royaume-Uni. Il n'aimait pas faire son travail à moitié.

En 1899, enfin, B.P. écrit un livre à l'usage des soldats, intitulé "Aids to Scouting", et s'en inspira comme base de scoutisme.

Adaptant cette méthode aux jeunes, il réussit en effet à en faire surgir des hommes courageux, assurés, et perspicaces.

"Aids to Scouting" est un beau recueil d'histoires vécues par l'auteur, qui s'en sert le plus souvent, pour illustrer ses conseils.

C'est à partir de cette époque qu'il songe véritablement à appliquer en les adaptant ses méthodes de formation militaires, aux jeunes garçons.

La première expérience fut d'aller camper avec un groupe de garçons, en la petite île de Brownsea, du 25 juillet au 9 août 1907. Ce fut un succès complet.

Il publia alors, à chaque quinzaine, le résultat de ses multiples expériences, qui furent finalement consignées dans son livre "Scouting for Boys", ou "Eclaireurs", en français. Par la publication de ce livre, B.P. n'avait voulu d'abord qu'aider la jeunesse et les mouvements de jeunes existants, à varier leurs méthodes. Il fut bien étonné de se trouver bientôt à la tête d'une immense compagnie de jeunes, qui se réclamaient de lui.

En 1908, il organisa un second camp, puis un troisième. Le mouvement était lancé. Sans compter, B.P. se dépensait pour le faire connaître, pour l'organiser, pour l'étendre.

Au premier ralliement scout, en 1909, B.P. découvrit avec stupeur qu'un fort contingent de filles accompagnait les garçons qu'il était venu passer en revue et il fut sidéré de voir que même les filles mordaient à ses invitations; il transposa donc ses méthodes pour les filles, donnant naissance au guidisme.

Toute cette jeunesse, qui se groupait autour de lui comme l'unique chef, l'occupa bientôt à tel point qu'il se vit, le 7 mai 1910, dans la pénible obligation de donner sa démission de l'armée pour se consacrer entièrement au mouvement que, sans le vouloir, il avait fondé.

Alors, l'éclaireur militaire qu'il avait été, durant sa vie no 1, se métamorphosa en éclaireur pacifique, en Scout, tel que nous l'entendons actuellement.

On pourrait en dire bien long sur tout le dévouement que B.P. apporta encore au scoutisme durant les 30 dernières années de sa vie, mais il nous faut bien résumer.

Mentionnons seulement qu'en 1929, il est créé Baron, Lord Baden Powell of Gilwell, par le Prince de Galles, et qu'il fut reçu par le Pape, en 1933.

Cinq ans plus tard, il s'installait définitivement avec son épouse et collaboratrice, à Nyeri, au Kénya.

Lorsque, le 8 janvier 1941, retentit l'appel divin, B.P. une fois de plus comme il l'avait fait toute sa vie, put répondre, dans la loyauté de son coeur: "Je suis prêt".

Et ces deux lettres, devise et résumé de son existence, furent le maître-mot du dernier jeu que l'Unique Chef lui avait préparé.

B.P., le grand voyageur, était rentré à la Maison.

(La matière de cet article a été tirée en grande partie du livre "Petite histoire de Baden Powell" de R. Bastin.) — R. R.



La promesse scoute dans une ambiance de foi.



Le scoutisme est une école d'esprit d'équipe.

Le "hike" au grand air. A droite: sur la piste.



# JEUNESSE AUJOURD'HUI

## *Opinions et activités de la Relève*





**Les photos ci-dessus ont été prises pendant la fête de Sa Majesté la Langue Française à l'Institut Collégial de Laurier. De gauche à droite: le Roi et la Reine de la Lecture se tiennent devant le tableau qui indique les points de lecture; La Langue française, entourée du Roi et de la Reine de la Lecture; Les gagnants de différentes classes; mot de bienvenue de Clothilde Boisvert; présentation d'une récitation musicale par Vivianne Jeannotte; Rosa Perrault donne le message de la présidente. (Voir nouvelles sur cette même page)**

## La main dans la main

S'il est une expression qui symbolise bien la fraternisation et la bonne entente entre deux personnes, c'est bien celle-là. Marcher la main dans la main. Elles donnent à tous l'assurance qu'elles se dirigent vers le même but en employant les mêmes moyens. Combien cette expression prend de la valeur quand il s'agit d'un groupe comme les étudiants d'une école! Que dire alors lorsque nous constatons que quatre écoles se donnent ainsi la main pour faire progresser dans leur milieu la langue française. Le moins qu'on puisse dire, après le premier instant d'émerveillement passé, c'est que ces écoles se dirigent sûrement vers leur idéal, et qu'elles s'y dirigent de la façon la plus agréable qui soit.

Après la belle rencontre du 6 janvier dernier, les Instituts Collégiaux St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe et le Collège St-Joseph d'Otterburne ne sont pas restés inactifs, et la dernière réunion des comités locaux de ces écoles, tenue à St-Jean-Baptiste le 6 février, nous l'a prouvé.

J'ai eu l'occasion d'assister à cette journée d'étude et de détente, et je ne puis résister au plaisir d'en relater les différentes parties, d'abord pour laisser à tous les participants un souvenir écrit, et ensuite pour exciter les autres centres à multiplier des réunions de ce genre. On y a tout à gagner.

Si j'ai pris la liberté de faire ce compte rendu moi-même, c'est que nous sommes en pleine semaine étudiante et que tous les étudiants sont à peu près surchargés par des organisations de tous genres pour la bonne marche de la semaine, et c'eût été dommage de laisser dans l'ombre une si belle réussite française dans l'amitié.

Le rendez-vous était fixé pour 2 heures, mais il y eut un retard de quelques minutes avant l'ouverture de la session.

Le principal sujet à l'étude a été l'organisation du concours oratoire divisionnaire. C'est là que chacun s'est aperçu du grand nombre d'activités qui remplissent la vie courante de nos jeunes. Mais le concours oratoire a fini par se trouver une place, c'était une affaire capitale.

La division de la Rivière-Rouge aura donc son débat oratoire français pour les écoles secondaires, le vendredi 26 mars, à 8 h., à Ste-Agathe.

Les comités locaux présents ont réglé les détails de la soirée: invitation des juges, couronnement des lauréats, prix à attribuer, etc. Un problème majeur a surgi de la discussion et nécessitera une réunion au niveau provincial. A l'unanimité, les jeunes ont proclamé le danger de mettre dans une même section des élèves de 9e année et des élèves de 12e année. Si nous avons de bons orateurs en 12e, c'est surtout grâce à l'entraînement des deux ou trois années précédentes. Que les étudiants des 9e et 10e démissionnent et ils devront faire leur début en 11e et affronter, sans expérience, un public déjà habitué à des raffinements oratoires de la part des finissants. Deux années de moins dans l'arène des débats ne pourront que diminuer la qualité du rendement. Songeons-y sérieusement.

N'ayant pas l'autorité pour régler ce problème, la division de la Rivière-Rouge s'en remet au comité provincial et espère fortement que la solution idéale viendra à temps pour redonner du courage aux plus jeunes avant les éliminations locales.

Après avoir remercié la Rév. Sr Denis-de-Jésus pour le dernier film qu'elle avait procuré à la division: "L'enfant à la voix d'or", nous avons appris qu'un autre avait été retenu pour la fin de mars. Ce sera "Le couronnement de ma vie". Comme pour les deux autres, ce dernier circulera dans les écoles françaises de la division, moyennant une petite contribution de chacune.

Quatre heures arrivent! C'est l'heure prévue pour le départ du groupe vers l'endroit destiné à nous récréer, après le sérieux apporté aux problèmes du jour.

La Rév. Sr Marguerite-Yvonne avait organisé une rencontre sur les bords de la Rivière-Rouge où une glissade avait été érigée. D'autres jeunes nous avaient précédés, et des moins jeunes aussi. M. l'abbé G. Dionne, aumônier de la Relève à St-Jean-Baptiste, a participé à nos ébats. Belle et franche camaraderie qui a fait trouver courte l'heure passée en plein air à descendre la côte à une allure vertigineuse pour se retrouver quelques secondes plus tard sur l'autre rive.

Quelle réception nous attendait au retour à l'école! Les appétits ouverts auront de quoi se satisfaire. Mais où allons-nous nous asseoir? Surprise. Il faut d'abord nous choisir un morceau de casse-tête. Tous ceux et celles qui pourront former une image en réunissant leurs morceaux prendront la même table. C'est original. C'est charmant. De qui vient cette idée? Des jeunes de St-Jean-Baptiste, assurément.

Qui a proposé une partie de ballon-volant après le repas? Je ne sais. Mais nous nous retrouvons tous de part et d'autre du filet avec un ballon sautillant par-dessus, toujours indécis où il devrait choir. Les points? Pas important. Personne ne pense à compter. Nous nous amusons, c'est le principal.

Ste-Agathe part en premier, puis St-Pierre, et c'est à regret qu'il faut aussi quitter les lieux.

Au nom de tous les membres des comités présents en cette journée du 6 février, je tiens à remercier l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste pour le bel après-midi que nous y avons passé. Puissions-nous toujours dans la division de la Rivière-Rouge, marcher ainsi la main dans la main.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V., responsable.

## Distribution de diplômes français

Le vendredi 15 janvier eut lieu, au gymnase de l'école élémentaire de St-Norbert, la distribution des prix et des diplômes français pour l'année scolaire 1963-1964. La soirée commença vers huit heures par un mot de bienvenue du maître de cérémonies; cela fut suivi de quelques chants exécutés par des élèves de la huitième année, sous la direction de Mlle Saulnier. En plus des distributions des diplômes de la 3e à la 12e année, il y eut aussi des chants collectifs.

Mlle Aurore Joyal, vice-présidente des Norbertins, expliqua les buts du club Norbertin. Les deux orateurs invités, MM. Robert Painchaud et Fernand Paquin, ont certainement excité en nous l'esprit français par leurs paroles vivantes.

Raymond COTE, secrétaire,
Club Norbertin.

### Institut Collégial St-Eustache

**Membres du Comité local**



**Denis Fillion, vice-président** — **Paulette Allard, présidente** — **Mona Rivard, secrétaire**

### "Tous les gars et les filles"

## Le ye ye à SB

**CKSB présente deux nouvelles émissions à la jeunesse franco-manitobaine: "Tous les gars et les filles" et "Le Carrousel de la chanson". Pendant ces deux émissions, SB diffuse le ye ye, la chanson endiablée et rythmée, la chanson canadienne et internationale populaire. SB pense finalement à ses auditeurs qui ont la pensée jeune.**

**"Tous les gars et les filles" vous présente vos vedettes préférées. SB invite tous les centres de La Relève à lui faire parvenir les nouvelles ou annonces des activités passées ou futures, et tous ses auditeurs à lui envoyer des dédicaces.**

**Soyez à l'écoute tous les jours de la semaine, de 5 h. 15 à 6 h. p.m., pour "Tous les gars et les filles" et le samedi, de 1 h. 45 à 2 h. 30 p.m., pour "Le Carrousel de la chanson". Nous sommes certains que vous aimerez ces programmes dédiés à tous ceux qui pensent jeune . . . et il y aura un petit concours.**

**Claude COMEAULT.**

## Fraternité entre membres

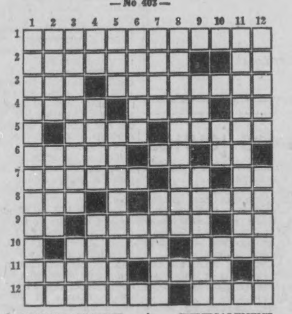
Le 24 janvier, les membres de la Relève de Mariapolis ont eu le plaisir de se réunir au foyer de M. et Mme Adolphe Foidart pour une soirée récréative.

Ce fut notre première grande activité de l'année, ayant pour but de mettre du français dans notre vie sociale.

François et Dianne ont dirigé notre petit programme récréatif: danses variées et jeux nombreux. La soirée se termina par une bonne tasse de café et un petit goûter. Tous se dirent enchantés de cette soirée.

Dianne FOIDART, secrétaire,
Institut Collégial Mariapolis.

**— No 403 —**



**HORIZONTALEMENT**

1—Qui substitue
2—Se séparer en rayons. — Dans.
3—Venue en vie. — Ecarter d'un lieu.
4—Empereur romain. — Poète chanteur chez les Grecs. — Parcouru des yeux.
5—Ainsi soit-il. — Ecarté.
6—Glorifier. — Conj. — Pronom. — Mienne.
8—Ancienne vallée. — Calmes.
9—Terminaison. — Courbons. — Notre Seigneur.
10—Tablette de pierre. — Sacrifice des veuves de l'Inde.
11—Allonge. — Durée de l'emploi.
12—Porter en arrière. — Songe.

**VERTICALEMENT**

1—Distinguer des autres.
2—Substance de l'urine. — Entendre. — Règle double.
3—Tondit inégalement un animal. — Parle.
4—Coup sur le tambour. — Pénible. — La somme convenue.
5—Petit poème. — Rendre rauque.
6—Bohémien. — Pronom.
7—Qui est au bon air. — Moteur humain.
8—Transmission orale pendant un long temps.
9—Venus au monde. — Rendre uni et poli.
10—Dans le corps. — Mesure.
11—Véritablement.
12—Large sillon. — Située.

**SOLUTION DU PROBLEME No 402**

■ **Horizontalement:** 1. Glyptothèque; 2. Rieur — Aigues; 3. Amuser — Roi; 4. Nés — Sien — Nos; 5. Dressés — Atre; 6. Tau — Uvées; 6. Semeuse — Osés; 8. Antébois; 9. Alice — Réal; 10. Nadir — Na — Née; 11. Ti — Menacées; 12. Eté — Résinés.

■ **Verticalement:** 1. Grandissante; 2. Limer — Lait; 3. Yeuse — Maid; 4. Pus — Stencil; 5. Tressauter; 6. Rieuse — Me; 7. Ta — Es — Ebènes; 8. Hirn — Ani; 9. Ego — Avoir — An; 10. Quintessence; 11. Ue — Orée Eeee; 12. Es — Sessiles.

## Concours oratoire français en 1965

Le Comité central de la Relève lance son quatrième concours oratoire annuel. Comme dans le passé nous comptons sur la collaboration de toutes les écoles secondaires de langue française de la province pour faire un succès de ce concours.

Voici les points d'information et les règlements:

1. Ce concours s'adresse aux étudiants des 9e, 10e, 11e et 12e années.
2. Quatre sections sont ouvertes aux concurrents:
   a) filles des 9e et 10e années,
   b) garçons des 9e et 10e années,
   c) filles des 11e et 12e années,
   d) garçons des 11e et 12e années.
   Au plan local, divisionnaire et provincial, nous aurons donc quatre lauréats, deux filles et deux garçons.
3. Le concours local devrait avoir lieu vers le 10 mars. Le concours divisionnaire devrait avoir lieu le 1er mai à St-Adolphe.
4. Au plan local, les lauréats pourraient être récompensés par les autorités locales. Au plan divisionnaire, le Comité de Division de la Relève devrait se charger de récompenser les lauréats. Au plan provincial, le Comité central se chargera d'offrir un prix en argent et un trophée aux quatre lauréats provinciaux.
5. Au plan divisionnaire, on doit s'efforcer de choisir des juges très compétents hors de la Division. Au plan provincial, le Comité central demande à chaque Division de lui soumettre le nom d'un juge. Nous aurons ainsi des juges venant d'un peu partout.
6. Les élèves demeurent libres dans leur choix de sujets. Voici cependant quelques sujets à titre de suggestions:
   a) Le théâtre — école de formation
   b) La télévision (le film) — moyen de contact mondial
   c) La Confédération doit-elle survivre?
   d) Le rajeunissement actuel de l'Eglise
   e) La Relève . . . ce qu'elle promet . . . ce qu'elle a réalisé
   f) 2/3 du monde est sous-alimenté. Que pouvons-nous faire?
   g) Ce que j'appelle une famille heureuse
   h) Les écoles séparées du Manitoba
   i) Pour ou contre un drapeau national?
   j) Ce que je veux apporter à la société au sortir de l'école
   k) Le Québec . . . province en évolution
7. Le Comité de Division devra s'entendre quant à la date et au lieu du concours de Division.
8. Que l'on annonce le concours à tous les plans dans notre journal **La Liberté et le Patriote.**
9. Voici le barème à suivre par les juges du concours:
   (30 points) fond: introduction, corps, conclusion; sujet, ordre, gradation, intérêt, logique, originalité
   (30 points) style: exemples concrets, images, phrases, etc.
   (40 points) débit: langue, diction, jeu de physionomie, ton de voix, sincérité, gestes, aisance, effet général . . .
10. Le discours devra être d'une durée de 3 à 5 minutes pour 9e et 10e années, et de 5 à 7 minutes pour 11e et 12e années.

**Dernière heure**

La voix des jeunes sait se faire entendre, et à peine formulée, leur prière est exaucée. Sans trop savoir comment le tout se déroulera, le principe des quatre sections sera respecté, comme le prouve la nouvelle édition des règlements du concours qui paraît dans cette page.

Qu'il nous soit permis une petite suggestion qui fera son chemin et qui pourra être adaptée aux circonstances de temps et de lieu.

Y aurait-il possibilité de faire passer chacune des sections dans des locaux différents à public restreint, avec des juges différents qui feraient une première élimination en choisissant les trois meilleurs concurrents de chaque groupe? Ensuite, la grande finale devant le grand public ne comporterait que douze discours pour le choix des quatre lauréats par de nouveaux juges. De cette façon, le concours oratoire en entier ne durerait pas plus de 2 heures et 15 minutes, sans obliger tout le monde à tout écouter. Car le meilleur discours n'est pas apprécié d'un public fatigué.

## L'enfant à la voix d'or

Le vendredi après-midi 29 janvier, les élèves de l'école élémentaire ont été les premiers à jouir de ce film réalisé pour des enfants et joué par des enfants. Leur billet d'entrée était une cotisation au Sou de l'Ecolier. A 3 h. 30 p.m., il y eut une deuxième représentation pour les élèves de l'école secondaire. Une dizaine d'élèves se réunirent après pour préparer un questionnaire. Le club Jean-Joie était heureux d'accueillir le public au visionnement du film durant la soirée. Les membres de La Relève et les parents se groupèrent pour discuter différents aspects du film. La plénière fut habilement conduite par Guy Baril. La question "Croyez-vous que Joselito a compris ce qu'était le véritable amour?" a soulevé des échanges intéressants. Nous en sommes venus à une définition de l'amour: "donner pour rendre heureux".

Nous offrons nos sincères remerciements à tous nos bienfaiteurs: aux commissaires pour le gymnase, à Soeur Marie-Rachel et Gilbert Beaudette pour la précieuse documentation, à M, l'abbé G. Dionne pour opération technique, à Guy pour avoir si bien dirigé notre discussion.

Madeleine BISSONNETTE, secrétaire,
Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

### Institut Collégial Laurier

## *Résumé de nos activités*

Notre campagne de lecture, lancée le 1er octobre, obtint un très grand succès. Le 21 décembre 1964 eut lieu la proclamation du roi et de la reine de la campagne et la distribution des prix promis. L'après-midi se passa parfaitement bien.

L'auditorium avait même été joliment décoré en saison de Noël, ce qui ajouta à l'esprit du temps. M. le Curé et des parents vinrent en grand nombre, ainsi que nos maîtres et maîtresses et tous les élèves de l'Institut, ce qui encouragea ce mouvement de jeunes, "La Relève".

Mlle Madeleine Dheilly représentait "Sa Majesté la Langue Française". Elle portait sur son épaule un long ruban blanc et avait une jolie couronne dorée sur la tête. Voici le texte de son petit discours:

"Personne n'ignore que Sa Majesté la Langue Française a été servie et aimée, et cela d'une façon remarquable, depuis le 1er octobre, dans cet Institut Collégial. Aussi, vient-elle en personne, vous en dire sa satisfaction et vous féliciter.

"Les membres du Comité de la Relève ont lancé une grande campagne de lecture française, vous y avez répondu admirablement. Oui, vous avez du coeur, chers amis, je vous félicite.

"Voyant votre ardeur à mener cette campagne, les membres du comité ont tendu la main à des amis généreux, vrais serviteurs de Sa Majesté. Ils en ont reçu de beaux prix qu'ils sont heureux de vous remettre, en récompense de vos efforts.

"En premier lieu, nous allons proclamer, en votre présence, le roi et la reine de la lecture française, dans cet Institut Collégial.

"Mlle Marie-Paule Gamache, élève de 9e année, a lu quinze livres et a fidèlement fait les comptes rendus réclamés, cela avec une application soutenue. Vive la Reine de la Lecture française: Marie-Paule Gamache.

"Dans les mêmes conditions, M. Léon Desjardins est proclamé roi. Oui, vive le Roi de la Lecture française: Léon Desjardins.

"En plus de cela, nous allons décerner un prix à chaque élève qui est arrivé le premier de sa classe et qui a atteint l'objectif qui avait été proposé: quatre volumes. Ainsi, en 12e année, Mlle Vivianne Bouchard, cinq volumes et Mlle Marie Saquet, cinq volumes; en 10e année, M. Sylvio Desaurier, quatre volumes; en 9e année, Mlle Dora Desjardins, quinze volumes.

"Une mention spéciale doit être faite de Mlle G. Johnston, de 11e année (French). Gertrude est une grande amie du français, et elle a tenu à s'inscrire dans la campagne. Elle a lu un livre entier, l'a traduit, et en a fait un rapport écrit. Bravo! Gertrude."

La Reine de la Lecture portait un ruban bleu et une couronne dorée tandis que le Roi avait un ruban rouge et une couronne. Après que les trois furent placés, nous nous sommes aperçus que les trois rubans, en descente, représentaient le drapeau français. Félicitations aux gagnants!

Durant notre petit programme, il y eut un mot de bienvenue, puis des chansons: "Minuit Chrétiens", par les garçons, le "Baiser de la Langue Française", canons, récitations et poèmes, le tout chanté ou récité par des groupes différents, le message de la présidente et le mot de M. le Curé. Ainsi s'acheva cette campagne de lecture dans notre école.

Comme membres de la Relève, nous remercions sincèrement nos généreux bienfaiteurs pour leurs magnifiques prix, nos institutrices et nos compagnons et compagnes pour leur précieuse collaboration sans oublier la gentille décoration de la salle.

En collaboration,
la 12e année.

☆ ☆ ☆

## AU PAYS DES RÊVES

**Une fourmi pour quelque temps**

Je suis une petite fourmi vivant en société . . . Aussitôt que le soleil se lève, je commence ma journée. Je fais le ménage dans toutes les chambres de notre étage. Vous comprenez que cela est pas mal d'ouvrage. Des miettes ici, des grains de sable là, etc., etc., on n'en finit plus . . . Je porte cela aux cuisinières qui conservent tout, car la famille est nombreuse. Pendant que je nettoie, les autres cherchent de la nourriture; elles apportent des miettes de pain, des morceaux de viande, des insectes et même des cadavres. L'après-midi, la majeure partie des fourmis vont en quête de nourriture pendant que les autres creusent pour agrandir la maison, car la famille augmente chaque jour.

Voici une des nombreuses aventures qui me sont arrivées. Un après-midi, j'étais l'une de celles qui vont trouver de la nourriture. Puisque nous habitons près du village, je grimpe souvent dans les poubelles amasser mes trouvailles. Un jour, nous pensions à entrer dans la maison "des géants", c'était le nom que nous leur avions donné. Pour nous, le sucre est notre plat favori. Beaucoup de temps se passa à monter ces fameux escaliers, mais enfin, nous étions rendues dans la maison. Ces géants avaient des meubles appropriés à leur grosseur. Pas loin de moi, je sentis qu'il y avait du sucre. Oui, j'étais surement proche du tiroir à sucre. Une compagne et moi, y pénétrâmes par un petit trou, mais je n'avais jamais vu tant de sucre de toute ma vie. Il y en avait des milliers de grains. Nous nous mîmes toutes les deux pour porter ce grain, pendant qu'un de ces géants en portait un sac de cent livres sur son dos. Nous apportions notre grain chez nous pour revenir ensuite en chercher d'autres.

Encore ces fameux escaliers à monter. Cette fois, la porte étant fermée, nous passons par-dessous. Nous prenions le chemin du tiroir à sucre, quand un des souliers de ce géant m'assomma. J'étais étourdie, mais je me relevai et j'eus l'idée de me venger. La nuit arriva, mais à cause de cet accident, nous avions été retardées, et nous avions décidé de ne pas retourner au logis, à cause de l'obscurité. Un moment, ma compagne se trouva sur l'armoire. Nous entendîmes l'homme dire à sa femme: "Tue-la, cette fourmi! Je me demande ce qu'elle fait ici". Un "bang", et ma pauvre compagne expire sous les coups. Pendant la nuit quand je crus que tous dormaient, je montai dans le lit. Toute peureuse que j'étais, je m'installai sur le cou de cet homme. Un deux trois, et je mordis!

Je m'éveillai en sursaut, me levai, allumai pour chercher la bestiole qui m'avait mordue, mais je pense que ce n'était qu'un rêve . . . Ah! tant mieux, je préfère de beaucoup être moi-même qu'une fourmi.

Marie SAQUET,
12e année, Institut
Collégial Laurier.

• • •

**La Première Femme Sur La Lune**

Mon "rocket" était prêt. Il présentait une forme ronde et une couleur rouge foncé. Des milliers de personnes attendaient mon départ. Je devais être la première femme et même la première personne sur la lune. Je partais dans dix minutes pour monter dans mon appareil "Royal". Mon habit fait d'un nouveau tissu nommé "seloi", était très convenable car il gardait la chaleur et repoussait le froid. Le moment était arrivé. J'entrai dans le "Royal". Tout le monde m'acclamait. Je m'installai sur mon siège, et j'attendis qu'on compte jusqu'à zéro. A zéro, je m'élançai dans l'espace à vingt mille milles à l'heure.

Quel effet! le monde avait l'air si petit! Tout à coup, la terre n'était plus qu'une grosse boule noire. Puis, je ne la vis plus, ni elle, ni les plus grosses villes. Tout fonctionnait bien dans le "Royal". De loin j'apercevais des spectres éclairés. J'étais heureuse de savoir que dans une demi-heure, je serais sur la lune. Les étoiles avaient un éclat plus brillant, elles paraissaient de plus en plus énormes. J'avais des lunettes fabriquées par Lusler, le grand chimiste du siècle. Sans elles, je n'aurais pas pu envisager le soleil. Je n'avais plus que quelques minutes avant de descendre sur la lune.

Ce fut vite fait. Tout à coup, j'étais sur la lune! La première femme sur la lune! Par ma fenêtre, je vis cet étrange monde. J'étais fière! J'avais juste ouvert la porte du "Royal", quand je vis, dehors, une grande bâtisse faite de métal d'or et sans fenêtres. Autour, il n'y avait personne. Tout y était rocheux, et pas de plantes. Je ne voulais pas m'aventurer trop loin, dans ce monde inconnu. Je pensai bien qu'on avait dû me voir de loin, et que bientôt, je verrais quelqu'un. J'avais raison. Un grand bruit comme celui de fer et de métal ensemble se faisait entendre. La chaleur m'a monté au front quand j'aperçus des monstres horribles. On eut dit qu'ils étaient faits de fer. Celui qui devait être le chef vint pour me saisir.

Mais, où suis-je? Je suis presque tombée en bas de mon lit. Quel affreux rêve!

Rosa PERRAULT,
12e année, Institut
Collégial Laurier.

# Le petit monde de votre enfant

### Etape de 12 à 18 mois



Vous avez sans doute déjà constaté, grâce à quelques gestes tout simples, comment l'intelligence s'éveille chez le tout-petit bébé, mais lorsqu'il termine sa première année, de Monsieur Tête qu'il était, il va devenir Monsieur Jambes: après avoir prouvé qu'il était intelligent, votre enfant va maintenant vous montrer qu'il sait marcher. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de la croissance du petit enfant que d'être alternativement un intellectuel, puis un athlète et, de temps en temps, un grand sentimental. S'il ne se développait que dans une direction, il manquerait d'équilibre.

Il faut environ six mois à Bébé pour passer du "Je m'accroche aux barreaux du parc pour me redresser" au "Je lâche la main de Maman pour marcher tout seul". Six mois d'efforts quotidiens avec des hauts et des bas: les bons jours où l'on progresse à pas de géant, les mauvais où l'on sait à peine se tenir debout. Et Bébé — dépêchons-nous de l'appeler ainsi: bientôt, il nous le défendra — mettra tant d'ardeur à apprendre à marcher qu'il ne fera presque aucun progrès dans les autres domaines; parfois même, il ira à reculons. A un an, avec le premier mot, le langage avait l'air de démarrer; entre 12 et 18 mois, il piétine. A un an, Bébé dormait très bien; lorsqu'il se met à marcher, il a des insomnies.

C'est d'ailleurs une notion que vous avez intérêt à retenir dès maintenant, car elle sera valable pendant toute la croissance: lorsqu'un enfant fait un progrès dans un domaine, il ne faut pas s'inquiéter des arrêts ou des reculs qui peuvent se produire dans les autres.

**Hier athlète, demain intellectuel**

Et lorsque, vers 18 mois, Bébé sera au bout de ses peines et saura marcher seul, il se donnera six mois de repos bien gagné; il n'apprendra rien de nouveau, il ne fera que fignoler son savoir et rassembler ses forces pour l'étape 2 ans — 2 ans et demi; car cette étape marquera un nouveau bond en avant et cette fois dans le domaine Tête (nous retrouverons l'alternance athlète-intellectuel): Bébé fera d'énormes progrès de langage.

(Remarquons en passant qu'avant un an les étapes couvrent quatre mois, qu'après elles en couvrent six; en effet ce qui est au programme devient plus difficile.)

Il y a des enfants qui font leurs premiers pas à 10 mois, mais 12-18 mois est vraiment pour la grande majorité l'âge de la marche, ce que les techniciens appellent la "période sensible" de la marche.

Période sensible veut dire: âge où l'enfant apprend avec le plus de facilité quelque chose de nouveau. Il y a une période sensible pour toutes les acquisitions: sens des couleurs, sens de l'ordre, langage, comme plus tard lecture et calcul:

C'est particulièrement vrai pour le langage: sans aucun effort, l'enfant apprend sa langue maternelle. Adulte, il lui faudra des années pour apprendre, avec effort, une langue étrangère, qu'il parlera d'ailleurs rarement aussi bien que sa langue maternelle.

(à suivre)

# Diagnostic au creux de la main

Dans les hôpitaux de Virginie, E.-U., on a relevé au cours de ces derniers mois les empreintes de 5,000 malades mentaux et constaté des coïncidences frappantes entre le tracé des lignes de leurs mains et les maladies dont ils souffraient. D'abord sceptiques, les savants américains pensent qu'ils auraient tort de négliger à priori ces indications. Ils ont donc décidé de relever et d'étudier les empreintes de 100,000 mains. Verrons-nous la chiromancie élevée au rang de science exacte?

**Prévenir vaut mieux que guérir.**

Si cette étude fait apparaître une correspondance manifeste entre les lignes de la main et les maladies, on serait en possession d'un nouvel outil médical: d'une part et surtout, élément de prévention. En effet, les lignes de la main seraient les signes extérieurs d'une constitution prédisposée à telle ou telle maladie. Connaissant à l'avance les points faibles de l'individu, il serait beaucoup plus facile de le mettre en garde afin qu'il puisse se faire soigner dès les premiers signes du mal.

**Quelques indications de chirodiagnostic.**

Cette étude de 100,000 mains étant à peine commencée, nous vous proposons sous toute réserve ces éléments de niagnostic:

**L'extérieur:** considérez votre main gauche et tatez le contour nu tranchant de la main. S'il vous paraît mou et flasque, attention! Votre état général laisse à désirer, peut-être devriez-vous consulter un médecin. Si vos ongles sont ternes, striés, fragiles, vous êtes peut-être victime d'une infection microbienne à moins que vous ne soyez atteint d'artériosclérose (mais cela est peu probable).

**Ligne de coeur:** c'est la plus proche des doigts. Si elle est difficilement perceptible ou bien si, vers le milieu, elle est coupée par un ensemble de stries formant un îlot ovale ou triangulaire, vous êtes prédisposé aux maladies de coeur.

**Ligne de tête:** grossièrement parallèle à la ligne de coeur, en-dessous de celle-ci. Si elle est très profonde, très rouge ou si elle est striée et se termine en palme, craignez les névroses et les maladies mentales.

**Ligne de vie:** elle plonge vers le poignet en entourant la base du pouce. Si elle est comme hachée à force d'être coupée par de petites stries, vous vous préparez une vieillesse perclue de rhumatismes et peut-être une sciatique.

## Bijoux et bibelots

# Coffret de Rosette

Un savant américain, de la Western Reserve University, a fait plus de 19,000 autopsies pour trouver les causes du décès. Il a constaté qu'aucun des 19,000 vieillards n'étaient morts de vieillesse. L'homme ne meurt pas de lui-même, mais par l'effet de causes externes: microbes, accidents, etc. La vie humaine est un combat sans fin contre des ennemis innombrables: foyers d'infection, poisons, surmenage . . . Et le corps finit par s'épuiser dans cette lutte.

Quoi qu'il en soit, le problème n'est pas d'ajouter des années à notre vie (la société n'est pas conçue pour des individus vivant jusqu'à 130 ou 150 ans, et il faudrait la réformer), mais d'ajouter de la vie à nos années, afin de garder, en dépit du temps qui passe, le même entrain, la même joie de vivre. Là est la victoire!

✦ ❊ ✦

**Grand match de football au stade. Un garçonnet de 11 ans se présente au guichet avec un billet gratuit pour la tribune d'honneur. Le contrôleur lui dit: "Ce billet était certainement destiné à ton père, pourquoi ne vient-il pas lui-même?" — "Il a eu un empêchement." — "Et lequel?" — "Eh bien, il dit qu'il a perdu son billet!"**

✦ ❊ ✦

Vos ustensiles d'aluminium peuvent être remis à neuf, en y faisant bouillir 1 c. à thé de crème de tartre par chopine d'eau.

✦ ❊ ✦

Faute de mieux, on peut faire un presse-citron avec deux fourchettes placées face à face et tourner le citron autour des fourchettes.

✦ ❊ ✦

Pour rejeunir les confitures et leur donner leur première fraîcheur, faites-les recuire dans de l'eau avec des tiges de rhubarbe; laissez bouillir le tout, sur feu doux, pendant quelques minutes. Vos confitures redeviendront excellentes.

✦ ❊ ✦

**Un curé faisait un sermon sur les peines de l'enfer. Tout son auditoire fondait en larmes. Un homme rustre qui était appuyé contre un pilier de l'église était le seul qui ne pleurait pas. Le curé lui demanda: "Pourquoi ne pleures-tu pas comme les autres," — Moi, répondit le paysan, je ne suis pas de la paroisse.**

✦ ❊ ✦

Voici une méthode pour enlever les ternissures de l'argenterie. Mettez un moreeau d'argenterie dans une pinte d'eau dans laquelle vous aurez fait dissoudre 1 c. à table de bicarbonate de soude (soda à pâte), 1 c. à table de sel. Mettez sur le feu et faites bouillir doucement jusqu'à ce que la ternissure disparaisse. Cela lui donne une apparence satinée.

✦ ❊ ✦

Pour ne pas perdre pied quand la chaussée est glissante en hiver, fixez du ruban gommé sous la semelle de vos chaussures ou de vos caoutchoucs. Remplacez-le au besoin.

✦ ❊ ✦

Après avoir vidé une bouteille de crème, mettez du lait dedans pour servir au café du petit déjeuner.

✦ ❊ ✦

Pour les meubles recouverts de cuir, lavez avec un savon de sellier, et polissez avec une crème pour le cuir. Le cuir des chaises peut aussi être nettoyé avec de la benzine ou de la gazoline.

✦ ❊ ✦

**Lu sur la photographie d'une femme prévoyante:**

**"Cette photo a été prise lorsque j'étais plus vieille".**

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Je suis supposé aller à cet endroit.

Ce qu'on doit dire: Je suis censé aller à cet endroit.

## LA VOITURE DU PAPE A BOMBAY

TRIVANDRUM (CCC) — A l'issue de son séjour à Bombay, Paul VI avait fait don de la voiture qu'il avait utilisée dans cette ville à Mère Thérèse, qui dirige une oeuvre d'aide aux plus déshérités.

La religieuse a décidé de vendre ce cadeau pontifical. Le montant qu'elle en retirera sera affecté à la construction au Kerala d'un asile pour les sans-logis.

# L'ÉGLISE DU CANADA

### compte trois siècles de rayonnement

## COMPARAISONS

Les auxiliaires de Monseigneur de Laval sillonnent fleuves et rivières. Ils se guident sur des points de repère le long du rivage. Quand ils rencontrent un courant trop violent, ils font du portage. Comme eux, suivons le fleuve de notre vie, portés par la grâce. Cherchons des points de repère sur la rive, afin de vérifier si nous progressons. Dans les remous des difficultés et des tentations, faisons patiemment le portage de nos peines, sûrs d'arriver bientôt en eau calme.

Nos ancêtres filaient la laine et le chanvre. De leurs mains agiles, nos mères enroulaient le fil qui devait servir à confectionner les vêtements. Cette scène, que nous pouvons imaginer à l'ouvroir de Mère Bourgeoys, est l'image de la vie chrétienne; il nous faut enrouler patiemment le fil de notre existence sanctifiée par la grâce, afin de nous procurer la robe nuptiale nécessaire, dit l'Evangile, pour être admis au banquet céleste.

### Où en sont, à l'heure actuelle, les causes de nos Fondateurs?

**— La cause de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys a été reprise en vue de la canonisation: deux miracles sont à l'étude.**

**— La cause de Mère d'Youville en est encore au stage de la béatification.**

**— Deux causes ont franchi l'étape de l'héroïcité des vertus: celle de Marie de l'Incarnation (1911), celle de Mgr de Laval (1959).**

**— La cause de Mère Catherine-de-Saint-Augustin, introduite devant la Congrégation des Rites, est entre les mains de la Section historique qui en prépare le dossier documentaire.**

**— La cause de Jeanne Mance, dont le procès diocésain vient de se terminer, attend le décret d'introduction en cour romaine.**




Pensées et nouvelles, concernant nos ancêtres spirituels, à l'intention des lecteurs de la presse.

(Photo Lambert)

A notre époque de vitesse vertigineuse où toute l'attention se concentre sur l'instant présent, seules les figures des grands personnages émergent du passé. Nos Fondateurs de l'Eglise du Canada sont au nombre de ces gloires nationales qui illuminent encore l'existence de notre peuple.

Ces héros de la sainteté se comparent à des astres disparus, dont nous recevons encore la lumière. Rayons de la lumière de Dieu, ils éclairent notre époque par leur exemple et leur oeuvre.

### Leur époque:
## Dix-septième siècle

Après la Renaissance et la Réforme, et grâce au Concile de Trente, la France apostolique du XVIIe siècle surgit des cendres accumulées par les Guerres de Religion. Vincent de Paul est l'initiateur de cette résurrection spirituelle.

Cette ardeur apostolique prouve bientôt sa grande vitalité. La Nouvelle-France sera l'une des réalisations les plus belles et les plus durables. La France y envoie des colonisateurs hardis et désintéressés: Champlain et Maisonneuve.

Des pionniers admirables et courageux ont colonisé le pays naissant. D'autres ont posé les fondements de sa vie spirituelle et façonné les structures essentielles de son Eglise. Ces héros de notre foi sont appelés en conséquence "Fondateurs de l'Eglise du Canada".

Notre époque a besoin d'hommes et de femmes alliant, comme eux, une vie intérieure intense à une activité apostolique débordante.

### Leur vie:
## Le grand amour

Comme au temps de nos ancêtres spirituels, nous avons le privilège de pratiquer la plus belle religion qui soit: la religion du Christ qui purifie et divinise l'amour humain.

Aimer, c'est se donner sans retour, c'est vouloir le bien de ceux qu'on aime. Nos six Fondateurs ont aimé ainsi, mais au plus haut degré. Ils ont préféré le bien des autres à leur bien propre, ils ont sacrifié leur vie au service des autres. Cet amour héroïquement désintéressé, ils l'ont vécu dans les joies comme dans les peines à la suite du Maître, le Roi d'amour.

Notre époque, qui trop souvent salit et bafoue l'amour, a besoin de réapprendre le sens du mot aimer. Mettons-nous à l'école des Fondateurs. Ils ont compris et prouvé par leur vie que c'est le don de soi qui fait la grandeur et la force de l'amour véritable. Hélas! que de gens ont peur du grand amour, parce qu'ils ont peur de souffrir.

## Radio-Canada sert toute la population

OTTAWA — Radio-Canada cherche à servir la totalité de la populaton une partie du temps mais non une partie de la population tout le temps, déclarait récemment le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet.

Il rappela au Club des femmes universitaires d'Ottawa que dans sa programmation radiophonique et télévisée, la société de la couronne cherchait à assurer à son public plus qu'un aimable mélange de musique relaxante et de léger délassement.

Pour la raison que 19,000,000 de Canadiens ont tant de diversité d'intérêts et de goûts, Radio-Canada a cherché à élargir ses horizons intellectuels.

"Une partie de notre programmation doit traiter d'idées, de nouvelles idées, parfois exaltantes, parfois choquantes, parfois inquiétantes.

"Mais ces idées ne sont pas présentes selon le caprice de quelques individus, elles sont le fruit de la pensée mûrement conçue par des gens responsables et expérimentés dans le contexte d'une idéologie que, à ce qu'il semble, la majorité des Canadiens d'âge mur fait siennes."

M. Ouimet affirme que la programmation prêtant à controverse n'occupe qu'une très faible partie des programmes de la société. Radio-Canada se conforme aux règles du bon goût, du bon sens, d'honnêteté d'intention et d'intégrité d'exécution.

"Nous visons à servir toute la population une partie du temps mais non une partie de la population tout le temps."

Billet du jeudi

# Un esprit original: Louis-D. Durand

Louis-D. Durand, qui vient de mourir aux Trois-Rivières sa ville natale, était un individualiste de premier ordre, ou de première force. Un homme pas comme les autres. Il le savait, ou s'en doutait, et n'était pas loin d'en tirer une manière de vanité. Ce qui ne l'empêchait point d'être l'honnête homme parfait et complet, comme on l'entendait au temps de Louis XIV, de Corneille et de Molière.

Il était l'urbanité faite homme, l'exquise politesse d'autrefois, mêlées d'un esprit subtil et d'une culture générale sortant de l'ordinaire. Cela étant, il savait être d'un commerce agréable, mais pas toujours facile. Car les fâcheux ne trouvaient point grâce devant lui, ni les fats ni les ignorantins gonflés de l'importance qu'ils s'attribuent. En d'autres termes, il choisissait ses amis et restait fidèle aux élus, même s'il ne les voyait guère.

Sans rien avoir de l'écrivain professionnel, il rédigeait avec une remarquable facilité et laissa quelques ouvrages, aussi personnels que leur auteur, dont les titres disent l'originalité: **Paresseux, ignorants et arriérés, Laborieux, diligents et débrouillards.** Ces paresseux et ces laborieux, ces ignorants, ces débrouillards, ce sont les Canadiens français ses frères, et c'est pour leur valeur d'ironie qu'il leur applique des étiquettes péjoratives.

* * *

Au temps où il étudiait le droit à Montréal — il y a de cela plus de cinquante ans — il fut de la rédaction du **Devoir** et du **Nationaliste**, sous Henri Bourassa et Omer Héroux, sous Jules Fournier et Olivar Asselin. C'est là qu'il prit le goût d'écrire et le garda. Héroux venait aussi des Trois-Rivières, bien qu'il n'y fût pas né, et c'est lui, peut-on présumer, qui l'orienta vers les lettres. **Jusqu'à un** point, car il fut surtout avocat, le **primo vivere** ne lui permettant, pas plus qu'à d'autres, la seule carrière artistique.

Personnel et fantaisiste, Durand cultiva donc chez lui la petite fleur bleue, mais à sa manière, entre le code et les épais recueils de jurisprudence. Il collabora à l'**Action française** de l'abbé Groulx, de même qu'aux journaux de la région trifluvienne, quotidien et hebdomadaires. Sous sa signature parfois, ou caché derrière un pseudo transparent, plus ou moins. Voir à ce propos les collections du **Nouvelliste** et du **Bien public**, le second plus modeste que l'autre par la taille, mais beaucoup plus ancien.

En ces dernières années, Durand avait donné les deux ouvrages nommés dont le second remonte à 1960, et qui ne sont pas quelconques.

* * *

Pas quelconques, mais pas construits non plus comme les livres des autres. Car Durand ne faisait rien comme les autres. Au temps où le menton glabre était de rigueur, il porta barbe longue et fournie. Né célibataire, il le resta jusqu'à la fin. Homme du monde et homme de cabinet, il eut longtemps cette coquetterie féminine de cacher son âge, allant jusqu'à refuser sa date de naissance aux répertoires bio-bibliographiques.

Son caprice le voulait ainsi, qui ne le disait point de la première jeunesse, puisqu'il acceptait d'avoir étudié le droit à compter de 1912, d'avoir été admis au Barreau de la province en 1915, d'avoir exercé sa profession d'avocat dans la ville de Laviolette, de Pierre Boucher plutôt, de 1917 à 1946. Sa mort révèle, ce qui paraît normal et n'étonna personne.

De quoi se composent ses livres? De souvenirs et d'études de commentaires éclairant les vieux documents, d'impressions en marge d'un livre lu, d'échos de la vie vécue. Cela se présente sans ordre apparent, un peu à la va-comme-je-te-pousse, mais l'auteur ne manque pas de planter çà et là des jalons, d'y accrocher des fils conducteurs permettant de ne pas se perdre dans son labyrinthe.

Il est dommage que Durand n'ait pas davantage écrit, car il savait beaucoup de choses, connaissait les hommes, ne manquait pas de sens critique. Même si sa méthode décontenançait, il y avait en lui la mesure, la finesse, le charme qui trahissent l'humaniste.

L'ILLETTRE.




**Q! — Je viens de perdre ma mère et je voudrais savoir qu'elles sont les couleurs de deuil que l'on peut porter durant cette période. Combien de temps dure-t-elle pour les parents, enfants, frères et beaux-parents? Serait-ce convenable pour une personne en deuil de prendre la charge de l'organisation d'une soirée à l'occasion de l'anniversaire de mariage de son frère? J'aime beaucoup votre courrier. Anonyme.**

R. — Merci de vos bonnes remarques. Elles sont vivement appréciées. Le noir est la seule couleur pour le grand deuil, quoique pendant l'été celui-ci peut se porter en blanc. De nos jours, surtout dans les villes, on ne le porte que quelques mois et rarement le tout noir. La règle générale veut maintenant environ six mois de grand deuil, soit tout en noir ou en noir agrémenté d'un peu de blanc, et six mois de demi-deuil; noir et blanc, violet, mauve et gris aussi pour les proches parents, père, mère. Pour les beaux-parents et les frères et soeurs, cette période est de trois mois seulement. Pour un époux le deuil est plus long, soit un an de noir et six mois de demi-deuil. Vous n'êtes pas tenue d'observer à la lettre ces coutumes et ces règles, car elles varient tellement selon les moyens des personnes et le milieu où elles vivent. Il me semble que c'est un peu tôt pour vous d'accepter d'organiser cette fête pour votre frère. Ne pourriez-vous pas, dans les circonstances, la remettre à quelques mois plus tard? Cela se fait pour toutes sortes de raisons valables, à plus forte raison pour un deuil.

☆ ☆ ☆

R. — A "Qui aime votre courrier". Je vous remercie infiniment, chère Mademoiselle, d'avoir eu l'obligeance de m'envoyer la découpure du journal au sujet des poils follets. Il me fait plaisir de publier l'adresser de Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Qué., afin que les lectrices désireuses d'obtenir son feuillet sur les petits poils puissent se le procurer à raison de 5c l'exemplaire. Cousine Blanche recommande une méthode dont je n'avais jamais entendu parler, mais qui est fort bien connue en France, dit-elle: la méthode Pilivore, absolument sans douleur. La formule de ce produit provient du Maroc où les femmes doivent, pour des raisons religieuses et hygiéniques, supprimer tous les poils de leurs corps, sauf leur chevelure. Alors, avis aux intéressées.

☆ ☆ ☆

**Q. — Depuis quelques mois nous avons une nouvelle voisine qui a deux enfants à peu près du même âge que les nôtres et qui fréquentent la même école. Tous les matins et tous les midis, les jeunes voisins viennent chercher nos enfants, avec qui ils s'entendent très bien, pour faire route ensemble. Ils entrent chez-nous sans frapper, les pieds plus gros que leur tête, touchent à tout et ne m'obéissent pas quand je leur demande de bien se conduire. Je suis à bout de nerfs. Que faire? — Maman moulue.**

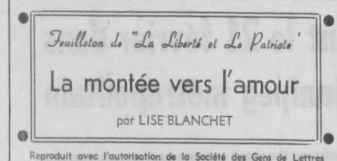
R. — Vous n'avez qu'à fermer votre porte à clef. Je me demande pourquoi vous avez attendu si longtemps pour le faire? Si ces enfants viennent sonner, vous n'avez qu'à entrouvrir votre porte et leur dire que puisqu'ils ne veulent pas se conduire comme des personnes bien élevées, ils devront attendre dehors à l'avenir. Vous pourrez aussi voir à ce que vos jeunes soient prêts à partir à l'heure ordinaire de l'invasion. Il y a généralement assez de brouhaha le matin sans qu'on y ajoute celui des voisins. Mettez tous simplement votre "pied à terre" et ne vous laissez plus "monter sur la tête". Vous risqueriez de la perdre.

☆ ☆ ☆

**Q. — Comprenez-vous les personnes qui, dès qu'elles ont terminé leur travail ménager, ne savent plus que faire et se rendent déranger leurs voisines. J'ai une jeune famille et une assez lourde besogne, car je fais toute ma couture. Une dame un peu plus âgée que moi m'arrive au moins deux fois par semaine tôt l'après-midi et me fait perdre tout mon temps. Comment lui faire comprendre que cela me déplaît et m'ennuie? Je ne voudrais pas la blesser, car elle est aimable en somme. — Nerveuse.**

R. — Il vous faudra lui dire avec tact que vous ne pouvez pas la recevoir, ou encore continuer votre travail en lui demandant son aide. Vous pourriez aussi de temps à autre ne pas ouvrir votre porte, la laissant croire que vous êtes sortie.

LOUISE.






NUMERO 27

Evidemment, dès le retour de Jean-Loup, ils partiront tous les deux: il faudra bien qu'il reprenne son emploi chez Chrisier ou ailleurs! Elle aussi travaillera: n'est-ce pas son plus cher désir? Elle a envoyé la veille des dessins à l'une des plus grandes maisons d'éditions, spécialisée dans le livre de luxe . . . Qui sait? Oh! l'espoir est un curieux petit bonhomme: on ne le tue pas sans armes!

— Où allez-vous? reprend Mme Laure.

— Faire un tour: ce beau froid sec me tente terriblement.

— Vous n'emmenez pas Abel?

Dominique ouvre de grands yeux étonnés. Depuis le retour de Thierry, elle a abandonné ses promenades avec l'enfant: son père l'accapare.

— Mais, n'est-il pas avec M. Thierry? répond-elle.

— Non. Il a refusé de sortir avec lui. Thierry est assez triste en ce moment: ce n'est guère une compagnie pour un enfant.

Mme Laure guette du coin de l'oeil le visage de Dominique; elle ne peut y lire qu'une indécision.

— S'il faut que j'emmène Abel, dit-elle enfin, je le ferai volontiers.

Mme Laure n'a point pour habitude de s'occuper de l'enfant. Elle ne l'aime pas. Elle voit en lui, outre l'enfant d'une femme non acceptée par la famille, le futur héritier de Fleurance. Jean-Loup devra partager avec lui!

— Il ne "faut" pas, non. Rien ne vous y oblige. Et même, pour vous dire tout mon sentiment, il est bien mieux au chaud dans la maison. Il couve un rhume.

Bien que le coeur soit torturé, il est impuissant à empêcher le plaisir des yeux: Dominique, ravie, regarde le merveilleux paysage où se déploient tous les gris, tous les bleus, tous les roses: un pastel d'une rare délicatesse; même la vieille tour y tient sa place! Le lac est limpide comme un immense miroir; deux cygnes avancent avec majesté à l'ombre d'un rocher qui n'est ni gris ni vert. Une barque pourrit sur les cailloux du rivage: un nom à demi effacé ressort en blanc sur la coque brune: Kyrill. A qui a-t-elle appartenu?

Comme un rayon de soleil vient caresser sa main, la jeune femme, cédant à l'invite, s'assoit sur une pierre. Au loin, Aix-les-Bains se cache derrière un voile de brume; mais l'abbaye d'Hautecombe cernée par la lumière se mire dans l'eau et semble regarder son propre reflet.

Un tintement de cloches arrive assourdi, comme d'un autre monde. Mais l'heure n'a plus de sens; le temps s'est arrêté: Dominique rêve sans donner une forme précise à ses songes.

Un pas incertain la tire de ses pensées. Elle se retourne; elle voit Thierry tâtant du bout de sa canne blanche le sol devant lui. Son visage est crispé par une peur sans limite, par une douleur sans freins! Est-il perdu? Souffre-t-il d'une peine qu'il ne sait pas? Dominique ressent en ce moment pour lui une immense pitié.

Il fait encore quelques pas en direction du lac, puis il s'arrête soudain. Son pied glisse sur le roc; le bâton s'échappe de ses mains. Il se baisse pour le ramasser, mais il a beau effleurer la terre de ses mains, il ne le trouve pas.

Dominique ne sait pas qu'elle pleure: ces larmes, qui sourdent sans contrainte sous ses paupières, elle les ignore, c'est une source inconnue qui afflue soudain de son coeur à ses yeux.

— Thierry, crie-t-elle d'une voix enrouée par les sanglots, ne bougez pas, j'arrive.

En deux enjambées elle est près de lui; elle ramasse la canne qu'il avait perdue.

Pas un mot de remerciement! Seulement cette expression d'animal pris au piège, de fauve enragé, cette pâleur.

— Voilà, dit-elle.

— Puis, trouvant le silence insupportable, elle reprend:

— Comme moi, ce beau temps vous a incité à sortir.

— Vous m'épiez? Je vous fais pitié, n'est-ce pas? dit-il d'un ton âpre, au lieu de répondre à ses paroles.

— Quels mots employez-vous là! Non, je ne vous épie pas: et vous ne me faites pas pitié, j'ai toujours pour vous les mêmes sentiments qu'autrefois; de l'amitié et de l'estime.

— Vous avez toujours eu des raisonnements imbattables, dit-il avec un triste rire. Mais je ne veux pas de votre pitié! Vous entendez, n'est-ce pas? Je n'en veux pas. Je vous défends de me suivre sous l'odieux prétexte de me porter secours! Ai-je besoin de votre secours? Ai-je mal vécu avant de revenir à Fleurance? Mais je ne m'apercevais pas de mon infirmité avant! Je vivais comme tout le monde! Mais vous! Ah! tenez, je crois vous voir avec votre air doucement apitoyé! Attristé! Plein de compassion! Vous devez me détester! Vous êtes contente, hein, de me voir dans cet état! Moi, moi qui vins chez vous un soir de fin septembre pour vous dire que la famille de Fleurance ne vous acceptait pas! La famille de Fleurance! Comme vous devez triompher! Après l'histoire de Jean-Loup!

Incapable de dire un mot, d'abord parce qu'il ne lui en laisse pas le temps; ensuite parce que sa voix serait si faible qu'elle ne serait entendue de personne, elle joint ses mains et les serre contre sa poitrine. Il continue:

— Triomphez tout à votre aise: vous n'avez plus longtemps à vous apitoyer sur mon sort. Je vais repartir. Je ne reviendrai jamais, peut-être . . . Je visiterai mes domaines . . .

Il ricane.

— Vous ne dites rien; vous songez que je suis un aveugle clairvoyant!

Dominique regarde autour d'elle, comme si elle cherchait un secours. Personne ne viendra-t-il pour les tirer tous deux de cette dangeureuse passe? Non, elle voit seulement un rouge-gorge qui, du bout de son bec, pique un tronc d'arbre couché sur la terre et à demi pourri. Y trouve-t-il sa nourriture? Il faudra qu'elle mette un morceau de gras de boeuf devant sa fenêtre, comme elle faisait les années précédentes, pour ces petits affamés.

— Vous êtes toujours là? demande Thierry.

— Oui, murmure-t-elle.

— Eh bien, qu'attendez-vous pour me laisser?

La voix de la jeune femme se raffermit:

— Thierry, ce n'est pas vous qui partirez d'ici: c'est moi: je l'ai désiré, j'en ai même parlé à Mme Laure; elle a voulu que je reste en attendant Jean-Loup. Mais elle vous écoutera peut-être, c'est à cause de vous que je suis ici, ne l'oubliez pas: vous aurez bien le pouvoir de m'en faire partir.

— Stupide! C'est stupide!

— Je veux partir, Thierry.

— Pourquoi? Est-ce à cause de ce que je vous ai dit tout à l'heure?

— Non. Je veux faire ma vie.

— N'est-elle pas faite? N'êtes-vous pas la femme de Jean-Loup? Votre place n'est-elle pas dans sa maison?

— Bon! Voilà que vous parlez comme Mme Laure.

Elle a un petit rire, très doux, mais il ne s'y méprend pas; en un geste qu'elle ne peut prévoir, il avance vivement la main, il caresse le visage tuméfié par les larmes; il retire cette main, la serre comme pour garder un trésor.

— Vous pleurez, Dominique! Je ne suis qu'une brute! Pardonnez-moi! Je me rends compte maintenant que j'ai dépassé les bornes! Laissez-moi! Continuez votre promenade.

— Elle était finie, ma promenade, dit Dominique. Je vais rentrer avec vous, puisque vous voilà revenu à des meilleurs sentiments. Les rochers sont glissants, une très légère couche de glace les recouvre; c'est joli à voir, mais c'est très mauvais pour la marche; j'ai eu moi-même toutes les peines du monde à ne pas tomber! Allons, donnez-moi la main.

D'autorité, elle prend cette main rétive qui se dérobe. Elle la tient bien fort.

— Un rayon frappe le rocher au-dessus de Brison, dit-elle, les petites maisons sont toutes roses; c'est charmant.

— Voit-on le clocher de la chapelle? questionne-t-il, intéressé.

— Oui, il brille comme de l'or; le soleil transfigure tout.

Un silence. Le château se rapproche, dans un instant ils seront arrivés. Thierry pense qu'il ont encore bien des choses à se dire. Mais comment commencer? Naturellement, il s'est mal conduit envers cette charmante Dominique; il l'a rabrouée de belle façon! Quelle triste opinion elle doit avoir de lui!

— Vous ne partirez pas, Thierry? demande-t-elle de sa voix douce.

— Et vous?

— Moi, il le faudrait . . . Mais quel est votre avis à ce sujet?

— Mon avis est que vous restiez . . . Nous ne reparlerons pas de notre . . . discussion de tout à l'heure; je suis si mal habitué à mon infirmité . . . Voyez, je plaide coupable, mais je fais valoir les circonstances atténuantes.

— Comme j'aime mieux vous voir ainsi, dit-elle. Ma tante n'était pas triste.

— Un de mes amis, également aveugle, prétend qu'il n'a jamais été si heureux que depuis qu'il a perdu la vue! raconte-t-il, prompt à se raccrocher à des espérances.

— Je le crois; les ténèbres sont le plus souvent en nous; une âme claire . . .

Elle s'interrompt, sourit:

— Je parle comme un moraliste, constate-t-elle.

Le château est devant eux; assise sur un banc, près du bosquet de fusain, la vieille Fanchette, clignant des yeux, regarde la tour:

— La Dame n'est pas revenue, dit-elle à Dominique . . . Je crois que les malheurs sont finis!

— Que Dieu vous entende, Fanchette, répond Dominique.

**Chapitre XVIII**

Le coiffeur du village venait chaque jour raser Thierry: c'était pour le jeune homme un instant de détente; le barbier, très bavard, lui contait les histoires des hameaux: Thierry, sans quitter le château, savait tout ce qui se passait sous les toits couverts de tuiles roses.

— Suis-je très bien rasé? demanda Thierry, tandis que l'homme repliait ses instruments.

— Vous doutez de moi? dit-il, un peu vexé.

— Non, mais je voudrais savoir . . . Je voudrais . . .

Il passa la main sur sa figure, fut sans doute satisfait de cet examen. Le coiffeur le regardait faire, un peu ému.

"Un si bel homme! songeait-il. Cent fois mieux que M. Jean-Loup. Sa blessure se voit à peine, un mince filet rouge à la tempe; et ses yeux ont gardé leur clarté, leur luminosité; c'est curieux que des outils pareils ne puissent plus servir."

— J'ai entendu dire qu'on fait la greffe de l'oeil, commença le coiffeur.

— Je l'ai aussi entendu dire; mais en ce qui me concerne, cette nouvelle ne vaut rien. Le nerf est coupé. Mes yeux sont comme ceux de poupées.

Pourtant . . .

— Non. Pas de mots inutiles. Les femmes, toutes les femmes, même l'infirmière qui m'a amené ici, croient qu'il est de leur devoir de me parler d'espoir; elles me font croire au miracle; or, moi, je sais d'une façon certaine que je ne retrouverai jamais la vue. Le médecin m'a parlé d'homme à homme.

(à suivre)

# Petites Annonces

**Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.**

**Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.**

**Heure finale: mardi midi**

Vol. 52—No 45

**TISANE CISBEY** — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

**CHANTS ET DISQUES**

Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 43-295-45C.

**KLEM CATERING SERVICE**

Pour noces, réception, banquets. Taux spéciaux aux organisations paroissiales et clubs. Repas aussi savoureux que mets faits à la maison. Des "cabbage rolls" sont inclus avec tout repas chaud.

37, Bernier Bay, St-Boniface
Téléphone: 256-0101
44-300-47C.

Dame d'âge moyen demande logement au premier dans la région de St-Boniface. Partagerait dépenses et soins du ménage. **Appeler Mlle Buchanan, 942-6313, du lundi au vendredi entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m.**

**Votre corsetière SPENCER**

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

**Pas de cheveux gris . . .**

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

**C. C. Jamieson**
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

**Dufault Electronics**

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

**Transit Shell Service**

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

**Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau**

**RELIANCE**
**OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.**

278, avenue Taché,
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



**PHARMACIE Préfontaine PHARMACY**

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

**Pension et soins spéciaux**

Pour hommes âgés, dans foyer catholique de langue française, à St-Boniface. Pour plus de renseignements, signaler: 233-3942. 42-268-T.F.

**PENSION ET SOINS SPECIAUX** pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8716. 33-144-T.F

**DESIREZ-VOUS** assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

**AVONS BESOIN DE QUELQUES DAMES** pour 2 ou 3 soirs par semaine. Signaler: 233-6605. 45-327-47C.

**DAME QUI CONDUISEZ VOITURE** — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. VA029, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 43-276-45C.

**A LOUER** — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

**A LOUER** — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

**A LOUER** — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables. $58. Signaler après 5 h.: WH 3-9024. 41-256-T.F.

**A LOUER** — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

**A LOUER** — Rue Provencher. 2 logis entièrement meublés: 3 et 2 pièces. 1er étage. Entrées privées. Près autobus. Libre: 15 février. Signaler: CE 3-4727. 43-278-T.F.

**A LOUER** — Logis meublé ou non: 2 pièces. Entrée privée. Place de stationnement. Tout près autobus et 10 minutes de marche des hôpitaux St-Boniface et Taché. Pour dames ou couple tranquille. Libre: 1er mars. Signaler: CE 3-6419. 45-331-45C.

**A LOUER** — Logis privé: 3 pièces. Très central. Adultes de préférence, tranquilles, propres, raisonnables, qui travaillent. Aucun animal favori. Boite 315, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-315-46C.

**A LOUER** — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Logis: 3 grandes pièces dans immeuble-appartements moderne. Nouvellement décoré. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. $85 par mois. Libre: 1er mars. Signaler: 233-5329. 44-314-T.F.

**A LOUER** — Enfield Crescent. Près église et école. 2 appartements avec chambre de bain privée. Au 1er étage: 2 chambres à coucher, cuisine, salon, plus salle de récréation au soubassement. 2e étage: mêmes pièces, plus 3e chambre à coucher au 3e étage. Signaler après 7 h. p.m. GR 4-1562. 44-305-46C.

***ROVATZOS "Flowerland"***

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

**PIANOS ET ORGUES A VENDRE**

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

**J. J. H. McLean & Co. Ltd.**
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

**GUERTIN Frères**
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

**A LOUER** — Précieux-Sang. 1er étage. Logis: 4 ou 5 pièces. Place de stationnement. Signaler: 233-6697. 44-302-T.F.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Réfrigérateur et "rangette". Entrée privée. Conviendrait à 2 jeunes filles ou couple tranquille. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 44-313-46C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 3 pièces, 1er étage. $55. S'adresser à: 183, rue Notre-Dame. 45-317-46C.

**A LOUER** — St-Boniface, rue Bertrand. Près hôpital. Logis: 4 pièces, 1er étage. Signaler: CH 7-9220. 45-332-45C.

**A LOUER** — St-Boniface. 380, rue Notre-Dame. 1 logis: 4 pièces et 1 logis: 3 pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Antenne: 4 canaux. Libres: 1er mars. Signaler: 233-5826 après 5 h. 45-330-46C.

**A LOUER** — St-Boniface, rue Bertrand. Tout près hôpital. Logis meublé: 3 pièces. Pour renseignements, signaler 253-5979 après 5 h. 45-329-46C.

**A LOUER** — St-Boniface centre. Logis: 4 pièces. Adultes de préférence. Pour informations, signaler 247-2104, après 5 h. 45-328-45C.

**A LOUER** — Norwood. Logis meublé: 4 pièces. Entrée privée. Place de stationnement. Libre: 1er mars. Signaler: 247-8609. 45-326-45C.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre meublée. Réfrigérateur et couvertures de lit inclus. Pour personne qui travaille seulement. Libre: 1er mars. Signaler: CH 7-7146. 45-325-T.F.

**A LOUER** — Rue Provencher. Appartements: 2, 3 et 4 pièces. Près autobus et écoles. Réfrigérateur et poêles inclus. Signaler: CE 3-1323. 45-323-T.F.

**A LOUER** — Rue Kitson. Chambre meublée ou non. Dans maison tranquille. Convenable pour dame qui travaille. Libre: 1er mars. Signaler: SP 5-1439. 45-321-T.F.

**A VENDRE OU A ECHANGER** — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: GL 3-6881. 44-307-45C.

**A VENDRE OU A ECHANGER** — Rue Taché. Maison: 2 étages, 8 pièces. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: AL 3-9805. 44-308-45C.

**A VENDRE**

220 acres de terre tout en culture, dans paroisse de Ste-Agathe à l'est du chemin Ste-Marie. Pour renseignements, s'adresser à Boite 318, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 45-318-47P.

**A VENDRE** — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). Signaler: 775-1194. 41-249-T.F.

**A VENDRE** — Rue Ritchot. Maison construite à la ruelle. Grand lot. Immeuble-appartements peut être construit face à la rue Ritchot. Signaler: CE 3-3609. 43-280-T.F.

**A VENDRE** — St-Eustache. Maison avec grand lot. S'adresser à: Léo Leclerc, St-Eustache, Man. 43-292-46P.

**A VENDRE** — St-Pierre. Bungalow complètement moderne: stuc. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot paysagé. Garage neuf: 16' x 24'. Téléphone: St-Pierre, 154. 44-311-45C.

**A VENDRE** — Maison 7 pièces. En assez bon état. S'adresser à: 260, rue Dumoulin, ou signaler: 233-7718. 44-306-46C.

**A VENDRE** — Ferme d'une section. Culture mixte. 500 acres en culture. Près du village. Maison moderne. Roulant et animaux compris avec ferme si désiré. S'adresser à: Boite 55, St-Claude, Man. 44-304-46P.

**A VENDRE** — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Téléphone: Ste-Agathe 315-5. 44-299-T.F.

**A VENDRE** — Norwood, rue Hill. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Près écoles, autobus et magasins. Prix: $14,000. Signaler: 233-4221. 45-324-46C.

**A VENDRE** — Pour être déménagée avant le 1er mai. Maison: 1½ étage à St-Boniface. Fini en stuc. Chauffage: gaz. Tuiles neuves sur tout plancher. Murs de cuisine en tuiles céramiques. Bon état général. Appeler M. R. Bockstael: 233-7135. 45-319-T.F.

**A VENDRE**

St-Boniface centre. Jolie propriété de 2 logis. Sur coin de rues. Près écoles, autobus et magasins. Chauffage: gaz. Système électrique nouveau. Nombreuses commodités. Ménage complet récent. Très bon état général. Entourage bien paysagé. Accommoderait bien un professionnel. Signaler: CH 7-3004. 45-320-T.F.

**A VENDRE POUR REGLER SUCCES** — St-Charles, angle St-Charles et Provencher. Idéal pour couple à la retraite. Maison construite 1950. 26' x 26'. Lot: 80' x 69'. Soubassement en ciment, eau chauffage au gaz. 4 pièces et salle de bain. $11,000. Pas d'agent. Ecrire à Boite 294, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Donnez numéro de téléphone. 43-294-46C.

**A VENDRE**
**$225.00 comptant**
**Programme de travaux d'hiver**

Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F

**RESTAURANT à vendre**

Très bon restaurant tout équipé avec logis de 4 pièces en haut, grande salle et cuisine moderne au rez-de-chaussée. Chauffage au gaz. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente, santé.

Tél.: GA 2-5491
F.-X. Chouinard, Ste-Anne, Man.

**A VENDRE**

**Quatre allées de quilles Brunswick, plus l'équipement. Doivent être déménagées pour le 15 mars. Boite postale 360, ou tél.: 22, Deloraine, Manitoba.**

**Terre à vendre**

7 quarts de section dont 700 acres en culture, sol gris et noir, située à 4 milles ½ du village, sur un chemin gravelé. Bénéficiant des services de l'électricité, du téléphone, eau courante, maison avec 4 chambres à coucher, chauffage central — étable, porcherie, 2 enclos pour engraissement d'animaux, machinerie.

Pour information, s'adressez à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

**Terre à vendre**

3 quarts de section dont 450 acres en culture, terrain plat. Une grande partie de terre noire, à un mille du village, électricité, téléphone, route gravelée, bons puits, maison à 4 chambres — étable, porcherie, hangar à machinerie — Bonnes conditions et prix raisonnable.

Pour information, s'adresser à **Carda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.**

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Rue Grandin. $8,000. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage isolé. Lot: 63' x 100'. Montant minime comptant. Balance portée par propriétaire.

**St-Boniface** — Rue Masson. Triplex: 2 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $90. 6 pièces supplémentaires pour propriétaire. Taxe: seulement $325. Garage. $3,000 comptant.

**Norwood** — 202, rue Braemar. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher: 2 au 1er, 2 au 2e. Salle de bain au 1er. Plancher: chêne. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Peut être visitée sur rendez-vous seulement $5,000 comptant.

**St-Boniface** — Rue Archibald. Près église Ste-Famille et école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Garage double. Lot: 54' x 87'. Chauffage: gaz. $2,500 comptant. Balance à termes.

**Blvd Dollard** — $8,000. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

**St-Vital** — Près école Ste-Marie. $7,000. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: huile. Taxe: seulement $133. Termes faciles.

**St-Boniface Centre** — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5 avec 3 chambres à coucher. $8,000 comptant. Balance à termes.

**A. AYOTTE**
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-285-45C.

**A VENDRE**

**ST-EUSTACHE**
Ferme 320 acres, toute en culture. Prix: $88 l'acre.

**ST-VITAL**
48 acres. $15,000.

**ST-VITAL**
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.

**LORETTE**
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.

**ILE-DE-CHENES**
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.

**110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG**
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

**ST-BONIFACE**
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

Appelez
**J.-R. POIRIER REALTY**
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
43-284-45C.

**A VENDRE**
**N. L. BROUSSEAU CO., LTD.**

**Avez-vous une propriété à vendre?** Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

**Rue Dubuc** — $1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $9,000.

**Norwood** — Carrière. $2,000 comptant. Lot: 50'. Clôturé. Nouveau: gaz. Soubassement complet. Bungalow: 3 chambres à coucher. Taxe basse. Jolie cuisine. Grand salon. Plancher nouvellement sablé: bois dur.

**7½ pièces** — Rue St-Jean-Baptiste. $5,000 comptant. 3 ou 4 chambres à coucher. Gaz. Doit être vue. $25,900.

**St-Boniface** — Immeuble-appartements, brique. 10 logis. $23,000 comptant. 1 an. Réfrigérateurs, poêles. Revenu. $12,000. Balance 7%. Spécial: $87,500.

**Possession immédiate** — 71, rue Youville. $3,000 comptant. Duplex: 5-4. Lot: 50' Gaz. $23,900. 2 ans.

**Norwood** — 4 chambres à coucher. Braemar. Près Holy Cross. $4,000 comptant. Stuc. 1½ étage. Salon. Salle à manger, salle de bain, 4 unités. 2 chambres à coucher et salle de bain en bas, 2 en haut avec lababo. Garage double. Salle de récréation et bar au sous-sol complet. 17 ans. $15,900.

**St-Boniface** — Dollard. $3,000 comptant. 6 pièces. Lot: 50'. Sous-sol complet. Taxe: $339. 3 chambres à coucher. 18 ans.

**Quadriplex attrayant** — Langevin. $5,000 comptant. 8 mois. Chauffage électrique. 6 pièces, 3 chambres à coucher pour propriétaire, plus loyers.

**Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait, CE 3-4574, le jour GL 3-0741.**
43-286-45C.

**ALEXANDER AGENCIES LTD.**
**1500, Polo Park, Winnipeg**

**A VENDRE**

**St-Norbert** — Bungalows et maisons à niveaux variés. Neufs et usagés. Une, trois et quatre chambres à coucher. A partir de $8,500. Possession immédiate de quelques maisons.

**Norwood** — Semi-duplex: un sur rue Chandos, l'autre sur Enfield Crescent. Possession: 30 jours. Prix raisonnable.

**St-Vital** — Rue Hintley. Bungalow: 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Sous-sol complet. Prix raisonnable.

**Parc Windsor** — Bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Sous-sol complet. Prix raisonnable.

**Appeler PIERRE PINEAU**
**SPruce 5-8863 ou 453-1977**
43-290-45C.

**A VENDRE**

**St-Vital** — Chemin Ste-Anne. 7 acres de terre avec maison moderne: 6 pièces. Garage double. Grand poulailler. Entrepôt à grain. 4 acres en luzerne. Plein prix: $14,000.

**Rue Elizabeth** — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.

**$10,900** — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

**Pour acheter, vendre ou échanger**
**Estimation gratuite**

Appelez
**A.-C. DESAULNIERS**
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
43-297-45C.

**A VENDRE**

**Norwood** — Grande maison très propre pour famille nombreuse ou revenu. 6 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Tapis mur à mur. Garage. Grand lot. Prix: $17,000. Conditions à négocieir.

**Belle ferme** — Demi-section, 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $56,000.

**St-Pierre** — Petite ferme: 96 acres. ½ mille du village. Ou 28 acres avec bâtiments et 70 acres sans bâtiments. Vendrait séparément. Idéale pour se retirer.

**25 milles de la ville** — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre, plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait propriété en échange.

**Près Lorette** — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.

**J. CARRIERE REALTY**
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
43-287-45C.

**VETERANS REALTY**
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Lot: 33' x 122'. Chauffage: huile. Garage. Echangerait sur maison Parc Windsor ou St-Vital.

**St-Boniface** — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

**Epicerie IGA** — Dans centre canadien-français. Equipement moderne. Logis: 5 pièces. Titre clair. Chiffre d'afafires: $125,000. Considérerait maison en échange. Pour renseignements, venez me voir.

**Treherne** — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500.

**St-Boniface** — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

**Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.**

**N. BERNIER**
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
43-288-45C.

***PAUL'S REALTY LIMITED***
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

**A VENDRE**

**ST-BONIFACE**
Rue Ritchot. Grande maison: 6 pièces sur grand lot 50' en largeur. Terrain conviendrait à construction d'immeuble-appartements de 9 logis. Termes intéressants.

**NORWOOD**
Hillcrest. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 pièces, plus salle de récréation Logis: 3 pièces avec ameublement. Garage. Beau lot. Aubaine à $11,900.

**NORWOOD**
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.

**ST-BONIFACE**
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

**Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,**
**Bureau: 247-9267 ou 233-4845**
**ou J. RIVARD: 247-4927**
**R. THERIAULT: AL 3-0264**
**Ed. BRISSON: CE 3-2280**
**PAUL GAGNON: CH 7-7603**
43-296-45C.

**PAUL PAQUIN**
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

**ON DEMANDE**

Pour école Lorette Centre no 992. Institutrice pour enseigner la 3e année. Entrée en fonction: 1er février. **S'adresser à: M. Roméo Manaigre, sec., école Lorette Centre no 992, Lorette, Man.** 40-247-T.F

**ON DEMANDE**

Instituteur ou instituríce pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

## Au Sacré-Coeur

**Déjeuner-communion**

Il y aura un déjeuner-communion pour les Dames de Ste-Anne après la messe de 9 h., le dimanche 21 février.

Les Quarante Heures qui avaient été annoncées pour dimanche dernier ont été remises à dimanche prochain, 21 février, après la messe de midi.

Les jeunes ouvriers de la paroisse de l'Immaculée-Conception vous invitent à leur soirée qui aura lieu le vendredi 19 février dans la salle à 187, rue Austin. Entrée: 75c par personne.

## WINNIPEG

## *Chevaliers de Colomb*

**La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher paraît cette semaine en page 7.**

* * *

## Société St-Jean-Baptiste

**Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg**

Ce dimanche 21 février, à 2 h. 30, il y aura réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Invitation cordiale à tous.

## *Jubilé d'or*

Les noces d'or de M. et Mme Albert Clément, de 221, rue Dumoulin, furent célébrées à leur demeure le samedi 6 février.

M. Clément est né à St-Joseph, Man., et Mme Clément, native de Deal Kent, Angleterre, vint au Manitoba à l'âge de 7 ans.

Durant leurs premières années de ménage, ils vécurent sur un homestead à Fisher Branch, et plus tard établirent leur demeure à St-Boniface.

De leur union naquirent quatre enfants dont deux sont décédés, Wilfrid et Mathilda, âgés respectviement de 19 et 29 ans. Les survivants sont Aimé, de St. Catharines, Ont., et Norbert-E., de Shilo, Man. Ils ont aussi sept petits-enfants, Elisabeth, Hélène, Robert et Lucille, enfants de Norbert-E.; Brian, Gary et Warren, enfants d'Aimé.

Au cours de la fête jubilaire, Hélène et Elisabeth présentèrent un sketch, suivi d'une adresse lue par Elisabeth, laquelle fut vivement applaudie. Mme Norbert Clément (née Lucie Sabourin) offrit les cadeaux aux héros du jour, et le toast fut porté par leur fils, Aimé.

Plus de 50 parents et amis vinrent participer à cette belle fête pour offrir aux jubilaires leurs meilleurs souhaits de bonheur et longue vie.

***ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.***

100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

## *Décès*

**MME A. LEMOINE**

Mme Aglaé Lemoine, âgée de 68 ans, de 129, rue Lenore, Winnipeg, est décédée le dimanche 14 février à l'hôpital général St-Boniface.

Les prières seront récitées à la Chapelle funéraire P. Coutu à 9 h. mercredi soir. La dépouille mortelle sera exposée dans l'église d'Inwood, de 9 h. 30 le jeudi matin jusqu'à l'heure des funérailles qui auront lieu au même endroit à 10 h. 30 du même jour. L'enterrement aura lieu au cimetière local.

Mme Lemoine est née le 14 juillet 1896 à Isle-de-Chênes, Man. Son mari, Georges, est décédé en 1954.

Lui survivent deux fils, Henri, d'Inwood, et Edouard, de Londres, Angleterre; quatre filles, Rose-Anna et Claudette, de Winnipeg, Mmes D. Simmie (Maria), de Wiarton, Ont., et R. Carman (Marie-Ange), d'Oak Bluff, Man.; douze petits-enfants; un frère, Max. Fortin, de Toronto; quatre soeurs, la Rév. Sr Thérèse-d'Alençon, des Petites Soeurs de la Ste-Famille, d'Ottawa, Ont., Mmes A. Lemoine, de St-Boniface, J. Sessler, de Toronto, et J. Wacher, de Clarkleigh, Man.

**NOTICE TO CREDITORS**

IN THE MATTER of the Estate of JEAN EDOUARD FREY late of the Municipality of Fort Garry, in Manitoba, Retired, deceased:

All claims against the above estate verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of February, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

**NOTICE TO CREDITORS**

IN THE MATTER of the estate of ALPHONSE JOSEPH CARIGNAN, late of St. Eustache, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 30th day of March, 1965.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 17th day of February, 1965.

MESSRS. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Administrators.

Celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de choses. (Eccli 34, 10)

**L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

**AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Assurance-Vie Desjardins sera tenue le mercredi 10 mars 1965, à deux heures de l'après-midi, en l'Auditorium Le Plateau, 3710, rue Calixa-Lavallée, Montréal, Qué., pour recevoir et considérer le rapport des administrateurs, ainsi que les rapports des auditeus, pour l'élection des administrateurs et la nomination des auditeurs, ainsi que pour toutes autres fins.**

**Daté à Lévis, le 15 février 1965.**

**Gilles de Billy, secrétaire.**

**La Norwood Jewellers**

320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

**ON DEMANDE FILLES OU FEMMES**

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
**COIFFEUSES**
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
**MARVEL BEAUTY SCHOOL**
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

**AGENCES CAMPUS AGENCIES**

Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622



***Vic De Gagné***

• OLDSMOBILE • CHEVROLET • CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main
Bureau: WH 3-1471
Résidence: GL 2-1896

**BRODEUR TV SERVICE**

Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

***JOS. PIERSON***



Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
***CARTER MOTORS LTD.***
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition




ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

**Votre cimetière catholique**

**Le Jardin du Saint Sépulcre**

Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

**St. Boniface "ESSO" Service**



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

**La Société d'Habitations Ltée**

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

# Commençant le 21 février dans le Winnipeg métropolitain




COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE

MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

1648-3

# Venez voir et entendre RÉAL CAOUETTE, M.P., Chef Créditiste au Parlement Canadien

**Rendez-vous chez les FILS NATIFS, 230, avenue Provencher, St-Boniface, le mardi 23 février, à 8 heures du soir.**

Cette annonce est payée par l'Association des Créditistes de Saint-Boniface.